

La Feuille d'Avis

du District de Courtelary

Réclame



Faites une surprise aux personnes démunies en Europe de l'Est. Confectionnez un paquet et déposez-le auprès de l'un des 500 points de collecte.

Collecte dans notre région:
31 octobre et 1er novembre
Chez Heinz et Marianne Zimmermann
Rue Principale 17, 2612 Cormoret
032 944 17 62
www.paquetsdenoel.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Le futur pont se dévoile

Le chantier de la rue des Prés progresse rapidement. Les éléments préfabriqués ont été posés avec succès et la circulation devrait reprendre cet automne. La finition du goudronnage est prévue au printemps 2026. *Suite à la page 6*

LA FERRIÈRE

Nouvelle école, nouveau souffle

Après des années de travaux, l'école primaire ouvre ses portes dans des locaux modernes et durables. Inauguration festive, spectacles, replantage symbolique du marronnier et visites des nouvelles installations ont marqué cette journée mémorable pour élèves, enseignants et habitants. *Suite à la page 19*



Journal d'annonces et d'information (contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary), avis communaux de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. **Tirage:** 12 500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Contact:** Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechteli-imprimerie.ch. **Délais de remise des publications:** sport, utile et paroisses: lundi soir, rédactionnel et annonces: mercredi 9 h, Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary (fin de ce journal): mardi 12 h. **Tarifs:** annonces: www.bechteli-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise).

Réclame

Talents en lumière

La 54^e Décade ouvre ses portes du 10 au 19 octobre au Centre communal de Péry. Plus de 30 artistes présentent leurs œuvres: venez découvrir, admirer et vous inspirer. Vernissage le 10 octobre à 19 h. Entrée libre, au chapeau.

Suite à la page 5

Promotion de l'Art Contemporain
Centre communal Péry-la Heutte

La Décade



Journées du 120ème !

Vendredi 21 novembre 2025
dégustation libre de 17.00 à 21.00

Samedi 22 novembre 2025
dégustation libre de 11.00 à 17.00
dès 19.30 repas du 120ème avec nos vignerons

La plus grande dégustation jamais organisée par Chiesa Vins depuis 120 ans avec 8 de nos vignerons emblématiques !

Salle communale de Sonvilier
La Ruelle 24 - 2615 Sonvilier

réservations pour le repas du samedi au prix de 150.- tout compris

(apéritif, repas 4 plats, vins, minérales, café, pousse-café)
par mail à info@chiesavins.ch ou par tél. au 032 941 23 55
(dernières places disponibles !)

Les personnes ayant déjà réservé, recevront un mail de confirmation

**À LOUER
COURTELARY**

Quartier Tombet
dans maison indépendante
**Appartement rénové
2 pièces + mezzanine**

Lumineux, lave-vaisselle, lave-linge,
place de parc.
Loyer 920.- charges comprises,
Disponible fin octobre.

Renseignements: 078 624 70 09

MAÇON CHERCHE TRAVAIL
dans toute maçonnerie, peinture,
rénovation et pavé, dalle de jardin.
30 ans d'expérience. Libre de suite.
Tél. 078 216 29 74

Travaux de peinture
Peintre qualifié – intérieur/extérieur
– échafaudages à disposition –
Marmoran – volets – pose de sols
078 660 03 41

À VENDRE

**Beamer Acer PL1520i
en excellent état**

- Acheté 1072 francs,
très peu utilisé
- Technologie laser,
4000 lumen,
résolution 1080 p,
3D ready,
zoom & lens-shift, wifi
- Silencieux (31 dB)

Prix à discuter

Renseignements: 079 176 99 32

À VENDRE

Veste Softshell FM



Gris foncé/Rouge. Taille M.
Avec manches détachable.
Neuve. Prix: 45 francs

Renseignements: 079 681 91 94

À VENDRE

Téléviseur Smart TV



Année 2012. En bon état. 101 cm.
Prix: 70 francs

Renseignements: 079 681 91 94

À VENDRE

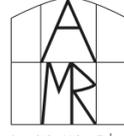
Canapé d'angle



En bon état.
200.- à discuter.

Renseignements: 079 681 91 94

Orvin
Maison Robert
au Jorat



Dernière journée
de visite de la saison!
Dimanche 5 octobre,
ouvert de 10h-17h
Exposition d'été avec accent sur les
Papillons du Brésil
par Paul-André Robert

Bien qu'au Brésil l'été commence, nos
papillons de l'exposition vont en hibernation.
Visite de la maison/ atelier et du jardin.
www.maisonrobert.ch
Maison Robert, Le Chârjus 118, 2534 Orvin

GARAGE DES SPORTS
Eric Lambrot • Biaufond 9 • La Chaux-de-Fonds • Natel 079 639 54 09

**OFFRE EXCEPTIONNELLE DU 1ER AU 31 OCTOBRE
PRIX GARANTIS UNIQUEMENT SUR LES PNEUS EN STOCK**

MICHELIN 215/65/16 98H Fr. 790.- TTC LES 4 225/55/17 97H Fr. 860.- TTC LES 4	GOODYEAR 205/60/16 92H Fr. 519.- TTC LES 4 225/45/17 94H Fr. 902.- TTC LES 4
---	---

Changement de roue Fr. 30.- les 4 Stockage pneus/roues été Fr. 30.-
A l'achat de 3 pneus Cooper et Good Year, le 4^e est offert!



175/65/14 82T Fr. 344.- TTC LES 4
185/60/15 88T Fr. 415.- TTC LES 4
205/55/16 91H Fr. 535.- TTC LES 4
195/55/16 87H Fr. 577.- TTC LES 4

Contactez-nous au
Tél. 032 968 25 74

**Fanfare
Montagnarde
de Plagne**



**Hivernage à la cantine
aux Ecovots, Plagne**

Vous avez la possibilité
d'entreposer de novembre
à avril

- votre voiture 50.-/mois,
- camping-car 60.-/mois,
- moto 25.-/mois etc.

Pour de plus amples
informations 079 396 97 06.

**AGORA
TECH**

Date: **18.10.2025**
Start: **20h30**
Location: **Loge de la Chaux
2722 Les Reussilles**

MAR/NE Jeboya
Suburbass Midi Noise
Babil Razthard
Stonehead

Adultes: 20.- Age: 16+
Étudiants/AVS/AI: 15.- Food: Donkey Burrito
Prix soutien: 25.- Payment: Cash or TWINT

02

AGORA TRADHOR SA EIMP ATB SA TRAMELAN

BONNE NOUVELLE!

Six occasions
d'entendre
le témoignage de
personnes qui ont vu
leur vie transformée
par la Bonne Nouvelle
de Jésus-Christ

Entrée libre, chapeau
Bienvenue
à tous!

mercredi 08 oct. 20h	Armée du Salut Tramelan Retrouver du sens à ma vie Conférence de Carlo Brugnoli
jeudi 09 oct. 17h	Buvette FCTT Tramelan Rencontre avec Gilles Yapi-Yapo footballeur professionnel
jeudi 09 oct. 20h	Centre Evangélique Tavannes Une vie fichue restaurée Témoignage de Gilles Yapi-Yapo
vendredi 10 oct. 20h	Armée du Salut Tramelan De la magie à la grâce Témoignage de Jacqueline Frésard
samedi 11 oct. 20h	Centre Evangélique Tavannes Et si tu venais célébrer Dieu? Concert Gospel de Irina Worshipper
dimanche 12 oct. 9h45	Centre Evangélique Tavannes Crois pour voir la gloire de Dieu Célébration avec André Raoillon

Armée du Salut
Tramelan, Grand-Rue 58

cet.ch
Centre Evangélique Tavannes

CET - Centre Evangélique
Tavannes, La Combe 10

Buvette FCTT
Tramelan, Lovières 6b

BUFFET DE LA GARE
HOTEL-RESTAURANT - PIZZERIA

La Gare 3,
2608 Courtelary
032 555 44 11

Soirées raclette
10 et 11 octobre
Avec pommes de terre
4 fr. 50 par portion

Le Garage de la Courtine fête ses 30 ans!

À l'occasion de nos 30 ans
d'activité, nous souhaitons
remercier chaleureusement
notre fidèle clientèle pour
la confiance témoignée au
fil des années.

Pour marquer cet évé-
nement, nous vous offrons du
29 septembre au 12 octobre:

- réduction sur tous
les carburants,
- et 20% de réduction
sur la recharge des clés
de notre station de lavage Romaro.

Merci d'avoir été à nos côtés toutes ces années.
Et surtout, au plaisir de vous accompagner
encore pour les 30 prochaines!



Garage de la Courtine SA
De Tomi
Grand-Rue 55 - 40
2606 Courgenêt
Tél. 032 489 20 13

FUTILES



Votre don en bonnes mains.
Avec le label de qualité Zewo, vous avez
la certitude que votre don est utile et efficace.

ZEW
ZEW O
ZEW O

**SUR LE
TERRAIN.**
CONTRE LA FAIM.

SWISSAID
www.swissaid.ch

Gerber

Pompes funèbres Bestattungen

Bienne et environs
Route de Brügg 121
2503 Biel-Bienne
info@pfgerber.ch

Biel und Umgebung
Brüggstrasse 121
032 365 50 15
www.pfgerber.ch



Sortie des aînés



MicheB.Photography

Par un beau matin de septembre, les aînés des communes de Sauge et Romont étaient conviés à la traditionnelle sortie surprise annuelle.

Embarqués dans deux cars, pleins à craquer, de l'entreprise Joly Voyages, les spéculations sur la destination de la journée allaient bon train. C'est finalement au Château de Vullierens que nous avons fait la première halte. Un café-croissant fut servi et chacun a pu visiter les magnifiques jardins à son rythme et sous un beau soleil.

À midi, nous avons repris les cars pour rejoindre le restaurant du Col du Marchairuz où nous attendait un succulent repas pris dans la bonne humeur.

Entre rires, découvertes et gourmandises, la sortie annuelle des aînés a offert une journée inoubliable, du Château de Vullierens aux rives du lac de Neuchâtel.

En milieu d'après-midi, reprise des cars et en route pour notre dernière destination au bord du lac de Neuchâtel. Le restaurant Le Pilotis à Cortaillod nous a servi un dernier verre et un quatre-heures à choix.

Une petite photo souvenir de notre grand groupe et nous montons une

ultime fois dans les cars pour un retour dans nos villages.

Rendez-vous pour le Noël des aînés qui aura lieu le jeudi 11 décembre au Centre communal de Plagne.

Bel automne à vous tous!

■ SF

Journée de la prévention des catastrophes

Le point de rencontre d'urgence, votre antenne en cas d'événement

Lors d'événements tels que de graves intempéries ou des pannes d'électricité prolongées, l'accès à Internet et les réseaux de téléphonie fixe et mobile pourraient ne plus fonctionner.

La population touchée peut alors se rendre aux PRU pour obtenir des informations et passer des appels d'urgence. La décision d'ouvrir les PRU dépend de l'événement et peut varier d'une région à l'autre. Les PRU peuvent être mis en service en l'espace de deux heures et fonctionner 24 heures sur 24 si nécessaire. L'ouverture des PRU est communiquée à la population en temps voulu. En cas d'événement, les informations sur le comportement à adopter sont

diffusées par la SSR (radio et télévision), Alertswiss (application et site Internet) et éventuellement les communes.

Comment se préparer, où trouver son point de rencontre d'urgence!

Le point de rencontre (PRU) des communes de Romont et Sauge sera installé et fonctionnel au Centre Communal de Plagne, Champs du Châle 10, le lundi 13 octobre de 10 h à 12 h. Toutes les personnes intéressées peuvent venir s'informer sur les prestations offertes en cas de situations extraordinaires.

■ CM



Des élections municipales le 8 décembre prochain



Vue d'Orvin

La date du lundi 8 décembre, à 20 h à la Halle de gymnastique d'Orvin, est à marquer dans vos agendas. En effet, dans le cadre de l'Assemblée municipale, auront lieu également les élections municipales, renouvellement des autorités pour la nouvelle législature 2026-2029. Les postes en jeu sont :

- La mairie
- Les 6 sièges du Conseil municipal
- La présidence de l'Assemblée municipale
- La vice-présidence de l'Assemblée municipale
- Le secrétariat de l'Ass. municipale

Six sur sept au départ

À ce jour, nous pouvons déjà annoncer à nos concitoyennes et concitoyens que les personnes suivantes, actuellement en fonction, se représentent, désirant continuer leur mandat au sein des Autorités :

- Mairie: Patrik Devaux (1964)
- Conseil municipal:
 - Nathaële Aufranc (1985);
 - Stéphane Beney (1974);
 - Stéphan Chopard (1976);
 - Sylvain Grosjean (1956);
 - Timothée Vianney-Liaud (1993)

Un siège se libère au Conseil municipal

Malheureusement, Nicolas Aufranc, en charge du dicastère de l'urbanisme, du tourisme et de la jeunesse, a émis le vœu de mettre fin à son engagement, pour des motifs professionnels et privés. Le Conseil municipal en a pris bonne note et regrette le départ d'un collègue très actif et engagé.

Ainsi, nous lançons un appel auprès de toutes les Orvinoises et Orvinois motivé(e)s par cette fonction, de faire preuve d'intérêt. Chacune et chacun peut demander des renseignements auprès du maire Patrik Devaux, mairie@orvin.ch ou auprès de l'Administration municipale, administration@orvin.ch.

Pour les dépôts de liste, veuillez vous référer à l'avis publié dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary de ce vendredi 3 octobre. ■ CM

LandArt Orvin: merci et bravo



Brigitte et Lara – Florian et Laurent

N'hésitez pas à chausser vos bons souliers et à vous rendre Sous les Roches, derrière le village, pour visiter si ce n'est déjà fait, l'exposition LandArt Orvin. Inaugurée le 13 septembre dernier, cette exposition d'œuvres naturelles, éphémères et connectées à la nature, fait parler d'elle bien au-delà

d'Orvin. Des promeneurs de toute la région la visitent, et certains y ajoutent encore leurs propres œuvres...

Encore une fois bravo et merci aux initiateurs Brigitte et Florian Brechbühl et Lara et Laurent Perrin, d'avoir mis sur pied ce LandArt Orvin 2025! ■ CM



ROMONT, SAUGE, ORVIN ET PÉRY-LA HEUTTE AVIS COMMUNAUX

Fermeture prévue

L'Agence AVS du Bas-Vallon sera fermée le mardi 7 octobre. Merci de votre compréhension. ■ AGENCE AVS DU BAS-VALLON

Emplois

Santé et accompagnement

Straumann Villeret s'engage pour la formation !
Nous recherchons des apprentis
Mécanicien de production CFC et Polymécanicien CFC

Chez Straumann, leader mondial en dentisterie implantaire, tu contribues à améliorer la santé de nombreuses personnes à travers le monde. Pas mal, non ?



Ce que tu feras :

- Des séries de pièces techniques avec des machines modernes
- Réparer des éléments mécaniques
- Entretien des installations et détecter les pannes

Ce qu'on recherche :

- Tu es curieux(se), motivé(e) et prêt(e) à apprendre
- Tu aimes concevoir et comprendre comment tout fonctionne
- Tu veux un métier où tu bouges, fabriques, ré pares et apprends

Ce qu'on t'offre :

- Une formation complète avec des pros
- Un métier passionnant dans un domaine qui a du sens
- Une super ambiance et de vraies perspectives d'avenir
- Une entreprise idéalement située, proche des écoles professionnelles et des gares

Prêt(e) à relever le défi ?
Envoie ton dossier complet (CV, lettre de motivation, copies des bulletins scolaires des 3 dernières années)

En ligne  Par la poste
Straumann Villeret SA
Les Champs du Clos 2
2613 Villeret

Par mail
apprentissage.villeret@straumann.com




SAMAIDD
Service d'aide et de
maintien à domicile

**NOUVEAU: consultation en gériatrie
et psychogériatrie à domicile**

L'objectif de cette consultation sera d'évaluer vos besoins et vos droits à domicile.

En collaboration avec votre médecin traitant, notre infirmière expert vous proposera des solutions afin que vous ou vos proches seniors puissent rester ou retourner chez eux.

7j/7 dans le Vallon de Saint-Imier
079 439 28 95 - Samaidd.com
Samaidd@bluewin.ch

bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch



**ACCUEIL DE JOUR
FOYER DE JOUR**

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:
Des jeux de société
De la gymnastique douce
Des activités à l'extérieur
Concert et spectacle
Du repos
Des repas de qualité
Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH




La Crèche municipale *Les Razmokets* à Sonvilier met au concours pour août 2026 la place d'apprentissage suivante:

apprenti(e) assistant(e) socio-éducatif(ve)

Le détail de l'annonce se trouve sur le site:
www.sonvilier.ch/Administration/Offres d'emplois



Mise au concours

L'école à journée continue de Corgémont met au concours pour le 1^{er} janvier 2026 un poste d'

assistant(e) socio-éducatif(ve)
à 70%-80 %

Description du poste

- Accueil des enfants dans un contexte sécurisant et valorisant
- Participation et organisation des activités quotidiennes et des goûters
- Accompagnement lors des repas et des devoirs
- Participation au suivi des enfants
- Collaboration avec les parents
- Participation aux réunions d'équipe

Votre profil

- Vous êtes titulaire d'un CFC d'ASE
- Vous êtes dynamique et motivé(e)
- Vous aimez le travail en équipe
- Vous êtes autonome et responsable

Taux d'occupation: réparti sur 39 semaines; l'EJC est fermée pendant les vacances scolaires.

Merci d'envoyer les dossiers de candidature par mail à ejc@corgemont.ch à la directrice, M^{me} Jessica Rauber jusqu'au **20 octobre 2025**.

La Perle rare lit la FADC...

La 2^e parution de votre annonce emploi à

-50 %

La Feuille d'Avis
DU DISTRICT DE COURTELARY

fac@bechtel-imprimerie.ch 032 944 17 56



Bonjour, nous sommes
l'éditeur de la Feuille d'Avis :-)

**mais
aussi**

**... à votre service
pour concevoir
votre calendrier
sur-mesure**

imprimerie
bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary
www.bechtels-imprimerie.ch



PÉRY-LA HEUTTE

Un festival de créativité

La Décade revient pour sa 54^e édition à Péry-La Heutte. Du 10 au 19 octobre, plus de trente artistes locaux investiront le Centre communal pour présenter leurs œuvres, entre peintures, sculptures et installations, dans une exposition ouverte à tous et placée sous le signe de la créativité.

La 54^e édition de la Décade se déroule du 10 au 19 octobre au Centre communal de Péry, offrant une belle vitrine au talent artistique local. Plus de 30 artistes participent cette année et présentent une grande variété de créations, allant des peintures et dessins aux sculptures et installations, chacune témoignant de longues heures de travail et de passion.

Le vernissage, prévu le vendredi 10 octobre à 19 h, permettra aux visiteurs de rencontrer les artistes et de découvrir leurs œuvres dans une ambiance conviviale. L'exposition sera ensuite ouverte au public tous les jours aux horaires indiqués: du lundi au vendredi en soirée, les samedis après-midi et les dimanches matin et après-midi. L'entrée est libre, au chapeau.

Cette édition de la Décade est l'occasion d'admirer le savoir-faire et la créativité des participants, tout en soutenant l'événement et en donnant un nouvel élan au comité pour la prochaine édition. Que vous soyez amateur d'art ou simplement curieux, cette exposition promet de surprendre et d'inspirer. ■ NL



Photo: ChâtGBT

MAISON ROBERT AU JORAT

Dernier souffle d'été

Les papillons du Brésil brillent une dernière fois avant l'hibernation



Nous revenons sur une saison riche en rencontres, pique-niques dans le jardin, fêtes de famille et événements. Un grand merci à tous les visiteurs qui ont contribué à faire de la maison un lieu de rencontre dynamique.

Bien qu'au Brésil l'été commence nos papillons de l'exposition vont en hibernation. L'exposition *Papillons du Brésil* ouvrira ses portes pour la dernière fois, le dimanche 5 octobre, de 10 h à 17 h.

Les fêtes et événements privés pour 2026 sont déjà disponibles à la réservation. Contactez Brita Seach, Orvin, bseach@hispeed.ch ou consultez le site web www.maisonrobert.ch. Vous y trouverez de plus amples informations. ■ BS

Maison Robert au Jorat
Le Chârjus 118, 2534 Orvin
www.maisonrobert.ch

CONSEIL DU JURA BERNOIS

Le Conseil du Jura bernois vigilant sur la presse régionale

Le Conseil du Jura bernois (CJB) prend acte de la décision de Gassmann Media de céder sa participation dans RJB et le Journal du Jura à la société Jura Media SA, copropriété à parts égales avec BNJ Media Holding

Le 22 septembre, la presse informait que Gassmann Media cède sa participation dans RJB et le Journal du Jura à la société Jura Media SA, copropriété à parts égales avec BNJ Media Holding. Les nouveaux partenaires ont indiqué que leur objectif est de garantir une édition papier de qualité, de renforcer le développement numérique, de maintenir les centres d'activité à Bienne et à Tavannes, ainsi que l'ensemble des emplois. Le Journal du Jura et le Bieler Tagblatt continueront par ailleurs de partager leurs contenus journalistiques.

Le CJB souligne l'importance d'une information régionale forte et diversifiée pour la population du Jura bernois. Il attend que ces changements ne conduisent pas à une diminution de la couverture médiatique dans la région et suivra attentivement l'évolution de la situation.

Tableaux récapitulatifs de diverses subventions

Le CJB rappelle que les subventions versées dans les domaines du Fonds pour l'encouragement aux activités culturelles (FEAC), du Fonds du sport et du Fonds de loterie font l'objet de tableaux récapitulatifs publiés sur son site internet à l'adresse suivante:

www.conseildujurabernois.ch/subventions

■ MV



CENTRE D'ANIMATION JEUNESSE PÉRY-LA HEUTTE ET ENVIRONS

Octobre au CAJ: que du fun au programme!

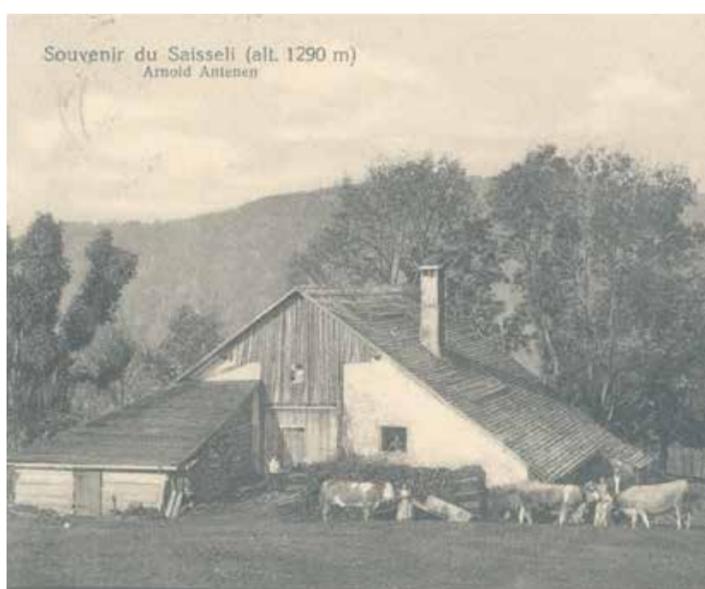
Au CAJ, l'automne rime avec action, rires et bons moments entre potes. Tournois, sorties, pizzas, chevaux ou hockey: prépare-toi, octobre va être intense!

- Vendredi 3 octobre: tournoi de fléchettes et Pizza Party (19 h-21 h 30, sur inscription, 5 francs pour le souper)
- Du 6 au 17 octobre: pendant les vacances, le CAJ reste ouvert, viens nous passer le bonjour!
- Mercredi 8 octobre: en route pour une balade à cheval (13 h 30-16 h 30, sur inscription jusqu'à 3 octobre, 10 francs)
- Vendredi 10 octobre: tournoi de billard, viens montrer ton adresse et ta précision! (16 h-18 h, sur inscription)

- Mercredi 22 octobre: ambiance garantie au tournoi de babyfoot (14 h-16 h, sur inscription)
- Mercredi 29 octobre: Créatelier spécial foot, fabrique ton maillot unique pour le tournoi de futsal! (14 h-16 h, sur inscription, 5 francs)
- Vendredi 31 octobre: soirée de feu au match de hockey Bienne - Berne (18 h 30-22 h 30, inscription jusqu'à 3 octobre, 5 francs)

Le CAJ sera fermé exceptionnellement le 21 octobre. Sinon, l'accueil libre continue comme d'habitude, selon les horaires normaux. ■ CAJ

Infos et inscriptions: l'équipe du CAJ,
079 137 65 41, caj@pery-laheutte.ch
Plus d'infos: <https://pery-laheutte.ch/caj-2/>



MEMOIRES D'ICI

Notre histoire en images

Souvenir du Saisseli, 7 juin 1915 (date du cachet postal)

La ferme du Saisseli est située sur la commune de Péry-La Heutte. L'orthographe du nom varie selon les cartes et les langues: Saesseli, Saisselin ou Sur Saisseli. Il vient du dialecte alémanique Sässli, diminutif de Sass/Säss (= siège, replat, plateau). Il désigne donc un petit replat sur la montagne ou la colline.

Carte postale éditée à Bienne par J. Villars

Photo: © Mémoires d'Ici, Fonds Pierre-Yves Aeschlimann
Centre de recherche et de documentation du Jura bernois

Le village a besoin de vos compétences et de votre engagement

Une législature s'achèvera au terme de cette année. À la fin du mois prochain rappelons-le, l'électorat local va donc renouveler complètement les autorités municipales, qui seront élues pour la période 2026-2029.

Ainsi que cela figurait dans les pages de *La Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* de vendredi dernier, il s'agira d'élire, respectivement de réélire, trois groupes de personnes, à savoir:

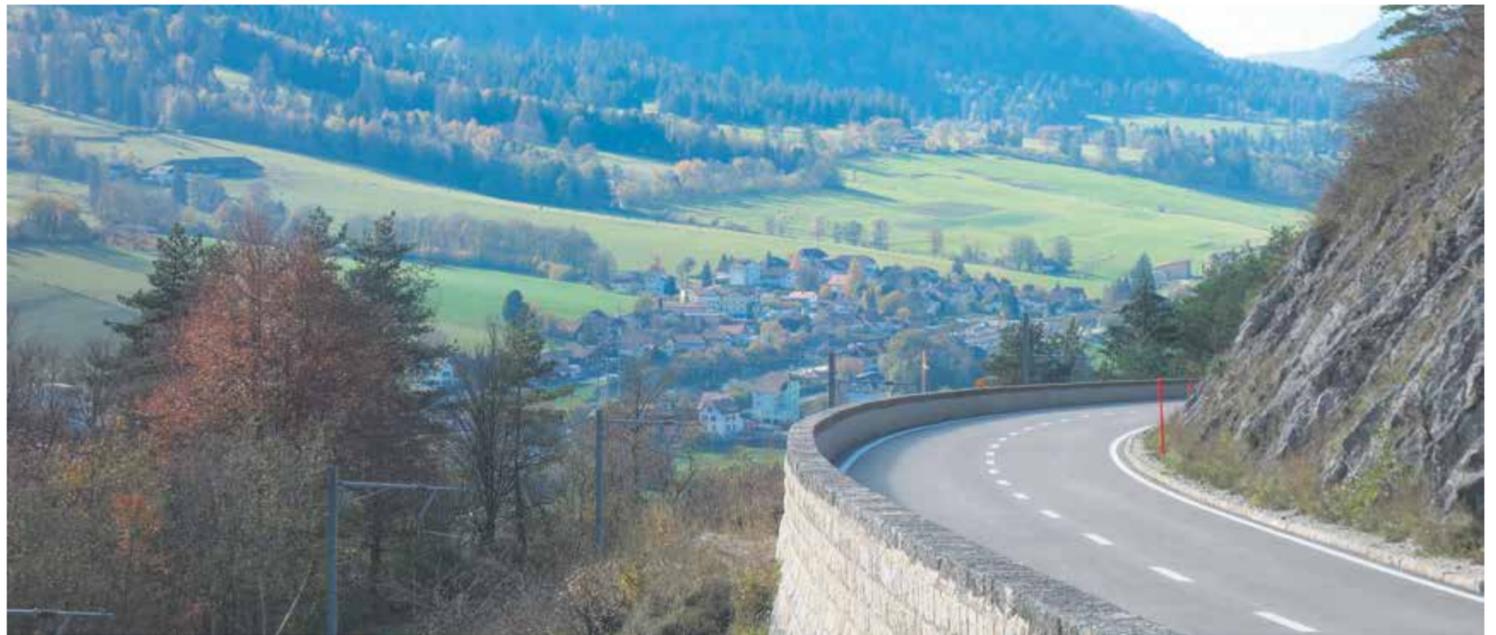
- un(e) président(e) et un(e) vice-président(e) de l'Assemblée municipale
- un(e) maire(esse) et six conseiller(ères) municipaux
- six membres de la commission scolaire, le(la) septième étant le(la) conseiller(ère) en charge de la formation

Nouveaux visages à l'Exécutif

Tous les postes susmentionnés sont remis en jeu et passeront par les urnes, à l'exception de ceux où il y aura un nombre de candidat(e)s correspondant exactement à celui des sièges.

Or au Conseil municipal, on sait que plusieurs sièges seront libérés par des élu(e)s en place qui ne souhaitent pas prolonger leur mandat.

Conséquemment, Madame, Monsieur, n'hésitez pas davantage! Le travail de conseiller(ère) municipal(e) est très varié et très intéressant; il



De nouvelles forces sont recherchées pour le 1^{er} janvier prochain au sein des autorités locales

permet d'aborder des thèmes cruciaux autant que passionnants, de découvrir de nouveaux domaines et d'élargir son réseau social, d'acquiescer de nombreuses connaissances, de collaborer avec les autres élus dans un esprit constructif et de riches émulations. La Commune a besoin de vos compétences, de vos propositions, de vos idées et de votre enthousiasme.

Venez donc contribuer à la construction de l'avenir de Sonceboz-Sombeval. Des projets intéressants seront développés durant la prochaine législature.

Les documents sont disponibles

Les intéressé(e)s peuvent obtenir une liste papier auprès de l'administration municipale durant les heures d'ouverture du guichet.

On rappellera que chaque liste de candidat(e)s devra être signée par dix électeurs(trices) au minimum et devra porter une dénomination qui la distinguera des autres. Chaque électeur(électrice) ne peut signer qu'une seule liste par groupe de personnes.

Une liste doit contenir le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession et l'adresse de chaque candidat(e).

Pour tout renseignement, on s'adressera à la secrétaire municipale Cindy Boegli, au 032 488 33 02. ■ CM

Élections municipales complètes le dimanche 30 novembre
Délai de dépôt des candidatures: le vendredi 17 octobre à 12h, auprès de l'administration municipale, rue des Prés 5

Plainte contre les vandales

Des actes de vandalisme ont été perpétrés durant le week-end dernier dans le quartier de l'Euchette.

La ou plus probablement les personnes en question ont en particulier arraché toutes les fleurs qui décoraient la place publique et bouché ensuite la fontaine du bas de l'Euchette.

Des actes gratuits et bien tristes, qui mettent à mal un espace public aménagé soigneusement par la voirie, pour le plaisir de toute la population.

La Municipalité va déposer plainte contre inconnu. Avis aux auteurs de ces dommages, qui pourraient éviter une lourde procédure en se dénonçant... ■ CM

Bravo Joris Moret!

Les autorités et la Municipalité incorpore adressent leurs plus chaleureuses félicitations à Joris Moret, un jeune habitant de la commune qui vient de remporter le titre de champion suisse dans le profession de micromécanicien.

Ceci à l'occasion des tout récents SwissSkills 2025, soit les championnats nationaux des métiers.

La Municipalité est d'autant plus fière de ce concitoyen qu'en parallèle à sa formation, Joris Moret travaille à la déchetterie communale et assure des remplacements à la voirie.

À ce jeune homme brillant et très travailleur, la Commune va d'ailleurs offrir un petit présent pour marquer sa médaille, ainsi que l'ont décidé lundi soir les autorités exécutives. ■ CM

Vers une analyse du complexe communal

Le Conseil a décidé formellement de faire exécuter une analyse globale du complexe municipal, qui comprend les bureaux de l'administration, la halle de gymnastique et sa cuisine, ainsi que des locaux utilisés actuellement par l'École à journée continue d'une part, les classes enfantines d'autre part.

Or rappelons-le, l'EJC et les classes de 1H et 2H vont prochainement quitter ce bâtiment pour emménager dans la Maison de l'Enfance.

L'analyse globale, pour laquelle un montant ad hoc sera inscrit au budget communal 2026, constituera le premier pas concret vers un réaménagement de ce complexe. Elle comprendra un état

des lieux détaillé, des propositions de nouvelle distribution des locaux, ainsi qu'une estimation des coûts induits par les nécessaires travaux de rénovation. On sait notamment que la halle de gymnastique a un sérieux besoin de remise en état.

Il va sans dire que le document intégrera la nécessité de créer un accès à l'administration pour les personnes à mobilité réduite, qu'il soit aménagé architecturalement ou plus simplement créé par l'emménagement dans des locaux de plain-pied.

Le mandat va être attribué prochainement et l'analyse lancée dans la foulée. ■ CM

Les emballages plastiques sont recyclables!

Lundi soir, c'est avec une grande satisfaction que les autorités municipales ont accordé à l'entreprise RecyPac l'autorisation d'organiser sur notre territoire la collecte des emballages plastiques autres que le PET.

Cette organisation sectorielle nationale, créée sous la forme d'une association à but non lucratif, regroupe tous les acteurs d'une économie circulaire: producteurs d'emballages, distributeurs, détaillants, communes et valorisateurs des matériaux collectés.

L'objectif visé: valoriser et optimiser une économie circulaire de haute qualité pour les emballages plastiques et les briques à boissons.

Le tri, une étape capitale

Dans cette économie circulaire, qui contribue immédiatement et efficacement à la diminution des déchets, le tri de matériaux constitue évidemment une étape capitale. Une étape qui se traduit chez le consommateur, donc chez chacun.

En acceptant très volontiers que RecyPac œuvre sur le territoire de

Sonceboz-Sombeval, les autorités espèrent donner un sérieux coup de pouce à l'élargissement du tri domestique des déchets. Elles invitent donc chaleureusement les habitantes et les habitants à acquiescer les sacs ad hoc, lesquels seront en vente dans la grande surface locale, puis à les remplir d'emballages plastiques et de briques.

Précieux!

Sur le site internet de RecyPac, on trouve de nombreuses informations, à commencer par le fait indéniable que les emballages ne devraient jamais aboutir dans les déchets ménagers, tant ils contiennent de matériaux précieux.

Citons pour exemple une donnée édifiante: le recyclage des cartons à boissons peut réduire l'impact environnemental d'environ 40% par rapport à leur incinération dans une usine d'incinération des déchets.

Par ailleurs, les matériaux recyclés issus des emballages plastiques peuvent être utilisés pour des produits et des emballages non alimentaires, tels que récipients, boîtes, joints, seaux,



L'objectif de RecyPac: créer une économie circulaire de haute qualité pour les emballages plastiques et les briques à boissons

bouteilles, films, fibres de carton, caisses, cintres, palettes, tubes, sacs (et en particulier les RecyBags utilisés pour la collecte), barquettes, sacs de transport, fibres textiles, pots et bien d'autres choses encore.

Les briques à boissons sont traitées de manière à pouvoir réutiliser les fibres de carton pour fabriquer de nouveaux produits en carton et en papier.

Le PolyAl issu de la couche plastique-aluminium peut par exemple être utilisé pour fabriquer divers produits en plastique.

Indéniablement, les informations techniques publiées par RecyPac sont autant de raisons valables de consacrer un peu de temps à trier attentivement ses déchets! ■ CM

Le site www.recypac.ch fournille d'informations très intéressantes sur le sujet du recyclage

Et voici le pont de la rue des Prés



Le chantier de la rue des Prés a vécu des étapes impressionnantes ces derniers jours, avec en particulier la pose d'éléments préfabriqués de grandes dimensions.

Les travaux avancent selon le calendrier prévu et la circulation devrait pouvoir reprendre cet automne encore sur un ouvrage flambant neuf, pour peu que les conditions météorologiques se maintiennent en l'état.

Seule la couche finale de goudronnage est planifiée pour le printemps 2026, lorsque les températures seront à nouveau clémentes. ■ CM

La municipalité derrière son équipe de hockey



Match historique du HC Corgémont

Une délégation du Conseil municipal s'est rendue à la Clientis Aréna afin de soutenir le HC Corgémont, qui avait l'honneur d'accueillir le HC La Chaux-de-Fonds pour son match de 16^e de finale de la dernière Coupe de Suisse de hockey. Face à un adversaire nettement

supérieur, le HC Corgémont n'avait aucune chance de l'emporter. Mais l'essentiel était ailleurs: les joueurs se sont battus avec courage et ont surtout démontré leur sens de l'accueil. Le petit HCC s'est vu acclamé par une patinoire comble, y compris par les ultras du

grand HCC, et a même eu droit à une haie d'honneur formée par les joueurs de Swiss League pour quitter la glace. La fête a été belle, et ce moment restera comme un souvenir marquant pour le club du village, les supporters et toute la région. ■ CM/IAQA

Début des travaux à la Fornette

Les travaux de remplacement de la conduite d'eau au Chemin de la Fornette ont débuté, comme prévu, ce lundi 29 septembre. La durée du chantier est estimée à trois semaines. En amont, une séance d'information a permis aux habitants de la rue d'échanger directement avec les entrepreneurs en charge du projet, de poser leurs questions et de recevoir toutes les précisions utiles concernant l'organisation du chantier. Le Conseil communal remercie l'ensemble des habitants et riverains pour leur patience et leur compréhension durant cette période de travaux. Il invite toutes les personnes circulant dans le secteur à faire preuve de prudence et de vigilance, afin d'assurer la sécurité de chacun aux abords du chantier. ■ CM/IAQA

Corgémont, fête sa doyenne de 99 ans

Un beau moment de partage a été vécu cette semaine au home des Lovières, à Tramelan, où la municipalité

M^{me} Racheter, doyenne du village

de Corgémont est allée rendre visite à la doyenne de la commune à l'occasion de son 99^e anniversaire.

Entourée de deux de ses quatre enfants, la jubilaire a accueilli cette attention avec beaucoup d'émotion. Sourires, échanges et souvenirs se sont mêlés au fil de la rencontre, dans une atmosphère conviviale et touchante.

Pour la municipalité, ce fut un véritable honneur de pouvoir célébrer cet anniversaire exceptionnel et d'accompagner la doyenne dans ce chemin vers le centenaire. Un moment qui rappelle combien ces liens intergénérationnels sont précieux pour la vie de la communauté. ■ CM/IAQA

Course d'école du Conseil municipal

La traditionnelle course d'école du Conseil municipal, organisée cette année par Vincent Musolino, s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse. Malheureusement le Conseil n'a pas pu être au complet.

Le programme a conduit les participants en train, de Sonceboz à Lucerne. De là, un bateau les a emmenés à Rütli, où un pique-nique convivial a eu lieu au Grütli, avec une superbe vue sur le lac des Quatre-Cantons.

L'après-midi s'est poursuivi par une visite historique sur le lieu du Serment du Grütli, suivie d'une marche par la Voie Suisse reliant le Grütli à Seelisberg.

En fin d'après-midi, une pause bien méritée a eu lieu au Restaurant Bellevue, avant de rejoindre Lucerne en bus. La journée s'est terminée par le souper partagé au Restaurant des Alpes, sur le Rathausquai, où chacun a pu savourer un bon repas dans un cadre convivial avec une vue magnifique sur la Kappelbrücke, avant de prendre le train pour retourner à Corgémont.

Cette sortie a permis de renforcer la cohésion et de partager un moment d'amitié, autour de la découverte de lieux emblématiques de l'histoire suisse. ■ CM/IAQA

Obligation de tenir les chiens en laisse

Suite à diverses réclamations, la Municipalité rappelle à l'ensemble des promeneuses et promeneurs de la Commune de Corgémont que les chiens doivent être tenus en laisse lors de leurs promenades. Cette mesure vise à garantir la sécurité des piétons, la tranquillité des autres animaux, ainsi que la protection des propriétaires et de leurs chiens. Le respect de cette obligation contribue au bien-être et à la sérénité de toute la collectivité. Nous remercions chacun pour sa compréhension et sa collaboration. ■ CM/IAQA

Délégations diverses

À l'occasion de la soupe à la courge, en faveur des cartons du cœur, organisée par M. et M^{me} Veuve le 19 octobre à la salle de spectacles, V. Musolino, vice-maire représentera officiellement la commune de Corgémont. V. Musolino et M.Tschan participeront à la deuxième Soirée des Ambassadeurs, organisée par Grand Chasseral le 12 novembre à La Couronne, Sonceboz-Sombeval. ■ CM/IAQA

SOCIÉTÉ DE TIR CORGÉMONT

Tir au cochon Dimanche 5 octobre dès 10 h 30

Pour terminer cette saison de tir, nous invitons cordialement tous les tireurs, jeunes tireurs, tireurs et tireuses occasionnels habitant Corgémont à notre traditionnel tir au cochon. Le tir se tiendra le dimanche 5 octobre de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et se fera sur la cible à 100 rayons (uniquement avec les armes d'ordonnance). Inscription 5 francs. Prix de la passe de 2 coups: 2 fr. 50 (munition comprise). Minimum 10 passes pour le classement, celui-ci sera établi par l'addition des 10 meilleurs coups. Tous les participants seront récompensés par un prix. En outre, la cantine permettra à chacun de se désaltérer et de se restaurer. Au menu: saucisse de veau ou saucisse tireur avec salade. La société se réjouit de vous accueillir et vous souhaite d'ores et déjà une cordiale bienvenue. ■ LE COMITÉ

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CORTÉBERT

Nouveaux livres

Adultes: *L'homme qui lisait des livres*, Rachid Benzine; *Sans soleil 1 et 2*, Jean-Christophe Grangé; *Un œil dans la nuit*, Bernard Minier; *Lucia*, Bernard Minier; *Puzzle*, Franck Thilliez.

Enfants: *La rébellion*, Le collège maléfique, tome 4; *Le grand bain*, Journal d'un dégonflé, tome 15; *Les Légendaires Saga*, tome 4; *Ma vie, mes copines!*, Un Noël à la montagne.

Bandes dessinées: *Astérix en Lusitanie*, Astérix, tome 41; *Fish*

& *Ships*, Game Over, tome 24; *Les Schtroumpfs et la cape magique*, Les Schtroumpfs, tome 42.

Toute l'équipe de la bibliothèque souhaite à toutes et à tous un bel automne!

■ SG

La bibliothèque sera fermée les **mercredis 8 et 15 octobre (vacances scolaires)**

CORTÉBERT AVIS COMMUNAUX

Manfred Bühler va quitter la mairie

Le maire Manfred Bühler a informé le Conseil municipal qu'il entendait remettre son mandat à la mairie pour le 31 décembre 2025, estimant le moment opportun après 11 ans de fonction.

Le règlement d'organisation prévoit en effet une limitation à trois mandats de quatre ans pour les membres de l'exécutif. Ainsi, une nouvelle personne pourra exercer la fonction pendant une année avant les élections générales et la transition serait facilitée en cas d'autres changements parmi les membres du Conseil municipal.

Démissions

Commission de la bibliothèque

Les démissions de Sarah Gautier (présidente) et Fabienne Gautier (membre) de la commission de la bibliothèque communale sont parvenues au Conseil municipal. L'exécutif est donc en recherche de deux personnes intéressées par un mandat à la bibliothèque. Les personnes intéressées peuvent sans autre s'annoncer au bureau municipal. ■ CM

Contrôle électrique

Un contrôle périodique des installations électriques a eu lieu sur les bâtiments communaux.

Quelques éléments à corriger ont été relevés, mais de nature relativement mineure.

Les travaux de mise en conformité seront effectués ces prochaines semaines. ■ CM

Vérification des comptes

Le rapport final de vérification des comptes 2024, derniers tenus par l'ancienne secrétaire et administratrice des finances Carole Juillerat, a été remis par la fiduciaire Figema au Conseil municipal. Aucune anomalie ou problème significatif n'a été relevé, comme déjà mentionné dans le rapport succinct remis pour l'assemblée municipale. La fiduciaire conclut: *Pour terminer, nous remercions Madame Carole Juillerat pour sa disponibilité et son excellent travail. Les comptes sont tenus proprement et consciencieusement. Les pièces justificatives sont classées méthodiquement. Les éventuels points divergents précités dans les résultats de la vérification sont d'importance mineure.*

Le Conseil municipal se joint à ces remerciements et réitère ses vœux de plein succès à Carole Juillerat dans ses nouvelles fonctions à Saint-Imier. ■ CM

LETTRE DE LECTEUR

Au conducteur du tracteur avec remorque autochargeuse

Vendredi 19 septembre, vers 17 h, vous descendiez de la montagne par la route des Prés de Cortébert avec votre tracteur. Vous aviez l'obligation de céder la priorité en descente. Au lieu de ça, vous avez forcé le passage. Résultat: un cheval affolé s'est pris dans la clôture, s'est cabré et a projeté sa cavalière au sol.

Vous vous êtes arrêté... deux secondes. Puis reparti comme si de rien n'était.

Sachez-le: j'aurais pu porter plainte pour délit de fuite après accident, sans

assistance à personne ni à l'animal. Je ne le fais pas, mais votre comportement est indigne.

Et ce n'est pas le premier incident causé par des conducteurs trop pressés. La prochaine fois, les conséquences pourraient être dramatiques.

Apprenez le Code de la route. Mais surtout: apprenez le respect.

■ ANNE-MARIE ZBINDEN

Les lettres de lecteur n'engagent que leur(s) signataire(s)

Délai rédactionnel

Mercredi 9 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Votre sécurité n'a pas de prix!

pages spéciales garages

03

**Soyez prévoyants!
Contrôlez vos pneus d'hiver**
Semaine des changements de roues
du 27 octobre au 1^{er} novembre
Service hiver 49.- (sans le matériel)

le GARAGE
Vente et réparation
toutes marques
GHP SA - 2605 Sonceboz
Tél. 032 489 12 70
info@ghp-sa.ch
www.garage-hurzeler.ch

alouettes
AUTOMOBILES & CYCLES

OPEL HYUNDAI alouettes ISUZU KGM

Grand-Rue 87 | 2720 Tramelan | 032 486 96 00

Garage et Carrosserie MERIJA
Rue de Châtillon 24
2610 Saint-Imier
Tél. 032 941 16 13 - info@merija.ch
www.merija.ch

wemas 032 487 43 28
info@wemas.ch
Grand-rue 73 CH-2720 Tramelan www.wemas.ch

PNEUS SERVICE
AUTO - MOTO

RONAL GOODYEAR MICHELIN TYRES TOYO TIRES DUNLOP

AUTOMOBILES JAGGI
CORGÉMONT

032 488 33 44
info@jaeggisa.ch

AUTOMOBILES JAGGI SA EST VOTRE GARAGE
PARTENAIRE DES MARQUES VOLKSWAGEN ET
VOLKSWAGEN UTILITAIRES DANS LE JURA
BERNOIS DEPUIS 1953.









GARAGE GERBER SARL
2722 LES REUSSILLES - Tel. 032 487 50 50

RENAULT DACIA SUZUKI

Check-up d'hiver avec 30 points de contrôle pour seulement 49 francs
Un contrôle régulier du véhicule améliore non seulement la sécurité, mais aide également à éviter des réparations coûteuses et à prolonger la durée de vie de votre véhicule

- 20% sur votre abonnement de lavage automatique Kärcher
Valable sur un abonnement de lavage d'une valeur de 50 francs à 200 francs (Une caution de 10 francs est perçue pour la carte d'abonnement)

Pose de roues et changement de pneus

Pneus de toutes gammes à prix compétitifs et disponibles rapidement

stop-go

GP AUTOMOBILES SA
Rue Baptiste-Savoie 16, 2610 Saint-Imier 032 843 00 00

TM Garage Stähli SA
www.tmgaragestaehli.ch - 032 488 30 30
2605 Sonceboz-Sombeval

LOCATION MINIBUS ET UTILITAIRES Pour des pneus qui vous mènent loin, venez chez nous!

SPÉCIALISTE
Garage + Carrosserie
Schwab Sàrl
Grand-Rue 100
2608 Courtelary
032 944 14 44
Fax 032 944 18 25

CONTRÔLE D'HIVER
avec changement des roues

EN PROMO
Goodyear Dunlop

le GARAGE

Garage Kocher
Réparation - Dépannage - Transport

Frédéric Bassin Tél. 032 963 11 74
Grand-Rue 3 info@garage-kocher.ch
2616 Renan www.garage-kocher.ch

maxi PNEU

Auto - Motos vente - montage
pneu - jante - entretien
078 626 25 25

Rue Centrale 4 - 2605 Sonceboz

L'automne arrive... votre voiture est-elle prête?

Pluie, brouillard, feuilles mortes :
autant de dangers pour votre véhicule.

Chez les garages figurant sur cette page,
vos voitures sont entre de bonnes mains.

Prenez rendez-vous dès maintenant
et roulez en toute sécurité!



pneus

Sous le soleil jusqu'à Brienz, les aînés en vadrouille



Bonne humeur et humour, tels furent les principaux ingrédients de cette course très réussie

Le 17 septembre dernier, à l'occasion de la traditionnelle course des aînés, une quarantaine de participantes et participants a pris le car en direction de l'Oberland bernois, accompagnée du conseiller municipal Luc Ummel.

Une première halte à Belp, pour un café-croissant au bord de l'Aar, a offert à toutes et tous une magnifique vue sur ce cours d'eau emblématique du canton. Et c'est en remontant le fil de cette rivière que la joyeuse cohorte est parvenue jusqu'à Brienz. D'aucuns jugeant qu'il était trop tôt pour se mettre à table, le groupe a pu profiter pleinement de la douceur du soleil pour tailler une bavette au bord du lac.

Bon appétit!

Au restaurant de La Croix Blanche, les discussions sont allées bon train autour des tables et l'appréciation des légumes cuits al dente a fait débat.

Tout le monde a pourtant bien profité du repas, tant et si bien qu'il a fallu presser le pas pour rejoindre le car qui devait nous mener à Hofstetten.

Une participante enthousiaste en a même oublié son smartphone sur la table du restaurant! Après la visite du musée-découverte de l'univers de la petite vache en bois Trauffer, notre chauffeur Jean a consenti à faire le détour par Brienz afin de récupérer le précieux téléphone. Cela n'a nullement

entamé la bonne humeur des aînés de Cormoret en vadrouille. Ceux-ci ne manquaient d'ailleurs pas une occasion de plaisanter ou de lancer un mot pour rire.

Sur le retour, une excellente collation a été servie à Faulensee. Malheureusement, la présence de fruit à coque a privé le jubilaire du jour de la délicieuse tarte aux abricots ou aux pruneaux.

En chansons

En regagnant notre beau vallon baigné dans les derniers rayons du soleil, la joie et la reconnaissance incitaient même certains à pousser la

chansonnette. La Municipalité adresse de chaleureux remerciements à l'infirmière du Sasdoval, Déborah Buyoya, qui a accompagné cette sympathique équipe et soigné notamment un vaillant sportif fraîchement opéré du genou.

Un grand merci également à nos généreux sponsors, à savoir le Café L'Annexe pour ses délicieux cookies qui ont agrémenté le voyage, ainsi que la paroisse réformée Courtelary-Cormoret et la bourgeoisie de Cormoret pour leurs contributions financières.

■ CM

Petites bouteilles de gaz: danger

Nous souhaitons attirer l'attention de la population sur une problématique croissante que rencontre l'entreprise d'élimination des déchets VADEC. Une augmentation significative de petites bouteilles de gaz jetées avec les déchets résiduels, les encombrants ou les recyclables a été constatée. Ces bouteilles, vraisemblablement issues d'activités de camping ou de grillades, ne sont généralement jamais totalement vides. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir prendre en considération les bonnes consignes de tri: les petites bouteilles de gaz – même vides – sont considérées comme des déchets spéciaux et doivent impérativement être rapportées chez leur fournisseur ou dans des points de collecte spécifiques. Ces bouteilles ne doivent être jetées: dans les sacs taxés, avec les encombrants, ni avec les déchets recyclables.

Nous vous remercions par avance pour votre coopération essentielle pour garantir la sécurité de tous. ■ CM

Clean Up Day

Vendredi 19 septembre dernier, le Sel de la Suze en collaboration avec la Municipalité a organisé sa traditionnelle tournée Clean Up Day. Cet événement consiste à récolter les déchets jonchant les sols des rues et environs du village. Treize personnes ont participé et ramassé principalement des mégots de cigarettes et quelques autres plastiques et déchets. À la fin de l'action, les participants ont partagé le verre de l'amitié. ■ CM



Plantations et clôtures le long des routes

Les riverains d'une route sont priés de prendre note des dispositions suivantes concernant les routes publiques:

1. Les arbres, buissons et plantations situés trop près des routes ou qui surplombent l'espace réservé à la chaussée mettent en danger non seulement les usagers de la route, mais également les enfants et les personnes adultes qui, quittant des endroits masqués à la vue, s'engagent soudainement sur la chaussée. Afin d'éviter de tels dangers pour la circulation, la loi du 4 juin 2008 sur les routes prescrit entre autres:
 - Du côté de la route, les haies, buissons et plantations doivent être à une distance de 50 cm au moins du bord de la chaussée. Les branches ne doivent pas s'avancer dans le gabarit d'espace libre fixé à une hauteur de 4,50 m au-dessus des routes et de 2,50 m au-dessus des chemins pour piétons et des pistes cyclables.
 - L'effet de l'éclairage public ne doit pas être gêné.
 - Aux points dangereux le long des routes publiques et des itinéraires cyclables, en particulier dans les virages, au sommet des côtes, aux bifurcations et croisements, aux passages à niveau, la visibilité ne doit pas être gênée par des

plantations à hautes futaies de tout genre ou par des branchages; c'est pourquoi un espace latéral suffisant, adapté à la situation des lieux, sera maintenu libre.

- Les clôtures en fil de fer barbelé dépourvues d'un dispositif de protection suffisant doivent être aménagées à une distance d'au moins 2 m de la limite de la route.
 - Demeurent réservées toutes autres prescriptions communales.
2. Par la présente publication, les riverains des routes sont priés de procéder à l'élégage des arbres et autres plantations à la hauteur utile prescrite.
 - Aux points dangereux, les arbres, haies vives, buissons, cultures maraîchères et agricoles (par exemple: le maïs et autres céréales) doivent être plantés à une distance suffisante par rapport à la chaussée, ceci pour éviter un éléage ou un fauchage prématuré. Pour tous renseignements à cet effet, voir sous chiffre 4 ci-dessous.

Le propriétaire foncier est tenu d'éloigner à temps tout arbre et grosses branches qui ne résistent pas suffisamment au vent et qui menacent de tomber sur la chaussée. Il est également appelé à nettoyer la surface réservée au trafic du petit bois et des feuilles mortes qui tombent (en automne).

3. Les clôtures en fil de fer barbelé dépourvues d'un dispositif de protection suffisant doivent être déplacées afin de ménager un espace d'au moins 2 m par rapport à la limite de la route.

4. Le Conseil municipal se tient volontiers à disposition pour tous renseignements complémentaires. ■ CM

Shop Charentes-Vallon

L'association du Jumelage de Villeret – Louzac-St-André a le plaisir d'ouvrir son shop (cognacs et pineaux des Charentes) ce samedi 4 octobre de 10 h à 12 h. à a rue de la Vignette 4, dans le souterrain à gauche des garages à Villeret.

Nous nous réjouissons de votre visite! ■ LE COMITÉ DU JUMELAGE

Clean-up Day

Le Conseil municipal remercie les entreprises Nivarox et Eta pour l'organisation de la journée de ramassage des déchets dans notre village qui a eu lieu le vendredi 19 septembre dernier. ■ CM

La rénovation acceptée à une forte majorité



Vue Est



Vue Ouest

Le Conseil municipal a pris connaissance avec une réelle satisfaction du résultat de la votation communale du dimanche 28 septembre relative à l'engagement d'un crédit de 1 850 000 francs destiné à la rénovation de la halle de gymnastique de Villeret.

En effet, avec un taux d'acceptation de presque 80 %, soit 221 oui et 58 non, le corps électoral de Villeret a très largement soutenu le crédit demandé

pour les travaux de rénovation du complexe communal de Villeret. La participation au scrutin s'est élevée à 46.92 %.

Le Conseil municipal s'engage à respecter l'enveloppe votée favorablement par les citoyens et citoyennes et remercie la population pour la confiance accordée en vue de la réalisation de cet important projet qui occupera l'exécutif ces prochains temps. ■ CM

Délégations

Richard Habegger représentera la commune de Villeret lors de la soirée des ambassadeurs organisée par la Fondation Grand Chasseral, le mercredi 12 novembre à Sonceboz. Mélanie

Keller-Berger, Christine Giovannini, Nadège Piffaretti, Richard Habegger et Bruno Lemaitre participeront à la soirée dédiée aux promotions civiques, le vendredi 7 novembre à Courtelary. ■ CM

Catholiques

■ **BIENNE Unité pastorale catholique Bienne-La Neuveville Messes**: vendredi 3 octobre, 18h, Sainte-Marie (Adoration à 17h); samedi 4 octobre, 18h, Saint-Nicolas, Bienne + 18h, Chapelle des Mystères de l'Ascension, Péry; dimanche 5 octobre, 10h, Sainte-Marie, Bienne + 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 7 octobre, 9h, Christ-Roi, Bienne; mercredi 8 octobre, 9h, crypte, Sainte-Marie, Bienne + 18h, messe animée par le Renouveau charismatique, crypte, Sainte-Marie, Bienne; jeudi 9 octobre, 9h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 10 octobre, 18h, crypte, Sainte-Marie (Adoration à 17h). **Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne. Secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.:** 032 329 56 01, communaute.francoophone@kathielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.

■ **SAINT-IMIER Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura Messe et homélie**: dimanche 5 octobre, 10h15. **Rue Denise Bindschedler-Robert 4 + 6 case postale 207, 2610 Saint-Imier.**
Paroisse catholique romaine Horaire liturgique: samedi 4 octobre, 18h, Corgémont; dimanche 5 octobre, 10h, Saint-Imier; mardi 7 octobre, 9h messe à Corgémont; jeudi 9 octobre, 18h30 messe, Saint-Imier. **Prière du chalet**: mardi 7 octobre, 18h30, Saint-Imier. **Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 21 39, www.cathberne.ch/saintimier.**

■ **TRAMELAN Paroisse catholique romaine Messes**: samedi 4 octobre, pas de messe; dimanche 5 octobre à 9h30 à Tavannes, à 11h à Malleray; jeudi 9 octobre à 9h et à 15h messe au Home Les Lovières. **Répétition du Petit chœur**: mardi 7 octobre, 19h30. **Prière du chalet**: mardi 7 octobre, 17h au foyer. **Week-end pour les familles**: du vendredi 3 au dimanche 5 octobre, renseignements et inscriptions: Jean-Louis Créatin. **Pèlerinage au Vorbourg**: dimanche 26 octobre, renseignements et inscriptions au secrétariat. **Ouverture secrétariat**: mercredi 13h30-17h30 et jeudi 8h-11h30. **Grand-Rue 110, 2720 Tramelan, www.cathberne.ch/tramata.**

Évangéliques

■ **CORGÉMONT Église pour Christ Culte**: dimanche 5 octobre à 10h en français. **Sur le Crêt 3, 2606 Corgémont, www.gfc.ch.**

■ **CORMORET La fontaine Route Principale 13, 2612 Cormoret, Luc Ummel, 078 894 22 70. info@lafontaine-cormoret.ch, www.lafontaine-cormoret.ch.**

■ **LA CHAUX-D'ABEL Communauté anabaptiste (Mennonite) La Chaux-d'Abel Flambeaux**: samedi 4 octobre, 13h30. **Gottesdienst**: Sonntag 5. Oktober, 10 Uhr mit Hans Oppliger. **Culte**: 10h en français à la rue des Prés, Tramelan. **La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière, www.chaux-dabel.ch/agenda.**

■ **ORVIN Église mouvement Culte**: dimanche 5 octobre à 10h: Thème: *Au nom du Fils* avec Géraldine Forster. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube: *église mouvement*. **Le Crêt 2, 2534 Orvin, pasteurs: Odile Darcey et Éric Naegele 079 816 95 51. contact@eglisevmnt.ch, www.eglisevmnt.ch.**

SAINT-IMIER

Église Évangélique Action biblique Culte: dimanche 5 octobre, 10h. Prédication: Rolf Maier. Garderie et école du dimanche assurées. **Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier, pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.**

Église Évangélique Méthodiste, La Béthania Flach: samedi 4 octobre à 13h30, La Chaux-d'Abel. **Culte**: dimanche 5 octobre à 9h30, avec P. Robert. **Prière communautaire**: jeudi 9 octobre à 19h. **Fourchaux 36, 2610 Saint-Imier, pasteur: Iris Bullinger, 079 685 56 77, www.la-bethania.ch.**

Église le Roc Anti Zone: vendredi 3 octobre, 19h, soirée pour les jeunes de 12 ans et plus. 100% pour toi! Contact: Timothée au 076 675 94 85. **Week-end du groupe de jeunes**: du 3-5 octobre. Pour infos: Auréanne au 079 625 06 85. **Célébration**: dimanche 5 octobre, avec le pasteur Luc Normandin. École du dimanche pour les enfants et garderie pour les plus petits. Accueil café avant et après la réunion. **Service d'entraide**: écoute, partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après.

Autres activités: cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine, coordonnées ci-après. **Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25. www.egliseroc.wordpress.com.**

Église néo-apostolique de Suisse Service religieux: dimanche 5 octobre, 9h30. **Rue de Châtillon 14, 2610 Saint-Imier, Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73. www.stimier.nak.ch/agenda, www.nak.ch, www.nac.today.**

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL Église Évangélique du Pierre-Pertuis Culte**: dimanche 5 octobre, 10h, culte et message biblique de Jean-François, rencontre des assemblées à Ballaigues. **Rencontre de prière**: mardi 7 octobre, 20h. **Espace rencontre**: mercredi 8 octobre, 14h30. **Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz, www.eepp.ch.**

TRAMELAN

Armée du Salut Célébration: dimanche 5 octobre, 9h petit déjeuner, 9h20 prière, 9h45 célébration, aussi diffusée en direct (YouTube, Armée de Salut Tramelan). **Message**: Pascal Donzé. **Speakids** (enfants) et garderie. **Prière 29B12**: lundi 6 octobre, 19h30. Nous prions pour vous. **Prière**: mardi 7 octobre, 9h. **Campagne Bonne nouvelle!**: du mercredi 8 octobre au dimanche 12 octobre, à l'Armée du Salut Tramelan et au Centre Évangélique Tavannes, six occasions d'entendre le témoignage de personnes qui ont vu leur vie transformée par la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ. Mercredi 8 octobre, 20h, soirée à l'Armée du Salut; orateur: Carlo Brugnoli; témoignage: Léa Voutat; musique: Philippe Decourroux. Jeudi 9 octobre, 17h, rencontre à la Buvette du FCTT à Tramelan avec Gilles Yapi-Yapo, footballeur professionnel. Jeudi 9 octobre, 20h, soirée au CET; orateur: Gilles Yapi-Yapo; rap et témoignage: Doris Ndaye. Vendredi 10 octobre, 20h, soirée à l'Armée du Salut; oratrice: Jacqueline Frésard; louange: groupe du CET. Samedi 11 octobre, 20h, soirée au CET; orateur: André Raoilson, de Paris; concert gospel: Irina Worshipper, Paris. Dimanche 12 octobre, 10h, culte en commun au CET, suivi d'un repas; orateur: André Raoilson. Voir communiqué en page 21. **Grand-Rue 58, 2720 Tramelan. Renseignements: Pascal Donzé, 032 487 44 37, pascal.donze@armeedusalut.ch. Location locaux: Diamantine Leiber, 079 723 36 03, diamantine.leiber@armeedusalut.ch. tramelan.armeedusalut.ch.**

Église Évangélique Baptiste, Oratoire Culte: dimanche 5 octobre, 9h30 avec Étienne Grosrenaud. **Étude biblique**: mardi 7 octobre, 20h. **Rue A. Gobat 9, 2720 Tramelan, 032 487 43 88, www.oratoiretramelan.ch.**

Église Évangélique du Figuier Étude biblique: vendredi 3 octobre à 20h, sur le thème: *Les Paraboles de Jésus*. Via zoom. **Culte**: dimanche 5 octobre à 9h30, avec message de Daniele Zagara et partage de la sainte cène. **Rencontre de partage et de prière des aînés**: mercredi 8 octobre à 16h, au Figuier. **Groupe de maison**: des groupes se réunissent pour partager et prier ensemble. Ils sont ouverts afin de vous accueillir. Prenez contact avec le pasteur pour plus d'informations. **Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan, pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98, daniele.zagara@lafree.ch. www.eglisedufiguier.ch.**

Église Évangélique Mennonite du Sonnenberg Culte: dimanche 5 octobre à 10h à la rue des Prés, groupe juniors, garderie. **Culte en allemand**: dimanche 5 octobre à 10h à La Chaux-d'Abel. **Couture**: mardi 7 octobre à 14h à Mont-Tramelan. **Rue des Prés 21, 2720 Tramelan, www.menno-sonnenberg.ch.**

Réformées

■ **ERGUËL Paroisses réformées de l'Erguël, (collaboration) Préavis**: dimanche 19 octobre, culte commun bilingue à Corgémont, 10h. **MEUF (Mille Et Une Femmes)**: café-tricot chaque 1^{er} jeudi du mois, de 14h à 16h à la salle de paroisse de Courtelary, et le 3^e mercredi du mois à la cafétéria de la résidence Hébron à Courtelary. Venez tricoter/crocheter pour offrir aux homes/à la maternité ou pour vous. Avec ou sans connaissances! Matériel sur place. Prochaines dates: 15 octobre, 6 novembre. **GAPE (Groupe d'accompagnement des personnes endeuillées)**: mercredi 28 janvier 2026 de 18h30 à 20h, rue de la Cure 1, Saint-Imier. Une soirée où se dire ou bien seulement se taire face au deuil. Aucune inscription nécessaire. Contact: pasteur Nadine Marschner, 076 611 75 11 nadine.marschner@referguel.ch. **Maëlle Bader-Gallopin, 076 713 39 55, maelle.bader@referguel.ch. Aumônerie des homes:**

Maëlle Bader-Gallopin, maelle.bader@referguel.ch. Catéchisme: www.referguel.ch/activites/enfance-et-jeunesse/catechisme/. Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch. ■ CORGÉMONT-CORTÉBERT Culte: dimanche 5 octobre à Cortébert, sainte cène.

Prière œcuménique: une courte célébration selon l'esprit de Taizé à lieu chaque mercredi, de 19h15 à 19h40, au temple de Corgémont. **Grand-Rue 40, 2606 Corgémont et/ou Crêt de la Chapelle 5, 2607 Cortébert, 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch. Pasteur: Patrick Schlüter, 076 225 71 76, patrick.schluter@referguel.ch. Présidente: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, corgecorte@referguel.ch. Location de la salle de paroisse: M. Monachon, 079 796 81 24. www.referguel.ch. ■ COURTELARY-CORMORET Attention**: pas de culte le 5 octobre à Villeret. Nous vous invitons à vous rendre à Cortébert à 10h. **Rencontres des aînés**: mardi 7 octobre, 14h30 à 16h30, salle de paroisse de Courtelary. **Envie ou besoin d'une visite?** contactez la pasteur, elle se fera un plaisir de vous rencontrer. **Réservation de la salle de paroisse**: Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, stephanie.loic@bluewin.ch. www.referguel.ch. **Pasteur: Maëlle Bader, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch. Présidente: Verena Mathez, 077 226 05 35, pres.courtelary-cormoret@referguel.ch. Secrétaire: Florence Coureau, 032 944 11 63, courtelary-cormoret@referguel.ch (permanence au bureau le mardi matin). Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch. ■ LA FERRIÈRE Culte**: dimanche 5 octobre, 10h, collégiale de Saint-Imier, pasteur Marco Pedrol, célébration de la sainte cène. **Rencontre des aînés**: mardi 7 octobre, 14h, rencontre des aînés et personnes seules à la cure, pasteur Nadine Marschner. **Culte du soir**: dimanche 12 octobre à 20h à La Ferrière. **Offres en ligne**: textes, méditations, poèmes et infos utiles sur www.referguel.ch. **Vers l'Église 5 et/ou 9, 2333 La Ferrière. Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81, 079 291 42 05. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. Visites: Suzanne Stauffer 032 961 11 58, Lotti Lanz 032 961 16 43 ou pasteur. Location salle de paroisse: Béa Liechi, 078 811 25 64. f@ rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour suivre les activités. @ pour faire partie du Groupe WhatsApp paroissiens: Aurore 079 308 79 91. www.referguel.ch. ■ RENAN Culte**: dimanche 5 octobre, collégiale de Saint-Imier, 10h, avec sainte cène. **Rue Samuel d'Aubigné 3, 2616 Renan. Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Pour location de la salle de paroisse: Anita Vogelbacher, 078 699 22 37. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres permanence: 0800 225 500. ■ SAINT-IMIER Culte**: dimanche 5 octobre, 10h, à la collégiale, sainte cène. Pasteur officiant: Marco Pedrol. Offrande: Budget des Autres, CSP. **Transport pour les cultes à l'extérieur**: D. Bongo 079 427 81 52, jusqu'au vendredi 19h. **Jardin participatif de la cure**: venez mettre la main à la terre avec nous! Pour tout renseignement, contactez Emilie Tultak au 079 823 75 93. **Femmes protestantes**: la Baratte vous accueille chaque vendredi matin pour le café-croissant de 9h30 à 11h à la cure. **Après-midis récréatifs des aînés**: mardi 7 octobre, de 14h30 à 17h30 à la cure. **Cultes**: plan annuel des cultes à disposition sur le présentoir de la collégiale et à la cure. **EPER, Aide d'urgence**: nous avons besoin de votre solidarité, compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH37 0900 0000 8000 1115 1 avec la mention 224153-Aide d'urgence Israël/Palestine. **Coin-méditation à la collégiale**: de 7h à 18h30, dans l'abside nord, brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion. **À disposition de nos aînés**: service, commission, transport chez le médecin, ou entretien téléphonique, coordonnées ci-après. **Rue de la Cure 1, 2610 Saint-Imier. Pasteur remplaçant: Marco Pedrol, 076 588 98 85. Présidente: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. Secrétariat: 8h30-12h, Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, saint-imier@referguel.ch. Aumônerie des homes: Maëlle Bader-Gallopin, maelle.bader@referguel.ch. Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch. ■ SONCEBOZ-SOMBEVAL Culte**: dimanche 5 octobre, 10h, temple de Sombeval. **Rencontres des aînés**: mardi 7 octobre à 13h45 à la cure, jeux et partage. Contact: C Tièche ou D. Messerli au 032 489 24 72. **Accompagnement de la pasteur**: si vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, ou une information, vous

pouvez faire appel à la pasteur Séverine Schlüter, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous. N'hésitez pas à la contacter. **Rue du Collège 19 et/ou 50, 2605 Sonceboz-Sombeval. Pasteur: Séverine Schlüter, 076 211 37 17, severine.schluter@referguel.ch. Secrétariat: Florence Coureau, sonceboz-sombeval@referguel.ch. Président: John Broggi, pres.sonceboz-sombeval@referguel.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval. ■ SONVILIER Culte**: dimanche 5 octobre, 10h à Saint-Imier, sainte cène. Officiant Marco Pedrol. **Église ouverte**: mercredi 8 octobre de 17h15 à 18h15 à l'église de Sonviller: temps de méditation et de musique; on y vient et on en repart quand on veut. **Rue de la Cure 6, 2615 Sonviller. Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente: Beatrix Ogi, 079 725 15 41, bea.ogi@bluewin.ch. Secrétariat: sonviller@referguel.ch. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonviller.ch. Permanence des services funèbres: 0800 225 500. www.referguel.ch. ■ VILLERET Attention**: le culte du 5 octobre est annulé. Nous vous invitons à vous rendre à Cortébert à 10h. **Reprise du petit café**: mardi 7 octobre, 9h30 à la cure. **Rencontres des aînés(e)s**: mardi 7 octobre, salle de paroisse de Courtelary. Vous êtes invité(e)s à participer à la rencontre des aîné(e)s sur le thème des pommes, de 14h30 à 16h30. **Rue Principale 35, 2613 Villeret. Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch (à disposition du mardi au dimanche, et présence pastorale au bureau le mercredi 8h-12h). Présidente du conseil de paroisse: Barbara Koenig, pres.villeret@referguel.ch. Secrétariat: ouvert le mercredi 8h30-11h30, 032 941 14 58, villeret@referguel.ch. www.referguel.ch.**

■ **RONDCHÂTEL Paroisse réformée de Rondchâtel Culte**: dimanche 5 octobre, 10h, à l'église de Péry. Officiant: Gilles Bourquin. Organiste: Marie-Claire Charpilloz. Offrande en faveur de Terre Nouvelle. **Proposition d'intercession**: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse de Rondchâtel. **Aînés Péry-La Heutte**: mercredi 22 octobre, 14h, après-midi jeux, salle de paroisse, Péry. **Fruits TerrEspoir**: les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 23 octobre. Livraisons le 5 novembre à Péry, le 6 novembre à Orvin. Péry: renseignements auprès de Nathalie Boillat, 032 481 13 48. Orvin: renseignements à la laiterie Jeandrevin, 032 358 11 89. **Permanence pour les services funèbres**: 079 724 80 08. En cas de répondant, déposer un message. **À votre disposition**: visite, temps de discussion ou échange

de message, coordonnées ci-après. **Rue du Collège 12, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 11 85 (lundi: 13h-17h30, vendredi: 7h45-11h30), contact@paroisse-rondchatel.ch. Pasteurs: Gilles Bourquin 079 280 20 16, Valérie Gafa 078 218 07 47. Location de salles (Grain de sel et salle de la Cure à Orvin, salle de paroisse à Péry): 032 485 11 85. Catéchisme, cycle I et II: Gilles Bourquin (pasteur) 079 280 20 16, Olivier Jordi (catéchète pro.) 079 372 15 57, cycle III: Valérie Gafa (pasteur) 078 218 07 47, Anne Noveraz (catéchète pro.) 079 852 98 77. www.paroisse-rondchatel.ch.**

■ **TAVANNES Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten Gottesdienst**: Sonntag 5. Oktober um 10 Uhr in Renan mit Pfarrer Ruedi Kleiner. **Pikettien**: während der Ferien des Pfarrers bis 13. Oktober hat Pfarrer Ruedi Kleiner. Das Pfarramtshandy wird umgeleitet. **Rue du Pasteur Frêne 12, 2710 Tavannes, Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16.**

■ **TRAMELAN Paroisse réformée Culte**: dimanche 5 octobre, 10h, église de Sornetan. Taxi depuis Tramelan, prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 487 57 64. **Café spirituel mensuel**: lundi 6 octobre, 9h30, église, mini-office méditatif de 30 minutes suivi d'un partage autour d'une tasse de café. Resp. pasteur Caroline Witschi, caroline.witschi@par8.ch, 078 808 98 28. **Chorale Cantemus**: contacts L. Gerber, 032 487 64 84, lillianegerber1@bluewin.ch ou T. Schmid, 032 487 53 16, pollux.schmid@gmail.com. **Célébrations œcuméniques aux homes**: merci de vous renseigner auprès des secrétariats des homes. **Grand-Rue 146a, 2720 Tramelan, 032 487 48 20. Présidente de paroisse: Évelyne Hiltbrand, jeudi 14h-16h ou sur rendez-vous, evelyne.hiltbrand@par8.ch. Secrétariat: Lorena von Allmen, mardi 9h-11h ou sur rendez-vous, tramelan@par8.ch. Pasteur Caroline Witschi, 076 580 01 06, caroline.witschi@par8.ch. Services funèbres (permanence) 0848 77 88 88. www.par8.ch f www.facebook.com/paroissereformeeTramelan.**

Témoins de Jéhovah

■ **SAINT-IMIER Discours public**: samedi 4 octobre, 17h: *À quelles valeurs êtes-vous attaché? suivi de l'étude de la Tour de Garde. Réunion de semaine*: le mardi à 19h15. Lors de nos réunions, l'entrée est libre et il n'y a pas de quête. **Plus d'infos**: www.jw.org > Qui sommes-nous > Offices > Que se passe-t-il dans une Salle du Royaume (vidéo). **Rue du Vallon 28, 2610 Saint-Imier, www.jw.org.**



Temple de la Ferrière



Conseil de ville de Saint-Imier

Séance ordinaire du jeudi 11 septembre 2025, tenue dès 19 h 30 dans la Grande salle de la Salle de spectacles

Présidence:
M. Michel Ruchonnet, président

Secrétaire:
M. Tiago Rodrigues, vice-chancelier

M. Michel Ruchonnet, président:
« Chers collègues nous allons débiter cette séance.

M. le maire, chères conseillères municipales, chers conseillers municipaux, chères conseillères et chers conseillers de ville, M^{me} la chancelière, M. le vice-chancelier, chers représentants de la presse, Mesdames et Messieurs, il est 19 h 30 et j'ai le plaisir d'ouvrir notre 5^e séance du Conseil de ville 2025. »

M. Michel Ruchonnet, président:
« Suite à la démission de la conseillère de ville M^{me} Paula Tanner, je tiens à saluer M. Erwan Egloff, ARC, nouveau conseiller de ville. Je vous souhaite beaucoup de succès et de plaisir dans cette nouvelle fonction au sein du Conseil de ville. »

M. Michel Ruchonnet, président:
« Je cède la parole à notre secrétaire M^{me} Élisabeth Beck, PS, pour l'appel. »

... L'appel fait constater la présence de 23 conseillères et conseillers de ville. La majorité est à 12...

M. Michel Ruchonnet, président:
« M. Ugo Boillat, ARC, 2^e vice-président, étant absent, le Bureau du Conseil de ville n'est pas au complet. Toutefois, comme le 1^{er} vice-président, M. Sébastien Ehl, PLR, est présent, il n'y a pas d'obligation de nommer un 2^e vice-président pour notre séance de ce soir. M^{me} Eda Gauchat, ARC, était pressentie pour assumer ce rôle ce soir. Si vous voulez prendre place auprès du Bureau du Conseil de ville, nous vous accueillons. »

... Vu la non-obligation de nommer un 2^e vice-président pour la séance de ce soir, M^{me} Eda Gauchat, ARC, maintient sa place, à la table de son parti...

M. Michel Ruchonnet, président: « Y a-t-il des demandes de modification de l'ordre du jour? »

M. Laurent Egloff, ARC: « Oui, notre fraction a une demande de modification de l'ordre du jour. La fraction Alternative régionale et communale sollicite le report des points 4 et 5 de l'ordre du jour qui nous est proposé. ARC souhaite que ces sujets soient traités lors de la séance du Conseil de ville du jeudi 23 octobre 2025, après l'examen du budget.

Nous exprimons notre profond soutien aux deux projets:

Tout d'abord l'augmentation de la subvention à Erguël Sports SA qui serait relevée de 52 francs à 70 fr. 20 par habitant. Le coût annuel supplémentaire serait de 92 965 francs, en plus des 265 616 francs déjà accordés actuellement. La création d'un fonds destiné à la rénovation est saluée par la fraction.

ARC souligne l'importance du patinage public et scolaire, du hockey sur glace et du patinage artistique dans la vie du village et de la région. Elle note également que toutes les communes concernées ont accepté cette augmentation, justifiant ainsi le soutien de la fraction à ce complément de dépense.

Ensuite, l'assainissement du terrain de Châtillon:



La communication active porte ses fruits. Malgré certaines réticences lors du précédent vote, une séance d'information très constructive menée par le Service des bâtiments et infrastructures sportives a permis d'expliquer les besoins d'assainir le terrain de Châtillon et de présenter les résultats des tests de pollution et de non-toxicité. La fraction est pleinement consciente de la nécessité de mener ce projet à bien pour le bien-être des enfants et de l'ensemble des citoyens. Le montant de l'investissement s'élève à 620 000 francs.

Malgré l'urgence et l'importance de ces investissements, la fraction ARC considère qu'ils ne peuvent être réalisés qu'à condition d'une augmentation de la quotité d'impôt en 2026. Or, à ce jour, aucune visibilité claire n'existe concernant l'avenir financier de la commune.

Le budget 2026 est en cours d'élaboration au sein de la Commission des finances et ne sera validé que dans quelques semaines. De plus, la commune fait face à un endettement important, estimé à plus de 37 millions de francs, et son déficit structurel demeure. Les résultats de l'audit ne sont pas encore connus des élus travaillant en Commission et au Conseil de ville, et le plan de communication validé par le Conseil de ville n'est plus appliqué par le Conseil municipal.

Dans ces conditions, la fraction estime qu'il est impossible de prendre une décision éclairée. Elle rappelle que l'an dernier, certains projets, comme la réouverture du bassin de natation, avaient été abandonnés.

Question: dispose-t-on de la garantie que ce bassin sera rouvert en fin de saison?

Si ce n'est pas le cas, comment pourrait-on financer d'autres projets et rester cohérent?

La fraction ARC refuse de mener une politique dite de deux poids deux mesures ou de prendre des décisions sans évaluation claire du risque financier encouru. C'est pourquoi nous demandons le report des deux points concernés. »

M. Michel Ruchonnet, président:
« Bien, je vous propose...

... M. Michel Ruchonnet, président, est interrompu par M^{me} Ophélie Krebs Mushahar, PLR...

M^{me} Ophélie Krebs Mushahar, PLR:
« Nous demandons une suspension de séance. »

M. Michel Ruchonnet, président: « La séance est suspendue 5 minutes. »

... Suspension de séance, il est 19 h 39...

... Reprise de séance, il est 19 h 45...

M. Michel Ruchonnet, président:
« Bien, nous allons reprendre. J'avais pensé à plusieurs scénarios possibles. Je crois que finalement le plus simple est de poser la question suivante: Oui ou non au report des points 4 et 5 de l'ordre du jour qui nous est présenté ce soir. »

M. Christian Tharin, PLR: « Nous demandons un vote séparé pour ces deux points. »

M. Michel Ruchonnet, président:
« C'était bien mon idée. »

M. Michel Ruchonnet, président:
« Les conseillers et les conseillères de ville qui sont favorables au report du point 4 de l'ordre du jour qui nous est présenté, et son traitement lors du prochain Conseil de ville du mois d'octobre... »

M. Michel Ruchonnet, président, est interrompu par M. Marcel Gilomen, PLR...

M. Michel Ruchonnet, président: « Oui M. Marcel Gilomen, PLR. »

M. Marcel Gilomen, PLR: « Je demande le vote à bulletin secret. »

M. Michel Ruchonnet, président: « M. le vice-chancelier, je vous laisse préparer le matériel. »

... Préparation du vote à bulletin secret...

... MM. Laurent Egloff, ARC, et Ludovic Huguenin-Eli, PLR, scrutateurs, distribuent et récoltent les voix...

... M^{me} Élisabeth Beck, PS, secrétaire, tient le procès-verbal des résultats du vote...

M. Michel Ruchonnet, président:

« Procès-verbal des résultats du vote: 23 bulletins délivrés. »

23 bulletins rentrés.

11 voix sont favorables au report du point 4 de l'ordre du jour présenté.

12 voix sont contre le report du point 4 de l'ordre du jour présenté. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Le point 4 de l'ordre du jour présenté, à savoir: 4. Crédit d'engagement (dépense périodique) pour l'augmentation, dès 2026, de la subvention annuelle à Erguël Sports SA de 35 %, soit passage de 52 francs/habitant à 70 fr. 20/habitant (augmentation de 18 fr. 20/habitant): préavis au corps électoral

n'est pas reporté et sera traité ce soir. »

M. Michel Ruchonnet président:
« Procédons de la même manière pour le point 5 de notre ordre du jour. »

M. Michel Ruchonnet, président:
« Allons-y M. le vice-chancelier je vous laisse préparer le matériel. »

... Préparation du vote à bulletin secret...

... MM. Laurent Egloff, ARC, et Ludovic Huguenin-Eli, PLR, scrutateurs, distribuent et récoltent les voix...

... M^{me} Élisabeth Beck, PS, secrétaire, tient le procès-verbal des résultats du vote...

M. Michel Ruchonnet, président:

« Procès-verbal des résultats du vote:

23 bulletins délivrés.

23 bulletins rentrés.

12 voix sont favorables au report du point 5 de l'ordre du jour présenté.

10 voix sont contre le report du point 5 de l'ordre du jour présenté.

Il y a 1 bulletin blanc.

M. Michel Ruchonnet, président: « Le point 5 de l'ordre du jour présenté, à savoir: 5. Crédit d'engagement de 620 000 francs, figurant partiellement au plan financier, pour l'assainissement du terrain de Châtillon – Décider du mode de financement: décision

est reporté au prochain Conseil de ville, soit au jeudi 23 octobre 2025. »

L'ordre du jour se présentera de la manière suivante:

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juin 2025
3. Communications du président et du Conseil municipal
4. Crédit d'engagement (dépense périodique) pour l'augmentation, dès 2026, de la subvention annuelle à Erguël Sports SA de 35 %, soit passage de 52 francs/habitant à 70 fr. 20/habitant (augmentation de 18 fr. 20/habitant): préavis au corps électoral
5. Crédit d'engagement de 360 000 francs, figurant au plan financier, destiné à la mensuration officielle du territoire rural de la Municipalité – Décider du mode de financement: décision
6. Crédit d'engagement de 440 000 francs, partiellement prévu au plan financier, pour la récupération des eaux de pluie et la réfection du revêtement sur la partie sud de la Place des abattoirs – Décider du mode de financement: décision
7. Traitement du postulat *Cours de base sur les finances communales* du 19 juin 2025 (PLR): décision
8. Nomination d'un membre au sein de la Commission de gestion, en remplacement de M. James Souchon, démissionnaire, avec effet au 1^{er} octobre 2025
9. Nomination d'un scrutateur au sein du bureau du Conseil de ville, en remplacement de M. Laurent Egloff, démissionnaire
10. Motions, postulats et interpellations
 - 10.1. Motions
 - 10.2. Postulats
 - 10.3. Interpellations
11. Divers et imprévu

1. Appel

Sont présents: M. Ludovic Barras (PLR), M. Marc Houriet (PLR), M^{me} Sandra Moszczanski (PLR), M^{me} Ophélie Krebs Mushahar (PLR), M. Christian Tharin (PLR), M. Ludovic Huguenin-Eli (PLR), M. Anthony Vale (PLR), M. Sébastien Ehl (PLR), M. Patrick Grobety (PLR), M. Marcel Gilomen (PLR), M. Marc Pasquier (PLR), M. Erwan Egloff (ARC), M^{me} Eda Gauchat (ARC), M^{me} Jessica Froidevaux (ARC), M^{me} Martine Bourquin (ARC), M. Ali Assaf (ARC), M. Laurent Egloff (ARC), M. Claude Voisin (ARC), M. Loan Tultak (ARC), M^{me} Élisabeth Beck (PS), M^{me} Isabelle Gambetta (PS), M. Sylvain Ndonfack (PS) et M. Michel Ruchonnet (PS).

Sont absents: M. Yves Rochat (PLR), M^{me} Delphine Boillat (PLR), M. James Souchon (PLR), M. Johan Wermeille (PLR), M^{me} Chiara Voisin (ARC), M. Ugo Boillat (ARC), M. Vital Carnal (PS) et M^{me} Mélanie Lambert (PS).

Conseil municipal: M. Corentin Jeanneret (maire), M^{me} Josika Iles (vice-maire), M. Étienne Geiser, M. Samuel da Silva, M^{me} Gisèle Tharin, M. Olivier Zimmermann, M. Gérard Dessalles et M^{me} Annick Chatelain (chancelière municipale).

Excusé: –

Presse: M^{me} Séverine Bohe (RJB) et M^{me} Céline Lo Ricco Châtelain (*Le Quotidien Jurassien*).

Public: 3 personnes sont présentes dans la salle.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juin 2025

Le procès-verbal de la séance du 19 juin 2025 est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son auteur M. Tiago Rodrigues, vice-chancelier.

3. Communications du président et du Conseil municipal

M. Michel Ruchonnet, président : « Voici mes communications :

- Nous avons reçu le 30 juillet 2025 un courrier (en allemand) de la Commune de Blatten qui nous remerciait chaleureusement pour notre don de 5000 francs que nous avons voté le 19 juin dernier lors du précédent Conseil de ville. Ils ont apprécié notre solidarité et évoquent le nouveau Blatten.
- 20 juin 2025 : 131^e AG ordinaire des actionnaires de La Goule. Une des plus anciennes, si ce n'est la plus ancienne, entreprise de Saint-Imier. Toujours aussi dynamique, pleine de projets, toujours à notre service, saine.
- 27 juin 2025 : Cortège de l'Imériale, une réussite avec cette année une météo plus clémente. Un grand merci à toutes les personnes qui ont rendu possible ce moment de convivialité.
- 31 juillet 2025 : Fête nationale. Là aussi un grand merci à toutes les petites mains. Merci pour l'honneur que vous m'avez fait en me mandant pour l'allocution officielle.
- 6 septembre 2025, donc samedi dernier : Journée de l'eau à Courtelary avec une très belle exposition didactique et une très intéressante table ronde interactive. Sans être mandaté, je m'y suis rendu car je trouvais normal d'être présent vu les relations que nous avons avec le Syndicat des eaux Courtelary-Cormoret. Nous fournissons en eau aussi. Notre chef du Service de l'équipement M. Patrick Adatte était présent pour répondre aux éventuelles questions.»

M. Corentin Jeanneret, maire : « M. le président du Conseil de ville, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de ville, Chers collègues du Conseil municipal, M^{me} la chancelière, M. le vice-chancelier, Chers membres du public, Chers représentants de la presse.

Tout d'abord, je tiens à vous adresser à toutes et tous au nom du Conseil municipal mes meilleures salutations.

J'ai une communication au nom du Conseil municipal ce soir, et elle concerne l'audit mené par Compass Management Services et la suite de ce processus.

Le 1^{er} juillet dernier, M. Léchet, directeur de Compas Management Services, a présenté au Conseil municipal les résultats de l'audit organisationnel et financier de la Municipalité de Saint-Imier, et lui a remis un document de travail. Il en a fait de même avec les chefs de service le 3 juillet 2025. Le Conseil municipal et les chefs de service ont siégé ensemble le 19 août 2025 afin de traiter les quelque 200 mesures d'amélioration et d'économie proposées par Compas management Services. L'objectif de la séance était de passer en revue ces mesures, de définir des priorités et d'avancer efficacement dans ce vaste chantier. L'objectif est que l'Exécutif, secondé par les chefs de service, puisse faire part de sa vision stratégique au sujet des mesures proposées et que cette prise de position accompagne le document de travail établi par Compas Management Services.

Cependant, toutes les mesures proposées n'ont pas pu être abordées

durant cette séance. Il est nécessaire que le Conseil municipal et les chefs de service continuent leur travail en étroite collaboration. Une autre séance s'est tenue en date du 4 septembre 2025. Après plus de 8 heures de discussions au total, les mesures ont pu être passées en revue, priorisées et il a été possible d'attribuer à chacune et chacun des tâches pour avancer dans la mise en œuvre. Des délais ont été fixés et des points réguliers seront faits pour suivre l'avancement. Un outil informatique, collaboratif et en ligne, permettra un meilleur suivi en temps réel et une gestion automatisée des rappels de tâches.

L'ensemble du Conseil municipal et des chefs de service est conscient qu'une étude approfondie des mesures doit être discutée et préparée en prenant le recul nécessaire. Étant donné l'ampleur de la tâche, le Conseil municipal et les chefs de service ont pris la mesure du temps qui sera encore indispensable et que le calendrier initial doit être adapté.

Par conséquent, l'accès au document de travail établi par Compas est encore limité au Conseil municipal, aux chefs de service ainsi qu'à la Commission de gestion. Il n'y a aucune volonté de cacher quoi que ce soit, bien au contraire. Ce temps est nécessaire pour travailler le document et discuter la priorisation et sa mise en œuvre. Les chefs de service sont associés à la démarche, étant donné que la plupart des mesures nécessiteront une mise en œuvre par l'administration et donc sous la supervision directe des chefs de service. Le Conseil de ville et les commissions seront informés en temps voulu.

Toutefois, conscient que l'accès à ce document est primordial et nécessaire pour comprendre la situation, le mettre en œuvre et y adhérer, le Conseil municipal a traité la question de sa mise à disposition dans sa séance du 10 septembre 2025. Le Conseil municipal souhaite qu'un rapport de l'Exécutif accompagne l'audit et présente la vision du Conseil, les mesures retenues et non retenues ainsi que le calendrier et la priorisation. Ce rapport ainsi que l'audit seront remis avec la documentation du prochain Conseil de ville, et sera distribué également aux membres des commissions municipales. Il n'y a aucune mauvaise volonté de l'Exécutif, simplement un besoin de temps pour faire les choses correctement, notamment en rédigeant le rapport et en informant le personnel, pour éviter toute tension ou toute crainte.

Le Conseil municipal a adopté une Déclaration dans sa séance du 19 août dernier. Je tiens un exemplaire à disposition des membres du Conseil de ville ici pour en prendre connaissance.

Dans cette Déclaration, il est indiqué notamment que « La hausse de la quotité d'impôt fera partie intégrante de l'audit et est inéluctable. Toutefois, afin d'avoir le temps de mettre en œuvre l'audit et de procéder à tous les ajustements, les autorités et l'administration auront besoin de temps et de réflexion. Aller devant le peuple sans avoir procédé à tout ce qui pouvait être attendu de la part de la Municipalité ne nous semble pas une bonne approche. Cela pourrait même conduire à un second refus du peuple qui nous reprocherait de ne pas avoir fait tout ce qui était en notre pouvoir pour trouver des solutions à notre niveau, avant de recourir à une augmentation de la fiscalité. Ce d'autant plus que le premier refus du peuple était net et a clairement signifié qu'il attendait plus des autorités, avant de toucher à la fiscalité.

[...] Le Conseil municipal et les chefs de service recommandent de ne pas augmenter la quotité d'impôt dans le cadre du budget 2026.»

Dans ces conditions, le Conseil municipal a suspendu pour l'heure le plan

de communication, tout en le conservant pour une utilisation ultérieure. Il a informé de ceci les chefs de fraction, le personnel ainsi que la Commission des finances. L'essentiel, pour l'heure, est de laisser du temps à l'Exécutif et aux chefs de service pour prioriser et commencer la mise en œuvre. La plupart des mesures nécessiteront des modifications de règlements ou d'autres changements, qui seront in fine de votre compétence. Le Conseil de ville sera donc pleinement associé au déploiement de l'audit, n'ayez crainte.

Mesdames et Messieurs, l'enjeu est de taille : assainir les finances communales en mettant fin au déficit structurel et en résorbant, à terme, l'endettement communal. C'est ensemble que nous sortirons de cette situation complexe. Le Conseil municipal et les chefs de service vous remercient toutes et tous de votre engagement au quotidien au sein du Conseil de ville et des commissions, au service des Imériennes et des Imériens.

Je compte sur la participation de chacune et chacun, nous y avons tous intérêt. Ce n'est qu'unis que nous pourrions revenir vers le peuple en demandant une hausse de la quotité l'an prochain. J'aimerais que chacune et chacun se rappelle quels sont son rôle et le but commun qui doit nous animer dans notre action : servir les Imériennes et les Imériens, dans leur intérêt. Nous n'avons pas tous les mêmes valeurs, mais nous devons avoir un but commun et clair, en faisant front tous ensemble.»

M. Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives : « Installation d'un horodateur sur le parking Nord derrière les Halles de gymnastique. En lien avec une décision de votre Conseil lors du projet de rénovation des Halles de gymnastique en 2016, d'un arrêté de circulation publié en 2020 et d'une Ordonnance de tarification soumise à l'Exécutif début 2025 et publiée via la Feuille officielle, cet horodateur a été posé dernièrement. Cet horodateur rentrera en fonction à partir du 15 septembre 2025. L'application de cette mesure sera effective conformément à l'annonce faite via le communiqué de presse à paraître dans la Feuille officielle. Dans un premier temps, les utilisateurs ne seront pas verbalisés en cas de non-respect de paiement, mais sensibilisés sous la forme d'un flyer apposé sur leur pare-brise pour leur rappeler les nouvelles règles. Avant de mettre les prunes.»

M^{me} Josika Iles, cheffe du Département de l'équipement : « Je vous apporte trois communications ce soir.

1. Communication sur les prix de l'électricité 2026 à Saint-Imier

Les prix de l'électricité 2026 ont été publiés fin août comme le demande la loi fédérale. Le Conseil municipal de Saint-Imier a annoncé une diminution globale des prix de l'électricité qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2026.

Cette évolution diffère toutefois suivant les différentes composantes des tarifs.

Baisse du prix de l'énergie

Bonne nouvelle pour les ménages et les entreprises, le prix de l'énergie va diminuer. Bien que notre stratégie annoncée pour 2024-2026 prévoyait un prix stable sur 3 ans, les prix 2026 baisseront de 0,9 cts/kWh, soit d'environ 6%. Les achats optimisés et des conditions de marché plus favorables permettent cette baisse.

Les taxes communales restent stables

Les taxes fixées par la commune demeurent inchangées, garantissant une continuité et une stabilité bienvenues, dans un contexte marqué par de fortes incertitudes.

Légère hausse du tarif réseau

L'augmentation des coûts du réseau amont, est due en partie au fait des investissements indispensables pour moderniser ce dernier ainsi qu'à l'augmentation de l'autoconsommation de l'énergie photovoltaïque produite à Saint-Imier qui ont rendu nécessaire une hausse modérée du tarif réseau en 2026.

Évolution contrastée des taxes fédérales

Si la taxe Swissgrid passera de 0,55 ct/kWh à 0,27 ct/kWh, celle finançant la réserve d'électricité augmentera de 0,18 cts/kWh. Notons encore qu'une nouvelle taxe fédérale couvrant les coûts solidaires (+0,05 ct/kWh) sera prélevée en 2026 pour financer les renforcements des réseaux et fournir une aide transitoire à l'industrie suisse de l'acier et de l'aluminium.

Au final les tarifs 2026 auront une évolution favorable aux clients imériens

Dans l'ensemble, ces évolutions représentent pour une famille consommant 4500 kWh par an (catégorie H4 de l'Elcom) notre plus grand secteur une diminution moyenne globale de 1,3% qui correspond à environ 20 francs par an.

2. Étude hydrogéologique pour la protection des sources de la Raisetette et du Torent (Cormoret)

Des compléments d'étude ont été lancés il y a plusieurs années afin de délimiter plus précisément les zones de protection de ces 2 sources exploitées par la commune de Saint-Imier ainsi que par le SEF (le Syndicat pour l'alimentation des Franches-Montagnes) en eau potable.

Ses études sont bien sûr patronnées par les cantons de Berne et de Neuchâtel, ces investigations prévoient plusieurs injections de colorant dans la région des Convers (réalisées en 2024) et des Pontins (2025).

Le 9 septembre, 2 colorants ont été injectés dans le secteur des Pontins. L'un des traceurs de couleur rouge est apparu dans la source de la Firole dans le quartier du Pont ce matin.

Le second, de couleur verte, n'est pas encore apparu.

Plusieurs sources de la région vont être suivies durant plusieurs semaines afin de mieux comprendre les circulations souterraines des eaux.

Rappelons encore que ces colorants sont agréés par l'Office fédéral de l'environnement et qu'ils ne présentent aucun danger tant pour l'environnement que pour les êtres humains.

3. Travaux Châtillon

Vous dire également que les travaux Châtillon-Vallon sont terminés, la route est rouverte. Et vous dire dans la foulée que le canton commencera quant à lui ses travaux sous le pont lundi. Alors profitez du week-end.»

4. Crédit d'engagement (dépense périodique) pour l'augmentation, dès 2026, de la subvention annuelle à Erguël Sports SA de 35 %, soit passage de 52 francs/habitant à 70 fr. 20/habitant (augmentation de 18 fr. 20/hab.) : préavis au corps électoral

Rapport du Conseil municipal :

La société Erguël Sports SA est détenue par les dix communes du Vallon de Saint-Imier et a pour but de fournir des infrastructures sportives à la population du Vallon de Saint-Imier, en particulier en faveur des communes et des associations sportives.

Elle exploite la Clientis Arena située à Saint-Imier. Cette société est subventionnée par les dix communes

fondatrices. Depuis la création de la société et la rénovation de la patinoire, la subvention reste inchangée. Pour Saint-Imier, elle se monte à 52 francs par habitant.

Or, le montant des subventions communales ne permet plus de couvrir l'ensemble des charges induites par l'exploitation de la patinoire. Le conseil d'administration d'Erguël Sports SA, présidé par M. Olivier Zimmermann, conseiller municipal, a donc donné mandat d'établir différents scénarios en lien avec une augmentation.

Différents points expliquent en quoi une augmentation est nécessaire pour pérenniser cette infrastructure incontournable du Vallon.

Premièrement, les charges de personnel ont augmenté. Sur la base d'une étude menée par le Service des bâtiments et des infrastructures sportives pour Erguël Sports SA, un manque de 0,5 EPT a été décelé. Pour y remédier, la Municipalité de Saint-Imier a engagé un nouveau collaborateur à 50% qui a commencé au 1^{er} mars 2024 ses activités. Pour rappel, la Municipalité de Saint-Imier est l'employeur du personnel de la patinoire et refacture la part concernant la patinoire à la société. Le personnel travaille le reste du temps à la piscine. Dans le cadre de cette étude, il est ressorti que la clef de répartition entre la Municipalité et Erguël Sports SA ne reflétait pas la réalité. Actuellement, les charges sont réparties par moitié entre les deux entités. Or, il ressort clairement que les collaborateurs consacrent 60% de leur temps de travail à la patinoire et 40% à la piscine. Une augmentation de la subvention permettrait de corriger la clef de répartition et de refléter fidèlement la réalité, dans l'intérêt notamment de la Municipalité.

Deuxièmement, les coûts de l'énergie ont explosé ces dernières années. Les raisons ont déjà été largement commentées et cette situation n'est pas propre à la Municipalité, mais tient notamment compte de la géopolitique mondiale. Les différents graphiques dans le rapport accompagnant le présent Message présentent la situation dès 2017, soit avant les travaux de rénovation de la patinoire. Grâce aux travaux, des économies d'énergie ont été réalisées. Mais l'augmentation des tarifs a conduit à une hausse conséquente des charges pour Erguël Sports SA. Cette situation rend une augmentation de la subvention municipale inéluctable.

Enfin, troisièmement, le conseil d'administration d'Erguël Sports SA propose la création et la dotation d'un fonds de rénovation. Cette infrastructure ne dispose pas actuellement d'un tel fonds. Certes, la dernière rénovation date de 2018, mais il convient de rappeler que la machinerie ainsi que le système de refroidissement présent dans la dalle n'avaient pas été changés lors de la rénovation et qu'ils avaient fait l'objet d'une révision. Dans une optique de bonne gestion et pour se conformer aux normes (SIA, AIB, etc.), la création d'un fonds de rénovation est incontournable. Le Conseil municipal tient à saluer cette proposition et cette anticipation, démontrant clairement une volonté de pérenniser cette infrastructure et de la gérer selon les règles de l'art. À nouveau, la création d'un tel fonds rend l'augmentation de la subvention incontournable.

Parmi les différentes projections chiffrées, le conseil d'administration d'Erguël Sports SA a retenu une augmentation de 35% de la subvention ; ainsi chaque commune voit sa participation augmenter dans la même proportion. Ce montant est le plus réaliste et le plus juste, compte tenu de ce qui précède. La volonté n'est pas de devoir revenir ponctuellement devant le Corps électoral pour augmenter la subvention. La présente augmentation est réaliste et tient compte des défis à relever par la patinoire. Elle permet de pérenniser cette infrastructure sportive d'importance régionale.

À titre d'information, les neuf autres communes actionnaires d'Erguël Sports SA ont d'ores et déjà accepté cette augmentation de 35 % de la subvention communale. Il reste à la commune-siège de se prononcer. Étant donné que le montant total sur 10 ans (car il s'agit d'une dépense périodique), soit celui de la subvention de base de 52 francs par habitant et l'augmentation de 35 % de 18 fr. 20, dépasse la somme de 1 000 000 francs, le Corps électoral imérien est seul compétent pour valider cette dépense.

L'Exécutif est convaincu du bien-fondé de cette augmentation, et ce malgré le contexte financier actuel. De gros investissements ont été consentis en 2018 et ont été largement plébiscités à l'époque, démontrant l'attachement à cette infrastructure. Ne pas augmenter la subvention reviendrait à fragiliser cette infrastructure et la société qui l'exploite. C'est pourquoi il est important de soutenir cette augmentation. Le Conseil municipal estime que la votation doit être organisée dans les meilleurs délais afin d'aller de l'avant. Si votre Autorité devait choisir d'augmenter la quotité d'impôt, l'Exécutif estime qu'il n'est pas judicieux d'aller devant le peuple avec le budget et le crédit d'engagement dont il est question ici en même temps.

Compte tenu de ce qui précède, et sur préavis unanimes des commissions des bâtiments et infrastructures sportives et des finances, le Conseil municipal recommande au Conseil de ville de prévoir favorablement le crédit d'engagement pour l'augmentation, dès 2026, de la subvention annuelle à Erguël Sports SA de 35 %, soit un passage de 52 francs/habitant à 70 fr. 20/habitant, à l'intention du Corps électoral.

Ouverture de la discussion :

M. Marcel Gilomen, PLR: « La fraction PLR soutient à l'unanimité le crédit d'engagement destiné à l'augmentation de la subvention annuelle en faveur d'Erguël Sports SA. Nous espérons que les électeurs nous accompagneront dans cette démarche, qui vise à pérenniser une infrastructure sportive récemment rénovée, au bénéfice de toute la population. La création d'un fonds de rénovation nous réjouit tout particulièrement. Il permettra de faire face aux imprévus futurs, et nous espérons qu'à l'avenir, une telle approche pourra également être appliquée à nos propres bâtiments communaux. »

M^{me} Isabelle Gambetta, PS: « Saint-Imier est l'une des 10 communes fondatrices de la Société Erguël Sports SA et à la charge de l'exploitation de la patinoire Clientis Arena, elle participe financièrement et refacture ses travaux à la SA. Cette société a pour but d'exploiter ce site sportif durablement avec une répartition équitable des coûts entre les communes bénéficiaires. Depuis la création de la société et la rénovation du site, datant de 2016, le montant de la subvention de la part de Saint-Imier s'élève à 52 francs/habitant. Or depuis quelques années, comme nous le vivons toutes et tous, les charges induites par l'exploitation n'ont cessé d'augmenter, en particulier celles liées à l'électricité, au gaz et à l'eau et au personnel nécessaire à son bon fonctionnement. Le montant de la subvention ne suffit plus à couvrir ces dépenses et différents scénarii établis par le Conseil d'administration de la société ont été étudiés. Il s'avère d'une part que les clés de répartition entre les communes doivent être recalculées. D'autre part, que la répartition des heures des employés, fournies par la commune puis refacturées à la société, a été revue entre la patinoire et la piscine. Il en ressort, qu'à la suite de ces nouveaux calculs et ces augmentations des charges, la subvention communale doit s'élever à 70 fr. 20/habitant pour garantir l'exploitation du site. La commune de Saint-Imier est la dernière à devoir voter l'augmentation de son subventionnement, toutes

les autres communes ont accepté l'augmentation. Des mesures d'économie d'énergie, telles que la pose de panneaux solaires, ont été entreprises pour limiter les coûts d'exploitation. Cette infrastructure constitue un élément essentiel de l'attractivité de la commune, notamment pour la population et la jeunesse. La fraction socialiste encourage la création du fonds de rénovation, ce fonds devrait également se créer pour tous les bâtiments du patrimoine financier et administratif permettant ainsi de pallier aux dépenses pour l'entretien et la rénovation. Il sera encore nécessaire d'investir à terme dans la rénovation de la dalle et de la machinerie, nécessaire pour maintenir le fonctionnement du site. La situation financière de la commune est préoccupante et nécessite des choix rigoureux: si des équipements doivent être maintenus, des recettes fiscales accrues seront nécessaires, en particulier via une augmentation de la quotité d'impôt à court terme. Le Conseil de ville se doit de rester responsable face aux nombreuses dépenses et pour la fraction socialiste cela passera inmanquablement par une augmentation de la quotité d'impôt au plus vite, sans quoi le gouffre financier croîtra exponentiellement. La population doit être informée des enjeux financiers liés au maintien des services publics tels que la patinoire, les piscines ou les terrains de sport, il est indispensable d'avoir des rentrées financières plus importantes. La suppression des créneaux du samedi matin pour le public, au profit des clubs, est regrettable, car elle prive de nombreuses familles (notamment les bénéficiaires du Pass-sport) d'un accès abordable à une activité hivernale régionale alors même que les alternatives en plein air se raréfient, d'ailleurs fortement dépendante de la situation d'enneigement toujours plus compromise avec le changement climatique. La fraction socialiste appelle les clubs sportifs à optimiser leur utilisation de la glace, en favorisant les entraînements à Saint-Imier, lorsque la glace est disponible afin de garantir une exploitation efficiente et rentable de l'infrastructure, au lieu d'envisager des déplacements dans d'autres stades de glace par exemple. La commune de Saint-Imier, en tant que future première commune du Jura bernois, joue un rôle moteur dans le maintien et le développement de cette installation régionale et se doit de ne pas mettre en péril l'utilisation de la Clientis Arena. C'est donc avisée et prudente que la fraction socialiste prévoie favorablement le crédit d'engagement pour l'augmentation de la subvention annuelle, dès 2026, à Erguël Sports de 35 %, soit un passage de 52 francs/habitant à 70 fr. 20/habitant. »

M^{me} Jessica Froidevaux, ARC: « Notre fraction ne fera pas de déclaration spécifique vu que nous l'avons déjà faite en début de séance, au moment de la demande de modification de l'ordre du jour. Toutefois, nous nous permettons de poser une question avant le vote. Est-ce que nous pourrions avoir une réponse ou information quant à la réouverture du bassin de natation? »

M. Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives: « Quel est le lien avec Erguël Sports SA? »

M^{me} Jessica Froidevaux, ARC: « Nous souhaitons traiter les dossiers sportifs et services à la population de la même manière. Il s'agirait de savoir s'il y a déjà une réponse quant à la réouverture du bassin de natation. S'il n'y a pas encore de réponse, nous prenons acte. »

Michel Ruchonnet, président: « Je ne comprenais pas bien la question non plus, car ici nous parlons d'Erguël Sports SA. Par contre, vous pouvez déposer une interpellation concernant le bassin de natation. »

Jessica Froidevaux, ARC: « Cela nous permettait d'avoir l'information avant le vote. Vu qu'il n'est pas possible

d'avoir l'information pour le bassin de natation, serait-il possible d'avoir un état d'endettement. Nous avons déposé une interpellation il y a deux semaines, et je sais que la réponse sera donnée ce soir, mais plus tard. »

M. Corentin Jeanneret, maire: « J'ai les réponses ici, alors je ne vais pas faire de la rétention d'informations: »

L'endettement de la commune au 31 décembre 2024 est de 3 206 500 francs.

Selon les prévisions actuelles, l'endettement de la commune au 31 décembre 2025 sera de 3 413 000 francs. »

M^{me} Jessica Froidevaux, ARC: « Merci M. le maire pour ces réponses. Je demande une suspension de séance. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Je suspend la séance. »

... Suspension de séance, il est 20 h 22...

... Reprise de séance, il est 20 h 30...

M. Michel Ruchonnet, président: « Bien, nous reprenons. J'ai le sentiment que nous pouvons directement passer au vote après cette suspension de séance. »

Au vote, le crédit d'engagement (dépense périodique) pour l'augmentation, dès 2026, de la subvention annuelle à Erguël Sports SA de 35 %, soit passage de 52 francs/habitant à 70 fr. 20/habitant (augmentation de 18 fr. 20/habitant), avec préavis favorable au Corps électoral, est accepté par 15 voix pour, 0 voix contre. Il y a 8 abstentions.

M. Michel Ruchonnet, président: « Le Bureau du Conseil de ville va s'atteler à la rédaction du Message à l'attention du Corps électoral. »

5. Crédit d'engagement de 360 000 francs, figurant au plan financier, destiné à la mensuration officielle du territoire rural de la Municipalité – Décider du mode de financement : décision

Rapport du Conseil municipal:

La garantie de propriété est garantie par la Constitution fédérale. Elle est mise en œuvre au travers des registres fonciers, qui répertorient l'ensemble des propriétaires, mais aussi des limites de chaque parcelle. Les informations contenues dans ce registre permettent aussi aux collectivités publiques d'exercer leurs tâches: impôts, aménagement du territoire, procédures d'octroi de permis de construire, etc.

Conformément à la législation fédérale et étant donné les considérations ci-dessus, l'ensemble du territoire national doit être cadastré. Les communes sont les garantes de cette obligation. La Municipalité a été contactée par le Canton de Berne par courrier daté du 24 mars 2023 (en annexe) et nous enjoignant de procéder à la mensuration pour le secteur concerné, soit le territoire rural.

De nouveaux standards en matière de modèle de représentation du territoire rendent obligatoires la mise à jour de l'arpentement et la digitalisation des parcelles. L'ensemble des zones urbanisées de notre localité à savoir Saint-Imier, Mont-Soleil et les Savagnières dessous répond déjà à ces critères. Il reste donc à mettre à jour la mensuration officielle du territoire rural de la Municipalité.

Afin de se conformer à la législation, un montant de 400 000 francs figure au plan financier. Ce montant a pu être affiné après discussion avec le géomètre pour la commune

de Saint-Imier (sigeom). Dès lors, l'enveloppe nécessaire pour l'ensemble des travaux se monte à 355 518 francs et sert de base à la demande de crédit. Toutefois, le canton avancera l'ensemble de ces frais et la commune remboursera par des tranches annuelles sur une durée allant de 4 à 8 ans.

Les démarches entreprises par le Service Urbanisme et mobilité montrent que la part à charge de la commune sera moins importante. En effet, selon l'office cantonal compétent et le géomètre, le montant à charge de la Municipalité sera de l'ordre de 70 000 francs. L'Exécutif a renoncé à mettre à charge des propriétaires un montant de l'ordre de 43 000 francs, ce que la législation nous autoriserait à facturer. Cette décision est justifiée en vertu du principe d'égalité de traitement (en effet, la Municipalité n'a jamais mis à charge des propriétaires ces frais par le passé) de traitement et étant donné le travail administratif supplémentaire que cela occasionnerait.

Compte tenu de ce qui précède, et sur préavis unanimes des commissions urbanisme et mobilité et des finances, le Conseil municipal recommande au Conseil de ville d'accepter le crédit d'engagement de 360 000 francs figurant au plan financier, en recourant si nécessaire à l'emprunt.

Ouverture de la discussion:

M. Ludovic Barras, PLR: « La fraction PLR et environs accepte à l'unanimité le point 5 tel que présenté. Nous souhaitons simplement relever que, pour la commune, la participation financière se limite à 70 000 francs, ce qui reste une charge mesurée dans le cadre de ce projet. Nous tenons également à remercier l'Exécutif d'avoir renoncé à imputer les 43 000 francs aux propriétaires concernés. Cette décision favorise un climat de confiance et de collaboration entre la commune et ses habitants. »

M. Claude Voisin, ARC: « La fraction ARC a pris connaissance du rapport concernant la mensuration du territoire rural de la Municipalité. De nouveaux standards en matière de modèle de représentation du territoire rendent obligatoires la mise à jour de l'arpentement et la numérisation des parcelles. L'ensemble des zones urbanisées de notre localité à savoir Saint-Imier, Mont-Soleil et les Savagnières dessous répond déjà à ces critères. Il reste donc à mettre à jour la mensuration officielle du territoire rural de la Municipalité. En conclusion la fraction ARC accepte le crédit d'engagement de 360 000 francs figurant au plan financier, en recourant si nécessaire à l'emprunt. »

M. Sylvain Ndonfack, PS: « Revoir les mensurations rurales de la Municipalité de Saint-Imier est une démarche importante, ce que la fraction socialiste reconnaît pleinement. Toutefois, il ne nous paraît ni urgent ni opportun de procéder à cette révision tant que la commune n'en a pas les moyens, et cela même si une part importante de la somme est prise en charge par le canton. » La fraction socialiste laisse le libre choix de vote. »

Au vote, le crédit d'engagement de 360 000 francs, figurant au plan financier, destiné à la mensuration officielle du territoire rural de la Municipalité, est accepté par 21 voix pour, 0 voix contre. Il y a 2 abstentions.

M. Michel Ruchonnet, président: « Le crédit est donc accordé. »

M. Michel Ruchonnet, président: « J'ai entendu plusieurs avis sur le mode de financement. Je pense qu'il faut voter sur ce point aussi? »

M. Corentin Jeanneret, maire: « Effectivement le Règlement du

Conseil de ville de Saint-Imier prévoit que seul le Conseil de ville peut décider de recourir à l'emprunt. Au vu de l'état actuel des finances communales, les commissions concernées et le Conseil municipal recommandent de recourir à l'emprunt si nécessaire. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Je vais faire voter ceci. Les conseillères et les conseillers de ville qui sont d'accord de recourir à l'emprunt si nécessaire sont priés de le manifester par un lever de main. »

Au vote, le recours à l'emprunt si nécessaire est accepté par 22 voix pour, 0 contre. Il y a 1 abstention.

6. Crédit d'engagement de 440 000 francs, partiellement prévu au plan financier, pour la récupération des eaux de pluie et la réfection du revêtement sur la partie sud de la Place des abattoirs – Décider du mode de financement : décision

Rapport du Conseil municipal:

Le secteur des anciens abattoirs est en pleine mue et servira de véritable carte de visite pour les personnes arrivant en train. De nombreux projets sont en cours dans ce quartier et permettront d'en améliorer l'attractivité et l'aspect. On peut penser notamment à la vente et au projet de rénovation et d'agrandissement du hangar des Sapeurs-pompiers, à la construction du dépôt des Services techniques, à la réaffectation future des anciens abattoirs ou encore à la construction du centre Migros dont les travaux avancent.

En prévision de la mue de ce quartier, il convient de réaliser des travaux sur la place des abattoirs. En effet, les eaux de pluie ne sont pas récupérées. Si cela ne posait pas de problème jusqu'à présent étant donné l'affectation de la place et des alentours, cela en posera à l'avenir. Si les eaux de pluie ne sont pas récupérées et étant donné la pente de place, elles vont directement inonder la nouvelle construction Migros. Les travaux prévus sont détaillés en annexe et explicités sur un plan, joint également.

A ce stade, il n'est pas prévu de modifier l'affectation de la place des abattoirs, hormis les travaux liés au captage des eaux. Cela ne semble pas pertinent, notamment afin d'assurer un accès aux véhicules d'intervention et aux véhicules des personnes appelées en intervention. Malgré ces contraintes et afin de tenir compte de la durabilité et de la motion socialiste acceptée par votre Autorité, il est prévu de planter quelques arbres dans le cadre des travaux.

Afin de déterminer le montant du crédit, un devis a été requis auprès de l'entreprise ATB SA. Ce devis vous est également joint en annexe et s'élève à 430 000 francs. Il a été augmenté de 10 000 francs afin de pouvoir prévoir la plantation des arbres, comme indiqué ci-dessus. Cet élément, qui ne change pas fondamentalement le projet, n'a pas fait l'objet d'un préavis de la commission des finances étant donné qu'il est intervenu ultérieurement à la séance, mais la commission a été dûment informée.

Compte tenu de ce qui précède, et sur préavis unanimes des commissions urbanisme et mobilité et des finances, le Conseil municipal recommande au Conseil de ville d'accepter le crédit d'engagement de 440 000 francs figurant partiellement au plan financier, en recourant si nécessaire à l'emprunt.

Ouverture de la discussion:

M. Michel Ruchonnet, président: « Ici aussi, si vous pouvez directement ajouter le mode de financement dans votre intervention, merci. »

M^{me} Martine Bourquin, ARC: « La fraction ARC a pris connaissance de ce projet avec intérêt. Compte tenu du projet de rénovation et d'agrandissement du hangar des pompiers, de la construction de la nouvelle Migros et de la réaffectation annoncée des anciens abattoirs, il semble normal et souhaitable que des travaux de réfection du revêtement et de récupération de l'eau de pluie soient entrepris pour éviter de futures inondations dans le centre commercial. Avec la plantation de quelques arbres, ce projet joint l'utile à l'agréable. C'est pourquoi la fraction ARC accepte le crédit d'engagement de 440 000 francs figurant partiellement au plan financier, en recourant à l'emprunt si nécessaire. »

M^{me} Isabelle Gambetta, PS: « Le développement du quartier de Marne la Coudre avec l'actuelle construction du centre commercial Migros requiert certains travaux pour récupérer les eaux de pluie issues du ruissellement de la Place des abattoirs. Sans ces aménagements, il y a un risque d'inonder ce nouveau bâtiment. La construction de deux acodrans ainsi que la réfection du revêtement sont prévues. Devant cette nouvelle utilisation commerciale, cette dépense est inéluctable pour garantir le bon fonctionnement du centre et le maintien de la fonctionnalité de la Place. La fraction socialiste souligne la volonté du Département urbanisme et mobilité de veiller à la végétalisation de cette place (l'implantation d'arbres). Afin de ne pas avoir d'îlots de chaleur et un bon drainage, peut-être que le dallage végétalisé est également envisageable, rendant ainsi cette place aussi agréable dans le futur, mais ne limitant pas son usage (accès pour les sapeurs-pompiers et places de parking). À nouveau, le Conseil de ville se retrouve avec le 3^e objet présenté ce soir à devoir investir alors que la situation financière de la commune n'est pas du tout favorable et que le déficit continue de se creuser. Une fois de plus, nous dépensons plus que nous avons à disposition dans notre bourse. Consciente de notre responsabilité dans la gestion des finances de notre commune, la fraction a longuement discuté des priorités des investissements et du besoin d'informer à nouveau la population. Le plan de communication que nous avons voté en juin laissait ouverte la possibilité de demander une augmentation de la quotité d'impôt cette année encore et cela ne devrait plus attendre si l'on veut continuer de développer notre Cité et maintenir son attractivité. La fraction socialiste suit les préavis unanimes des commissions de l'urbanisme et mobilité et des finances en acceptant le crédit d'engagement de 440 000 francs figurant partiellement au plan financier, en recourant si nécessaire à l'emprunt. »

M. Sébastien Ehl, PLR: « Nous tenons tout d'abord à remercier la Municipalité pour l'attention portée à la question de la temporalité des

travaux. Actuellement, nous nous réjouissons de l'avancement du chantier de la Migros, qui témoigne du dynamisme insufflé dans cette partie du village. Nous adressons également nos remerciements au Service concerné pour ses bons soins et son engagement dans le suivi de ce projet. S'agissant du budget, nous voterons favorablement. Nous tenons toutefois à rappeler que le budget constitue avant tout un cadre financier, et qu'il reste indispensable d'assurer une gestion rigoureuse et responsable des finances communales. »

Au vote, le crédit d'engagement de 440 000 francs, partiellement prévu au plan financier, pour la récupération des eaux de pluie et la réfection du revêtement sur la partie sud de la Place des abattoirs, financé en recourant à l'emprunt si nécessaire, est accepté à l'unanimité.

7. Traitement du postulat Cours de base sur les finances communales du 19 juin 2025 (PLR): décision

Rapport du Conseil municipal:

En date du 19 juin 2025, le PLR a déposé un postulat intitulé *Cours de base sur les finances communales*. Ce postulat ayant été déposé plus de 16 jours avant la séance du Conseil de ville et conformément au Règlement dudit Conseil, le Conseil municipal doit y répondre lors de la séance du législatif de ce soir.

Le Conseil municipal a pris connaissance du postulat et partage l'avis des postulants: la tâche d'élue communal, fonction de milice, n'est pas toujours aisée et les réglementations sont diverses et nombreuses. Dans ce contexte, il faut se familiariser avec beaucoup de notions, de processus et de fonctionnement afin de maîtriser les dossiers et de pouvoir exprimer un avis éclairé.

Les cours pour les élus communaux mis sur pied par la Préfecture entendent répondre à ce besoin. Ils s'adressent à tous les élus de la région et traitent des nombreuses thématiques auxquelles tout élu fait face dans le cadre de son ou de ses mandats. L'organisation d'un cours en journée peut certainement expliquer le taux de participation, l'activité politique locale étant avant tout de la milice.

Afin de pouvoir traiter le postulat, le Conseil municipal a pris contact avec l'OACOT, qui s'occupe du module *Finances communales*. Renseignements pris, il s'avère qu'il est possible de mettre sur pied un cours basé sur ce module et spécifiquement destiné aux élus communaux imériens. Le cours ne serait pas facturé étant donné qu'il s'agit d'une mission de base de l'OACOT. Étant donné le calendrier et notamment en prévision du budget, la date du 2 octobre 2025

a été bloquée provisoirement avec M^{me} Sandrine Sylvant, inspectrice des finances, qui dispensera ce cours. Il est prévu un cours unique d'une durée de 90 minutes. La Salle de spectacles a d'ores et déjà été préservée.

En cas d'acceptation, le Conseil municipal propose d'ouvrir ce cours aux membres du Conseil de ville, de la Commission des finances ainsi que des chefs de service. Des questions pourraient être posées au préalable afin de définir les contours de l'intervention de M^{me} Sandrine Sylvant.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil municipal recommande au Conseil de ville d'accepter le postulat et de réserver la date du 2 octobre 2025 à 19 h.

Ouverture de la discussion:

M. Laurent Egloff, ARC: « La fraction ARC approuve le postulat *Cours de base sur les finances communales* et espère que les cours dispensés par l'Oacot seront assidument suivis, étant donné la complexité des enjeux et les difficultés que nous traversons, l'érudition économique ne peut que nous faire avancer. »

M^{me} Elisabeth Beck, PS: « La fraction socialiste soutient le postulat proposant aux élu(es) de la commune de suivre un cours de perfectionnement à ce sujet sous la forme d'un module de 90 minutes. Il s'agit d'une mission de base offerte par l'Oacot, l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire. Ce cours ne serait donc pas facturé. C'est volontiers si le support de cours pouvait être mis à disposition pour les personnes n'ayant pas l'opportunité d'être présentes le jeudi soir 2 octobre 2025. La fraction socialiste propose d'inviter aussi les membres des commissions ne faisant pas partie du Conseil de ville. Elle remercie d'ores et déjà M^{me} Sandrine Sylvant, inspectrice des finances, qui le dispensera ainsi que l'administration communale qui a fait les démarches pour l'organiser. »

M^{me} Ophélie Krebs Mushahar, PLR: « C'est avec une grande satisfaction que nous avons pris note de la réponse du Conseil municipal concernant notre postulat *Cours de base sur les finances communales*, déposé le 19 juin 2025. Nous remercions l'Exécutif pour sa réactivité et la rapidité avec laquelle ce cours a pu être organisé. En cas d'acceptation, nous ne pouvons qu'encourager l'ensemble des membres du Conseil de ville à participer à ce cours. Cela renforcera notre compréhension des enjeux financiers, et nous permettra d'examiner avec davantage de clarté et de discernement les discussions relatives aux comptes et au budget que nous sommes appelés à voter. Notre fraction accepte de manière unanime et avec enthousiasme le postulat. »

Au vote, le postulat *Cours de base sur les finances communales* du 19 juin 2025 (PLR), est accepté à l'unanimité.

M. Michel Ruchonnet, président: « Vous avez tous reçu le courriel de M. Tiago Rodrigues, vice-chancelier, qui indiquait qu'en cas d'acceptation du postulat, il nous invitait à réserver la soirée du jeudi 2 octobre 2025, dès 19 h, afin de participer au cours de base sur les finances communales. J'en ai parlé avec le maire ce matin, c'est un cours très important et je vous encourage à y participer. »

M. Michel Ruchonnet, président: « D'une manière pratique, où devons-nous nous inscrire M. Tiago Rodrigues, vice-chancelier? »

... M. Tiago Rodrigues, vice-chancelier, se concerte visuellement avec M. Corentin Jeanneret, maire...

M. Corentin Jeanneret, maire: « Je ne suis pas M. Tiago Rodrigues, vice-chancelier, mais je vais répondre à la question. Nous allons organiser les

modalités avec le Service des finances. Nous allons inviter également toutes les commissions municipales, car le sujet est complexe et mérite d'être bien compris. Vous recevrez les modalités d'inscription prochainement. M^{me} Sandrine Sylvant, inspectrice des finances, m'a d'ores et déjà informé que sa responsable, sa supérieure, serait également présente pour montrer le soutien du canton à Saint-Imier. »

M. Michel Ruchonnet, président: « Parfait, la date est bloquée dans nos agendas respectifs »

8. Nomination d'un membre au sein de la Commission de gestion, en remplacement de M. James Souchon, démissionnaire, avec effet au 1^{er} octobre 2025

M^{me} Ophélie Krebs Mushahar, PLR, propose M. Marc Houriet, PLR.

M. Marc Houriet, PLR, est nommé à l'unanimité, moins l'intéressé.

9. Nomination d'un scrutateur au sein du bureau du Conseil de ville, en remplacement de M. Laurent Egloff, démissionnaire

M. Michel Ruchonnet, président: « M^{me} Paula Tanner ayant quitté sa fonction de conseillère de ville et cheffe de la fraction ARC, c'est M. Laurent Egloff, ARC, qui a repris cette fonction. Rien dans nos règlements ne stipule qu'un chef de fraction ne peut pas faire partie du Bureau du Conseil de ville. Toutefois, M. Laurent Egloff, ARC, a signalé vouloir quitter sa fonction de scrutateur, afin de se consacrer sur sa tâche de chef de fraction ARC. »

M. Laurent Egloff, ARC, propose M^{me} Eda Gauchat, ARC.

M^{me} Eda Gauchat, ARC, est nommée à l'unanimité, moins l'intéressée.

M. Michel Ruchonnet, président: « D'ores et déjà Eda, bienvenue au sein du Bureau du Conseil de ville. »

10. Motions, postulats et interpellations

10.1. Motions 10.2. Postulats 10.3. Interpellations

10.1. Motions

Néant.

10.2. Postulats

Néant.

10.3. Interpellations

M. Michel Ruchonnet, président: « Une interpellation a été déposée au Conseil municipal avant notre séance de ce soir. Elle doit par conséquent recevoir réponse. Je donne la parole à la fraction ARC. »

M. Loan Tultak, ARC: « Oui effectivement, nous avons déposé une interpellation au Conseil municipal en date du 2 septembre 2025, afin qu'elle reçoive réponse ce soir. Je vous en donne lecture: »

Interpellation intitulée: *Accès au rapport d'audit de l'administration communale, désarroi pour l'avenir financier de la commune.*

La Municipalité a mandaté le bureau Compas Management pour réaliser un audit de l'administration imérienne en 2025. Selon les procès-verbaux des Conseils de ville 2025, les résultats de cet audit ont été annoncés pour l'été 2025 et devaient servir à des mesures organisationnelles ainsi qu'à la préparation du budget 2026.

À ce jour, le rapport d'audit n'a pas été rendu public ni communiqué au Conseil de ville.

L'élaboration du budget a d'ailleurs débuté le 1^{er} septembre 2025 à la Commission des finances.

Dans un esprit de transparence, la fraction ARC dépose cette interpellation au Conseil de ville du 11 septembre 2025. Elle demande que le rapport d'audit soit mis à disposition du Conseil de ville et autant que possible, publié à l'intention de la population, non seulement par transparence envers les personnes engagées dans la vie politique communale, le personnel et les contribuables, mais conformément aux engagements pris devant le Conseil de ville et aux obligations légales de la Loi cantonale sur l'information.

La transparence est une condition essentielle pour renforcer la confiance entre les citoyennes et citoyens et leur autorité.

La fraction est surprise qu'aucun point ne soit à l'ordre du jour du prochain Conseil de ville concernant l'audit alors que des dépenses importantes sont demandées.

Afin de faciliter les débats en bonne intelligence du Conseil de ville, nous déposons la présente interpellation avant la séance du Conseil municipal précédant le Conseil de ville, afin que le Conseil municipal apporte des réponses aux questions suivantes à la séance du 11 septembre 2025:

- L'audit a été financé par des fonds publics. Ces conclusions concernent le fonctionnement de l'administration, les ressources communales et la planification budgétaire. Il est donc légitime que la population et ses représentants élus puissent en prendre connaissance. Quelle est la position du Conseil municipal à ce propos?
- Quand est-ce que le rapport d'audit a été communiqué au Conseil municipal?
- Quand le rapport a-t-il été remis à la Commission des finances, afin qu'elle soit en mesure d'élaborer un projet de budget 2026 en toute connaissance de cause, dès ses premières séances de début septembre 2025 consacrées au thème difficile du budget 2026?
- Quand le rapport va-t-il être remis aux commissions permanentes pour qu'elles soient en mesure de l'évaluer et de prendre en compte les éléments pertinents dans le cadre de leur action?

D'autre part, que ce soit au Conseil de ville ou à la Commission des finances, la fraction ARC a depuis longtemps estimé que le refus systématique de toute hausse de quotité au profit d'une explosion de l'endettement était une politique dangereuse pour l'avenir. ARC a toujours défendu la clarté et la transparence en matière financière. Aussi afin que la population puisse avoir une idée claire de la situation, nous vous prions de répondre aux questions suivantes:

- Quels sont les actes accomplis dans le cadre du plan de communication adopté le 19 juin 2025 par le Conseil de ville en vue de l'information de la population sur la situation financière de la commune et de l'augmentation de la quotité?

S'agissant de l'évolution de la situation financière:

- Quel était l'endettement de la commune au 1^{er} janvier 2021?
- Quel était l'endettement de la commune au 31 décembre 2024?



- Quel sera selon les prévisions actuelles l'endettement de la commune le 31 décembre 2025 ?
- Quel sera l'endettement de la commune au terme de la législature au 31 décembre 2026 selon la planification actuelle du Conseil municipal ?

S'il n'y a pas d'augmentation d'impôt, est-ce que le Conseil municipal peut garantir à la population et aux employés de la commune qu'il sera toujours possible d'emprunter de l'argent dans les organes de crédits établis à Saint-Imier ou faudra-t-il recourir à d'autres prêteurs pour couvrir l'endettement ?

M. Michel Ruchonnet, président : « Merci. M. le maire, je vous donne la parole pour la réponse. »

M. Corentin Jeanneret, maire : « Pour faire suite à l'interpellation déposée en prévision de cette séance par le groupe ARC, intitulée : *Accès au rapport d'audit de l'administration communale, désarroi pour l'avenir financier de la commune*, je vous apporte les réponses suivantes au nom du Conseil municipal :

Tout d'abord, concernant la séance de ce soir, le Conseil municipal a décidé que les informations nécessaires liées à l'audit et à sa mise en œuvre seraient transmises dans le point *Communications du Conseil municipal*. Dans la mesure où il s'agit d'un point d'information et qu'aucune décision n'est demandée pour l'heure, un point ne se justifiait pas.

Je reprends à présent les questions :

- L'audit a été financé par des fonds publics. Ces conclusions concernent le fonctionnement de l'administration, les ressources communales et la planification budgétaire. Il est donc légitime que la population et ses représentants élus puissent en prendre connaissance. Quelle est la position du Conseil municipal à ce propos ?

Le Conseil municipal est, comme indiqué en début de séance, en train de discuter du document de travail qui lui a été remis par Compas. J'insiste sur le fait qu'il s'agit d'un document de travail. Les informations nécessaires seront transmises en temps voulu. Il y a lieu de préciser que la Commission de gestion a accès à ce document.

- Quand est-ce que le rapport d'audit a été communiqué au Conseil municipal ?

Comme déjà indiqué, le document de travail a été présenté au Conseil municipal le 1^{er} juillet 2025. Les chefs de service en ont pris connaissance le 3 juillet 2025.

- Quand le rapport a-t-il été remis à la Commission des finances, afin qu'elle soit en mesure d'élaborer un projet de budget 2026 en toute connaissance de cause, dès ses premières séances de début septembre 2025 consacrées au thème difficile du budget 2026 ?

Comme déjà indiqué précédemment, pour l'heure le document de travail n'a été remis qu'au Conseil municipal, aux chefs de service et est à disposition de la Commission de gestion. L'Exécutif souhaite que sa position soit connue et accompagne les mesures proposées, en sa qualité d'organe stratégique de conduite au quotidien de la commune.

- Quand le rapport va-t-il être remis aux commissions permanentes pour qu'elles soient en mesure de l'évaluer et de prendre en compte les éléments pertinents dans le cadre de leur action ?

Comme indiqué en début de séance, le document, c'est-à-dire le document remis par Compas, et le rapport établi par le Conseil municipal et les chefs de service, sera remis avec documentation du Conseil de ville du 23 octobre 2025. Dans la foulée, le personnel communal sera informé des mesures, pour éviter toute crainte, ou toute gêne, de leur part. Et dans la foulée également, les documents seront remis à l'ensemble des commissions permanentes.

- Quels sont les actes accomplis dans le cadre du plan de communication adopté le 19 juin 2025 par le Conseil de ville en vue de l'information de la population sur la situation financière de la commune et de l'augmentation de la quotité ?

Pour rappel, le plan de communication prévoyait les actes suivants lors des mois de juillet et d'août 2025 :

Juillet 2025 (début)

- Transmission des résultats de l'audit à l'Exécutif (séance) : ceci a été fait le 1^{er} juillet 2025.
- Transmission des résultats de l'audit aux chefs de service (séance) : ceci a été fait le 3 juillet 2025.
- Infolettre à la Commission du personnel : ceci a été fait en date du 9 juillet 2025.
- Infolettre au personnel communal : ceci a été fait en date du 11 juillet 2025.
- Infolettre aux chefs de fraction : ceci a été fait en date du 11 juillet 2025.
- Infolettre à la Commission de gestion : ceci a été fait en date du 11 juillet 2025.

Août 2025

Définition des mesures retenues suite au résultat de l'audit par le Conseil municipal, en concertation avec les chefs de service et les chefs de fraction : une première séance a eu lieu le 19 août 2025 entre le Conseil municipal et les chefs de service. Les chefs de fraction ont été rencontrés en date du 20 août 2025.

Les mesures suivantes ont été traitées comme suit :

1^{er}-15 septembre 2025 : élaboration du budget 2026 par la Commission des finances (invitation des chefs de fraction lors de la première séance) : ceci est en cours et les chefs de fraction ont été reçus.

11 septembre 2025 : séance du Conseil de ville - Informations sur les résultats de l'audit et les mesures d'économie retenues : l'information a eu lieu en début de cette séance.

Les autres points n'ont pas été poursuivis dans la mesure où l'Exécutif a jugé comme trop dangereux et voué à l'échec d'aller avec une augmentation de quotité cette année. Dès lors le plan de communication a été suspendu et sera réactivé en temps voulu. Votre Autorité reste néanmoins compétente pour voter, en octobre prochain, un budget prévoyant une augmentation de quotité.

- Quel était l'endettement de la commune au 1^{er} janvier 2021 ?
18 917 700 francs.
- Quel était l'endettement de la commune au 31 décembre 2024 ?
32 065 000 francs.
- Quel sera selon les prévisions actuelles l'endettement de la commune au 31 décembre 2025 ?
34 130 000 francs.

- Quel sera l'endettement de la commune au terme de la législature au 31 décembre 2026 selon la planification actuelle du Conseil municipal ?

Dépendra des investissements décidés dans le cadre du budget 2026.

Concernant les emprunts dans les organes de crédits établis à Saint-Imier, oui, mais difficilement et à des taux élevés. D'autres organes pourraient être approchés afin de pouvoir également bénéficier d'un meilleur taux d'intérêt. »

M. Loan Tultak, ARC : « Je remercie M. le maire pour ces réponses. »

M. Michel Ruchonnet, président : « Bien, il n'y avait pas de motion, pas de postulat, pas d'autres interpellations. Apparemment pas d'autres réponses non plus, nous passons au point suivant de notre ordre du jour. »

11. Divers et imprévu

M^{me} Elisabeth Beck, PS : « Après les longs exposés de M. le Maire en début de Conseil et en réponse à l'interpellation de la fraction ARC, voici ce que souhaite communiquer la fraction socialiste :

- **Repousser la demande d'une hausse de la quotité d'impôt à l'année prochaine, une fausse bonne idée !**

Les mesures de l'audit ne pourront pas toutes être appliquées. De ces mesures, on peut espérer un gain de l'ordre de 1,5 million de francs dans le budget de 2027. Demander une hausse de deux dixièmes de la quotité d'impôt pour 2026 permettrait d'apporter une manne financière de 1,4 million de francs. Attendre en justifiant que la population refuserait cette hausse de la quotité, avec pour résultat une fortune qui diminuera encore de quelque 3 millions de francs, est irresponsable. Cela signifie ne pas prendre les décisions qui s'imposent.

Il faut savoir que si notre population soutient le sport, comme les autres communes, par exemple la SA de la Clientis ARENA, en contrepartie, une rentrée supplémentaire de recettes par une hausse de la quotité d'impôt est d'autant plus justifiée. Un oui dans les urnes sera nécessaire pour participer davantage financièrement à ce projet.

Dire oui aux deux objets est un geste citoyen avisé pour assurer le bien-vivre ensemble à Saint-Imier. Il faut pouvoir assumer ses dépenses.

Annoncer tranquillement qu'une augmentation sera inéluctable l'année suivante prouve que la situation est mauvaise déjà maintenant. Sans cet apport de 1,4 million dès 2026, des coupes très douloureuses devront être faites immédiatement : s'endetter davantage n'est pas une option !

Il n'est pas fair-play de transmettre la patate chaude aux élu(e)s de la prochaine législature avec ces coupes au début de leur mandat, en janvier 2027. Les opposants à la fusion proposée en 2020, craignant une hausse de la quotité d'impôt, doivent se rendre à l'évidence que la situation actuelle n'est pas meilleure.

La fraction socialiste demande de prévenir les risques afin de ne pas devoir éteindre ensuite un incendie en ayant recours aux pompiers de Berne ! »

M. Christian Tharin, PLR : « Je me permets de réagir. On est dans un sujet émotionnel : les impôts. J'entends bien que deux fractions souhaitent **A-B-S-O-L-U-M-E-N-T** augmenter les impôts avec le budget 2026. Vu la situation c'est logique. Maintenant, demander une augmentation d'impôts avec le budget 2026, alors que l'on n'a pas fait **U-N-E S-E-U-L-E**, mesure d'économie, que l'on n'a pas pris une **S-E-U-L-E**

décision là-dessus, c'est un suicide politique. C'est un suicide **P-O-L-I-T-I-Q-U-E**. Je suis désolé je ne peux pas le dire autrement. Permettez-moi encore de paraphraser Madame Keller-Sutter, Présidente de la Confédération, Cheffe des finances au niveau du Département fédéral des finances, et qui disait au mois de juin, sauf erreur, concernant les mesures d'économie, elle disait clairement, je n'ai plus les mots exacts en tête, mais ceci voudra dire la même chose, elle disait clairement : « Je pourrais demander une augmentation d'impôt à la population sans réduire les dépenses. C'est une solution très simple. Mais que dira la population ? On demande de prendre plus dans le porte-monnaie, et finalement de ne pas prendre une seule mesure d'économie. C'est un suicide d'aller dans ce sens-là. » Alors, oui on continue de s'endetter. Oui, je suis d'accord. J'aimerais aussi mentionner quelque chose que j'avais dit le 25 janvier 2023, lors de mes communications, quand j'étais président du Conseil de ville, j'avais justement prévenu qu'il fallait prendre des décisions délicates. Qu'il fallait trancher dans le vif. Trois ans après, on est toujours au même point. Sauf erreur, nous avons aussi demandé lors de l'acceptation du budget 2025 que chaque dépense soit revue. Que le plan de financement soit revu complètement, et que cela arrête d'être la hotte du père Noël. J'ai cru comprendre que ce travail n'avait pas encore commencé. Vous êtes combien de membres des commissions ici présents ce soir. Combien de membres de la Commission des finances présents ce soir. Vous êtes combien à n'avoir pas compris ce que l'on avait dit ? Franchement, c'est pathétique. »

M. Corentin Jeanneret, maire : « Je souhaite juste apporter quelques précisions par rapport à l'intervention de M^{me} Elisabeth Beck, PS. Actuellement, toutes les mesures de l'audit ne sont pas chiffrées. Il y a à peu près 1/3 qui ont été chiffrées. 2/3 qui ne sont pas chiffrées, car c'est des gains en efficacité, productivité, ou en raison de création de processus, ce qui est difficile à chiffrer. Je suis un peu surpris d'entendre que nous pourrions économiser 1,5 million, alors que je n'ai vu ce chiffre nulle part. Je ne sais pas d'où sort ce chiffre. Il s'agit peut-être d'une projection. 2 dixièmes, cela représente 1,5 million de rentrées supplémentaires. Je pense que nous sommes tous d'accord dans cette salle pour dire qu'il faudra augmenter les impôts. Le Conseil municipal a pris connaissance, comme vous, du résultat de l'année passée sur le vote du budget. C'est 70 % des votants qui ont refusé. Donc, le message est clair, et le message de l'Exécutif tout autant. Maintenant qu'est-ce que l'on veut ? On veut établir un budget en ayant connaissance de l'audit et des mesures prioritaires et choisies ? On veut montrer les économies qui découlent de cet audit ? On veut montrer à la population le travail qui est le nôtre, et montrer les économies qui pourront être faites ? Le débat doit montrer que si la population veut une certaine qualité de vie à Saint-Imier, et bien l'augmentation de la quotité d'impôt sera inévitable. Il nous semble que c'est la seule manière de démontrer ceci à notre population. Vous avez accepté la mise sur pied du cours sur les finances communales. Cela montre bien que nous, élus, pouvons être désarmés, et la population encore plus. Donc si l'on montre quel déficit, quelles économies, nous pouvons réaliser avec les mesures de l'audit, une augmentation de la quotité d'impôt pourra être validée. Concernant le fait de transmettre la patate chaude. Je vous rappelle que c'est encore pendant la présente législature qu'il s'agit d'élaborer et d'accepter le budget 2027, donc on ne refile pas la patate chaude. Il faut garder le côté positif, et je crois que l'on est tous conscients qu'une augmentation de la fiscalité ne pourra pas être évitée. On a tous à cœur d'avoir un Saint-Imier où il fait bon vivre. Et on a tous à cœur d'habiter

et d'attirer de nouveaux habitants à Saint-Imier. Nous devons garder ceci en tête et ne pas se disperser pour des questions politiques. On doit avoir un but commun. En ce qui concerne l'urgence d'agir, il est vrai que nous devons prendre des décisions. Mais je vous rappelle que la fortune comptable de la commune est de 11 millions de francs. Avec le changement du droit cantonal et la nouvelle manière de comptabiliser les amortissements en fin d'année, la fortune augmentera même jusqu'à près de 12 millions de francs. Nous ne sommes donc pas encore en train de devoir vendre les petites cuillères... La situation est sérieuse. Nous devons tous dans cette salle aller dans la même direction et au même moment. »

Les choses ne vont pas passer comme une lettre à la poste. Nous sommes dans un contexte difficile, marqué par l'augmentation des primes maladie et une légère inflation. Ceci intervient aussi dans une période où notre région est lourdement touchée par les problèmes d'exportation avec les États-Unis, et autour du monde.

On doit y aller main dans la main, peu importe le parti, avec le même discours. Nous pouvons aussi attendre que le canton vienne. Le canton cherchera l'amélioration financière et rien d'autre. Pour le moment, nous tenons encore le couteau par la manche. Nous devons tenir le manche ensemble. Nous devons montrer que nous sommes ensemble, même si l'on n'a pas les mêmes idées politiques, les mêmes valeurs, mais nous devons être ensemble. »

M. Michel Ruchonnet, président : « Bien, quel'un souhaite-t-il encore prendre la parole ? »

M^{me} Ophélie Krebs Mushahar, PLR : « Oui, alors juste porter à votre connaissance quelque chose d'un peu plus léger si l'on peut dire. Dans Le forum des 100, publié le 2 septembre 2025, par le journal le Temps, nous relevons que dans les 100 personnalités qui font la Suisse romande en 2025, 3 personnes de Saint-Imier y figurent et nous trouvons cela très réjouissant. Je vous invite à consulter la page internet à ce sujet. »

M. Erwan Egloff, ARC : « Notre fraction souhaite exprimer sa profonde reconnaissance à M^{me} Paula Tanner pour son engagement exemplaire au sein du Conseil municipal, du Conseil de ville, ainsi que dans l'ensemble des commissions où elle a œuvré au cours des sept dernières années. Tout au long de son mandat, Paula s'est distinguée par son écoute attentive, sa compréhension des enjeux locaux et son attachement constant à l'intérêt général. Chère Paula, nous te félicitons très sincèrement pour le parcours accompli et pour ta précieuse contribution à la vie politique de notre commune. C'est avec une grande estime et une vive émotion que nous te remercions pour ton engagement et ton travail sans relâche. Nous te souhaitons le meilleur pour cette nouvelle étape, afin que tu puisses désormais accorder plus de temps à tes proches, te ressourcer pleinement et profiter de tout ce qui t'est cher. Merci encore pour tout ce que tu as apporté. À bientôt. »

M. Michel Ruchonnet, président : « Selon les informations en ma possession, M^{me} Paula Tanner souhaite continuer dans les commissions, car elle a beaucoup de plaisir à y siéger. »

M. Michel Ruchonnet, président : « Personne ne semble vouloir encore prendre la parole, je vais clore la séance. Bonne soirée à tous. Je lève la séance. »

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21 h 15.

Taille des arbres, haies et buissons...

... le long des voies publiques



La nature en ville fait partie de notre quotidien et contribue ainsi à notre qualité de vie.

Mais parfois, cette nature devient un peu trop exubérante. Les arbres et arbustes envahissent et encombrant les trottoirs et les routes causant ainsi

des désagréments pour les équipes de la voirie qui sont confrontées à de nombreux obstacles qui empêchent ou rendent plus difficile l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes. Cette exubérance engendre également des problèmes de sécurité en

masquant la visibilité et la perception des différents utilisateurs de la route.

C'est pourquoi les riverains des routes et trottoirs sont tenus d'entretenir leurs arbres, haies, buissons ou autres types de végétation de manière à respecter les profils d'espace libre

des chaussées. Si nécessaire, il leur incombe d'élaguer ces éléments ligneux même plusieurs fois par année.

Les branches des haies, buissons et arbres surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4 m 50 (hauteur sur chaussée). Cette hauteur est réduite à 2 m 50 au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables. Les panneaux indicateurs routiers et le balisage pédestre ou cycliste doivent également être dégagés de manière à toujours pouvoir être perceptibles par les usagers.

Les propriétaires sont donc invités à examiner leur situation et d'entreprendre les démarches nécessaires en vue de réduire l'ampleur de leurs plantations d'ici au 26 octobre.

Passé ce délai, les services communaux feront un état des lieux des endroits problématiques et procéderont sans autre formalité à l'élagage de la végétation gênante ou mandateront une entreprise à cet effet. Ces opérations seront réalisées aux frais des propriétaires.

■ CM

PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE SAINT-IMIER

Engagement d'un nouveau pasteur

Afin de remplacer le pasteur Macaire Gallopin parti exercer à Bienne, c'est le pasteur Matteo Silvestrini, en place depuis de nombreuses années à Villeret, qui reprendra dès le 1^{er} janvier 2026 le ministère de Saint-Imier.

La paroisse réformée se réjouit d'accueillir celui qui a jadis fait son stage de formation dans ses murs. Nous lui souhaitons par avance une très cordiale bienvenue!

Dans l'intervalle, nous pouvons compter sur le pasteur retraité Marco Pedrolini qui assurera la desservance, comme il l'a déjà fait avant l'engagement de Macaire Gallopin. Nous l'accueillons avec grand plaisir!

Pour tout renseignement complémentaire ou pour une visite pastorale, merci de s'adresser au secrétariat en matinée, au 032 941 37 58.

■ LE CONSEIL DE PAROISSE

16 communes
12 500 ménages

www.bechtel-imprimerie.ch/feuilles-davis/

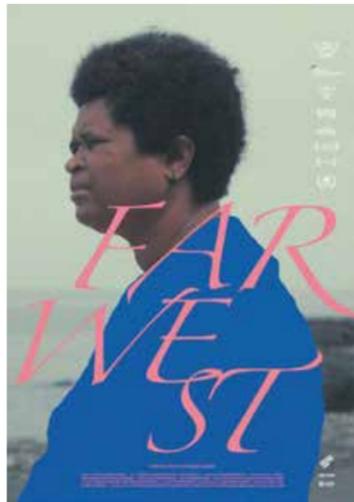
CINÉMA ESPACE NOIR

Far West: rencontre avec le réalisateur

Angela et Jay pêchent au jour le jour de quoi se nourrir sur la côte volcanique battue par les vagues. Leur existence est précaire, leur vie de couple sous tension. Dans leur village de pêcheurs qui se transforme en spot touristique, ils côtoient des passionnés de Big Game Fishing qui paient des fortunes pour venir se divertir et se préparer à la Blue Marlin World Cup en chassant le *guépard des mers*.

La Bobine: *Far West* nous transporte au Cap-Vert entre deux réalités qui se côtoient. De quelle manière est né votre projet?

Pierre-François Sauter: Ce film est né tout d'abord de la rencontre avec Angela et Jair et de certains autres habitants de ce village. En suivant leur vie dans ces paysages désertiques et volcaniques au



bord de l'océan, et en voyant la venue de touristes en quête d'un lieu *authentique* et *paradisique* je me suis dit qu'il y avait de quoi faire un film qui évoque l'asymétrie actuelle des relations nord-sud. Partant de là j'ai voulu faire un film qui dépasse le folklore exotique qu'on nous sert à longueur de reportages sur les destinations touristiques. J'ai voulu montrer des individus qui se débattent dans notre monde contemporain et traiter plus largement des inégalités inhérentes à la condition humaine.

Retrouvez l'interview complète dans le programme cinéma papier d'Espace Noir. ■ JOEL

Far West
Samedi 4 octobre à 17 h 10,
en présence du réalisateur

ESPACE NOIR

Kkaan en vibrations

Paysages sonores, ondées d'émotions. Les mots affleurent, les sons insistent. Une vague synthétique submerge un délicat arpège de guitare. Sur un groove aux profondeurs subtiles se tissent des sonorités électriques et vintage. Au sommet scintille la voix ferme et fragile de la chanteuse.

Voix: Mallika Hermand; claviers: Nicolas Gerber; guitare: Gaël Zwahlen; batterie: Nicolas Pittet.

■ ESPACE NOIR

Scène d'Espace Noir à Saint-Imier
Vendredi 3 octobre, 20 h
Prix libre, conseillé 15 francs,
gratuit avec l'AG culturelle



SONVILIER AVIS COMMUNAUX

50 ans d'amour et de complicité



C'est en 1973, à La Chaux-de-Fonds, que Carlo et Patricia Zoni se rencontrent pour la première fois. Deux ans plus tard, en 1975, ils scellent leur union à Stresa, en Italie, lors d'un mariage aussi original qu'inoubliable. Madame Zoni se souvient encore avec un sourire: «Tous nos invités avaient traversé le lac en bateau pour rejoindre l'Isola Bella. C'était magique, comme dans un rêve.»

Quelques mois après ce grand jour, le 1^{er} novembre 1975, Carlo et Patricia ouvrent leur boulangerie à Sonvilier. Pendant 43 ans, ils ont levé la pâte avant l'aube, façonné pains et pâtisseries, et accueilli avec gentillesse des générations de clients fidèles. La boulangerie Zoni est rapidement devenue une véritable institution du village, symbole de savoir-faire et de convivialité.

En 1976, une nouvelle joie illumine leur vie avec la naissance de leur fille, qui fêtera elle aussi ses 50 ans l'an prochain.

Officiellement retraités depuis 2017, Carlo et Patricia ont d'abord savouré quelques années à Torgon, en Valais, avant de poser leurs valises en Italie. Aujourd'hui, ils partagent leur temps entre la Suisse et l'Italie, profitant pleinement d'une retraite bien méritée.

À l'occasion de leurs noces d'or, ils ont reçu la visite de conseillers communaux Tatiana Tanner et Roberto Santoro. Le Conseil municipal leur adresse ses plus sincères félicitations et leur souhaite le meilleur pour la suite de leur belle aventure commune.

■ CM

LA FERRIÈRE

La nouvelle école est enfin prête !



Lors de l'inauguration, les enfants ont chanté pour leur public

C'est parti! Ce vendredi 26 septembre, c'était la fête à La Ferrière pour inaugurer l'école primaire du village. Après des années de séances interminables et de longs travaux, il est enfin temps de souffler dans des locaux flamboyants neufs.

Là où tout commence

Ce vendredi matin, par temps pluvieux, on se rassemble tous à La Ferrière, un village de 550 âmes qui est niché dans les montagnes du Jura bernois, entre le canton du Jura et de Neuchâtel, et plus précisément nous nous dirigeons dans une ruelle derrière le Logis de la Licorne. C'est effectivement un peu caché de la route principale que se trouve l'école primaire du village. Il fait gris, digne d'une météo d'automne, mais un accueil chaleureux nous attend.

Des ballons colorés ornent la nouvelle porte d'entrée, des sourires sont sur tous les visages et des dessins réalisés par les élèves apportent de la joie dans les couloirs. Dans le parc devant le bâtiment, les élèves profitent de leur récréation et jouent dans la cour d'école comme si de rien n'était, mais conscients que ce jour est spécial pour eux. Une fois passée l'entrée, une ambiance vivante règne en maître dans ce collège. Il n'y a pas besoin d'explications car les portes

sont décorées par des panneaux bricolés par les enfants et des flèches toutes décorées par ces écoliers indiquent le chemin. La journée débute au 2^e étage, là où se trouvera la future crèche. Le maire du village, M. Tschäppät ouvre le bal avec un discours de remerciement. Il faut savoir que c'est en 2019 que tout a commencé. Le bâtiment principal datant de 1957 commençait à montrer des signes de faiblesse et de vétusté. Puis, le nombre d'élèves a commencé à croître et qui dit augmentation d'élèves, dit besoin de garde.

La commune doit donc ouvrir une École de Journée Continue (EJC). Comment gérer tout ceci? La commune décide de puiser dans ses réserves et faire un emprunt à la banque pour un total de 3,6 millions afin de réaliser des travaux importants au bâtiment. Mais si la place devient étroite, les responsables du projet ajoutent une partie au bâtiment ce qui agrandit le collège. Il aura fallu 18 mois de préparation et de dépôt de permis de construire et 18 mois de construction pour arriver à bout de ce projet. Durant ce temps, les 7 professeurs ont continué d'instruire tous les 55 élèves dans des containers aménagés le temps des travaux et c'est en mars de cette année que les élèves et leurs professeurs ont pu reprendre place dans leurs nouvelles salles de classe. Il leur aura fallu beaucoup

de patience, mais cela a payé car le bonheur se lisait sur tous les visages durant cette journée. Les professeurs ont même réalisé une chanson en l'honneur de l'inauguration pour garder un souvenir dans la mémoire des enfants. Et c'est dire qu'ils ont bien travaillé, aucune fausse note n'a été entendue. Beau travail!

Une journée inoubliable

Après la partie officielle, une partie symbolique a eu lieu en extérieur. Le maire du village explique que lors des travaux, un marronnier majestueux a dû être abattu et grâce à une bonne âme du village, un rameau a pu être récupéré et en ce jour, le marronnier a pu être replanté par un élève de l'école et M. Tschäppät. Ce geste devient fort en symboles, tant pour la nouvelle génération, pour la vie d'un arbre, pour le fait de juste se rappeler sa scolarité et cette journée inoubliable du 26 septembre. Dans l'après-midi, la population a été invitée à visiter les locaux et des pâtisseries réalisées par les élèves ont été vendues pour la caisse de l'école. Lors de la visite du bâtiment, il a été facile de croiser des enfants heureux par la présence des médias. Un petit spectacle a même été improvisé pour les spectateurs présents. Décidément, ils ont du talent ces petits. Isa, 5H était même très fière

de raconter ce qui se passait dans son école, comme le premier jour de cours d'allemand... où ils ont pu manger en classe!

Parlons du bâtiment

Comme expliqué en amont, un bâtiment existait déjà depuis 1957. À l'intérieur, tout a été enlevé, les armoires arrachées, tout était à refaire. Juste à côté, un nouveau bâtiment flamboyant neuf a vu le jour et a directement été mis au goût du jour dans sa durabilité. En effet, ces deux bâtiments qui deviennent un seul et même collège utilisent l'électricité grâce aux panneaux solaires placés sur les 4 pans du toit, une citerne retrouvée lors des travaux est recyclée pour récupérer l'eau de pluie et ainsi être utilisée pour les toilettes. Le chauffage est une histoire de village car l'entreprise de Valentin Isler juste à côté de l'école fournit du chauffage à distance grâce aux copeaux que l'entreprise, elle-même, génère et qui proviennent des forêts locales. Ce collège abrite à présent toutes les classes qu'un enfant peut fréquenter durant sa jeunesse: une crèche de 15 places qui sera ouverte sous peu, 2 classes par niveau, soit 2 pour les élèves de 1H à la 4H en Basistufe et 2 pour la 5H à la 8H. Une grande salle est également à disposition pour les projets communs et

un EJC. Les élèves n'auront plus à se déplacer à travers le village avec des bus jusqu'à la Combe du Pélu car des salles pour les travaux manuels et les travaux d'aiguille sont directement dans ce nouveau collège. L'extérieur est aménagé en un parc avec de la verdure, un couvert pour se mettre à l'abri, des jeux, un bac à sable et même un jardin potager. La co-directrice, Emelyne Heffner est fière des courges qui poussent et qui seront prêtes pour la fête de la courge qui aura lieu prochainement au village.

Quand la satisfaction est au rendez-vous

Il n'y a pas à dire, quel plaisir de voir un projet aboutir avec une telle satisfaction. Il ne faut pas oublier que si les travaux ont pris du retard, c'est qu'il y a eu 2-3 surprises lors de la réalisation de ceux-ci. Et s'il reste des petites finitions, le maire espère que le budget ne sera pas trop dépassé. M. Büttiker, l'inspecteur des écoles, salue le projet qui était un pari sur la formation et la jeunesse avec un regard qui va vers l'avenir et M^{me} Heffner tient à remercier la commune pour avoir mis en avant la formation des enfants. Et enfin, visiblement, La Ferrière, génère le bonheur parfait. Décidément, il fait bon vivre dans le haut du Vallon.

■ EF

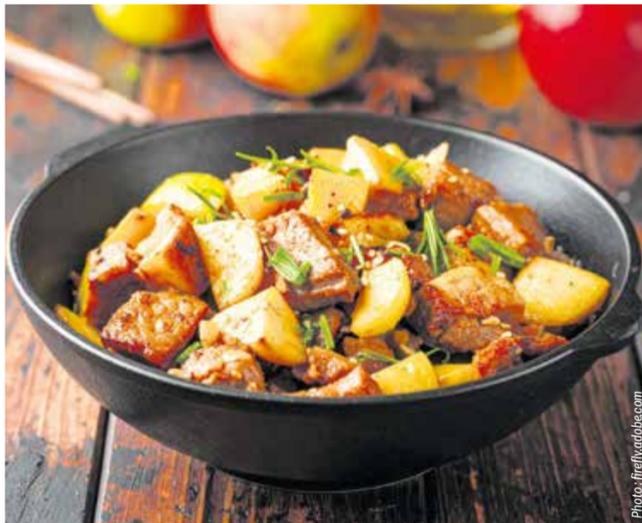
RECETTE D'ICI

Wok sauté de porc au cidre et aux pommes 🍷 30' 1h

Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux

INGRÉDIENTS

600 g filet mignon de porc
2 cs moutarde
2 carottes
2 oignons
200 g champignons de Paris
3 pommes
100 g lardons
25 cl cidre brut ou doux
15 cl crème fraîche
1 peu de persil
2 cs huile
pour faire sauter la viande
Sel
Poivre



PRÉPARATION

Coupez le filet mignon en cubes. Dans un saladier, mélangez les morceaux de viande avec la moutarde. Réservez.

Épluchez et émincez finement les oignons. Pelez les carottes et coupez-les en dés. Nettoyez les champignons de Paris et coupez-les en lamelles. Épluchez les pommes, épépinez-les et coupez-les en morceaux.

Faites chauffer ½ cs d'huile d'olive dans le wok et faites dorer la moitié des morceaux de viande pendant 3 min à feu vif en les retournant régulièrement. Salez et poivrez. Retirez la viande du wok et réservez dans une assiette. Recommencez avec le reste.

Faites chauffer le reste d'huile dans le wok. Faire revenir les oignons, les carottes et les lardons pendant 3 min à feu vif, en mélangeant. Ajoutez les champignons. Salez et poivrez, puis prolongez la cuisson 5 min.

Versez le cidre dans le wok et portez à ébullition. Ajoutez la viande et les pommes. Baissez le feu et laissez mijoter pendant 10 min en mélangeant de temps en temps. Incorporez la crème fraîche et mélangez délicatement. Rectifiez l'assaisonnement si nécessaire et parsemez de feuille de persil.

Servir avec des spätzlis ou des pâtes fraîches.



En salles



Programme et réservations



AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

ROGER, MON FRÈRE
VENDREDI 3 OCTOBRE, 18 H

EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR

De Jean-Vital Joliat. Le récit émouvant de Christiane, dévouée à prendre soin de son frère Roger, atteint de démence sénile. Son engagement infatigable permet à Roger d'éviter le placement en maison de retraite malgré les défis. Au cœur de cette relation fraternelle se trouve un lien d'amour indéfectible, témoignant de la résilience humaine et de la force des liens familiaux. Ce film célèbre la dignité, la compassion et la détermination qui animent le lien entre frère et sœur, offrant une réflexion profonde sur la capacité de l'amour à surmonter les obstacles les plus insurmontables. Durée 1h28, âge 16 ans, français.

AVATAR: LA VOIE DE L'EAU
VENDREDI 3 OCTOBRE, 20 H 30 **BD**
SAMEDI 4 OCTOBRE, 20 H 30 **BD**
DIMANCHE 5 OCTOBRE, 16 H 45 **BD**

De James Cameron avec Sam Worthington, Zoe Saldana, Sigourney Weaver. Se déroulant plus d'une décennie après les événements relatés dans le premier film, *Avatar: la voie de l'eau* raconte l'histoire des membres de la famille Sully (Jake, Neytiri et leurs enfants), les épreuves auxquelles ils sont confrontés, les chemins qu'ils doivent emprunter pour se protéger les uns les autres, les batailles qu'ils doivent mener pour rester en vie et les tragédies qu'ils endurent. Une réalisation stupéfiante! *Le film regorge d'images majestueuses et d'émotions! Un maître au sommet de ses pouvoirs!* Durée 3h12, âge 14 ans, français.

WHERE THE WIND COMES FROM
SAMEDI 4 OCTOBRE, 18 H
LUNDI 6 OCTOBRE, 20 H 15
MARDI 7 OCTOBRE, 18 H

De Amel Guellaty avec Eya Bellagha, Slim Baccar. En suivant les pas de Mehdi et Alyssa de Tunis jusqu'à Djerba, la réalisatrice tunisienne Amel Guellaty raconte un frère et une sœur de cœur, qui rêvent d'échapper à un quotidien sans horizon. Avec son regard tendre, mais lucide, la cinéaste adopte la forme d'un road-movie poétique pour capter l'élan de la jeunesse tunisienne d'aujourd'hui, en quête de chances et d'un avenir meilleur: *Where the Wind Comes From* est une œuvre à la fois empreinte de nostalgie, sertie de lyrisme et vibrante d'énergie. *Road movie émancipateur entre Tunis et Djerba! Une jeunesse en quête de souffle et d'horizons dans une odyssée romanesque! Un film qui respire la vitalité, la complicité, l'humour, et qui insuffle un souffle de liberté!* Durée 1h40, âge 16 ans, vo s.t.

MACPAT LE CHAT CHANTEUR
DIMANCHE 5 OCTOBRE, 10 H

CINE-KIDS

De Julia Ocker. En plein cœur de Londres, MacPat et Fred, son ami musicien forment un duo mélodieux pour le plus grand plaisir des passants, jusqu'au jour où un voleur sème la

panique et les deux compagnons se perdent de vue. *Une belle histoire d'amitié, de chansons et de chatons!* Durée 0h40, âge pour tous, français.

GABBY ET LA MAISON MAGIQUE: LE FILM
DIMANCHE 5 OCTOBRE, 14 H
MERCREDI 8 OCTOBRE, 15 H
JEUDI 9 OCTOBRE, 15 H

De Ryan Crego avec Kristen Wiig, Gloria Estefan. Gabby part pour une virée en voiture avec sa grand-mère Gigi vers la ville imaginaire de Chat Francisco. Mais lorsque sa précieuse maison de poupée tombe entre les mains de Vera, une femme excentrique dangereusement obsédée par les chats, Gabby va partir à l'aventure, cette fois dans le monde réel, afin de récupérer ses Gabby Chats et sauver leur maison avant qu'il ne soit trop tard. *Un fil phénomène, les enfants en redemandent!* Durée 1h38, âge pour tous, français.

UN SIMPLE ACCIDENT
DIMANCHE 5 OCTOBRE, 20 H 15
LUNDI 6 OCTOBRE, 18 H
MARDI 7 OCTOBRE, 20 H

De Jafar Panahi avec Vahid Mobasher, Maria Afshari, Ebrahim Azizi. Iran, de nos jours. Un homme croise par hasard celui qu'il croit être son ancien tortionnaire. Mais face à ce père de famille qui nie farouchement avoir été son bourreau, le doute s'installe. Tourné en clandestinité en Iran, ce drame intense et bouleversant raconte la révolte politique à travers un événement banal. Ses personnages y voient leur destin basculer après un accident sur la route. *Un film tourné clandestinement, un film bouillonnant à la portée politique essentielle!* Jafar Panahi filme l'Iran contemporain sans détours, avec maestria! Durée 1h43, âge 12 ans, vo s.t.

TROP CHAUD: LES AÎNÉES POUR LE CLIMAT CONTRE LA SUISSE
MERCREDI 8 OCTOBRE, 18 H

EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR

De Benjamin Weiss. Malgré le spectre du changement climatique et les avertissements sur les dangers à venir, nous ne parvenons pas à trouver des réponses au plus grand défi de notre temps. Pourquoi? La Suisse a signé les Accords de Paris, pourtant, rien ne bouge... Un groupe de citoyennes suisses a décidé de prendre à partie le gouvernement suisse en sollicitant des actions et des réponses concrètes. Un dialogue de sourds s'en suivit, menant les Aînées pour le climat jusqu'à la Cour européenne des droits de l'homme. Durée 1h18, âge 10 ans, vo s.t.

UNE BATAILLE APRÈS L'AUTRE
MERCREDI 8 OCTOBRE, 20 H

De Paul Thomas Anderson avec Leonardo DiCaprio, Sean Penn, Teyana Taylor. Ancien révolutionnaire désabusé et paranoïaque, Bob vit en marge de la société, avec sa fille Willa, indépendante et pleine de ressources. Quand



Macpat le chat chanteur, photo: cineimage.ch

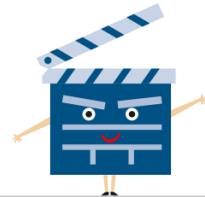
son ennemi juré refait surface après 16 ans et que Willa disparaît, Bob remue ciel et terre pour la retrouver, affrontant pour la première fois les conséquences de son passé. *Le film le plus fou de l'année! Un grand spectacle de cinéma dingue, audacieux, drôle. Il résonne, à l'ère Trump de manière assourdissante!* Durée 2h42, âge 14 ans, français.

À BOUT DE SOUFFLE
JEUDI 9 OCTOBRE, 18 H

De Jean-Luc Godard avec Jean-Paul Belmondo, Jean Seberg. Marseille, un mardi matin. Michel Poiccard vole une voiture de l'U.S. Army et prend la route nationale en direction de Paris. Énérvé par une 2CV qui n'ose pas dépasser un camion, Michel double en plein virage et se fait prendre en chasse par un motard. Paniqué, il abat le policier d'un coup de revolver et s'enfuit. Le lendemain, en arrivant à Paris, Michel retrouve une jeune étudiante américaine, Patricia, avec laquelle il a une liaison amoureuse libre. *Le retour du film phare de la Nouvelle Vague! Devenu mythe du cinéma, le film a gardé tout son charme et sa modernité!* À voir ou à revoir! Durée 1h31, âge 16 ans, français.

LE CHEMIN DE SEL
JEUDI 9 OCTOBRE, 20 H

De Marianne Elliott avec Jason Isaacs, Gillian Anderson. Moth et Raynor ont tout perdu: leur maison, leur fortune et la santé de Moth. Avec pour seuls bagages un sac à dos et une tente, ils parcourent le sentier côtier du sud-ouest. Sans domicile fixe, ils doivent lutter contre les préjugés, le rejet et les soucis financiers, mais trouvent réconfort, force et nouvel espoir dans la nature et leurs rencontres. Leur voyage devient une chance pour l'amour et un nouveau départ. *Un film magnifique et bouleversant. Un incroyable récit de voyage et de résilience!* Durée 1h55, âge 6 ans, vo s.t.



AU ROYAL À TAVANNES

PRINCESSE MONONOKÉ
SAMEDI 4 OCTOBRE, 14 H
DIMANCHE 5 OCTOBRE, 14 H
LUNDI 6 OCTOBRE, 20 H
MARDI 7 OCTOBRE, 14 H

De Hayao Miyazaki. Japon, XV^e siècle. Jadis protégée par des animaux géants, la forêt se dépeuple à cause de l'homme. Blessé par un sanglier rendu fou par les démons, le jeune guerrier Ashitaka quitte les siens et part à la recherche du dieu-cerf qui seul pourra défaire le sortilège qui lui gangrène le bras. Au cours de son voyage, Ashitaka rencontre Lady Eboshi, à la tête d'une communauté de forgerons, qui doit se défendre contre ceux qui lui reprochent de détruire la forêt pour alimenter ses forges. Durée 2h14, âge 12 ans, français.

VALEUR SENTIMENTALE
SAMEDI 4 OCTOBRE, 17 H
DIMANCHE 5 OCTOBRE, 20 H

De Joachim Trier avec Elle Fanning, Renate Reinsve. Agnes et Nora voient leur père débarquer après de longues années d'absence. Réalisateur de renom, il propose à Nora, comédienne de théâtre, de jouer dans son prochain film, mais celle-ci refuse avec défiance. Il propose alors le rôle à une jeune star hollywoodienne, ravivant des souvenirs de famille douloureux. Durée 2h13, âge 12 ans, vo s.t.

AU CINÉMA ESPACE NOIR À SAINT-IMIER

TROP CHAUD
SAMEDI 4 OCTOBRE, 14 H 30

Un groupe de citoyennes suisses a décidé de prendre à partie le gouvernement suisse en sollicitant des actions et des réponses concrètes. Un dialogue de sourds s'en suivit, menant les Aînées pour le climat jusqu'à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). De Benjamin Weiss, durée 1h17, âge 10 ans, français.



Les vies d'Andrés, photo: dokmobile.ch

LES VIES D'ANDRÉS
DIMANCHE 5 OCTOBRE, 17 H 10

Des chauffeurs routiers d'une entreprise de transport en Europe sont pris dans une course au profit. Ils constituent le rouage d'un système qui, en épuisant ses travailleurs, s'épuise lui-même. De Baptiste Janon et Rémi Pons, durée 1h31, âge 12 ans, français.

FAR WEST
SAMEDI 4 OCTOBRE, 17 H 10

EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR

Angela et Jay pêchent au jour le jour de quoi se nourrir sur la côte volcanique battue par les vagues. Dans leur village de pêcheurs qui se transforme en spot touristique, ils côtoient des passionnés de Big Game Fishing qui paient des fortunes pour venir se divertir... De Pierre-François Sauter, durée 1h26, âge 12 ans, vo s.t.

AMÉLIE ET LA MÉTAPHYSIQUE DES TUBES
DIMANCHE 5 OCTOBRE, 14 H 30

Amélie est une petite fille belge née au Japon. Grâce à son amie Nishio-san, le monde n'est qu'aventures et découvertes. Mais le jour de ses trois ans, un événement change le cours de sa vie. Car à cet âge-là, pour Amélie, tout se joue: le bonheur comme la tragédie. De Mailys Vallade, durée 1h17, âge 6 ans, français.

Et d'autres films à l'affiche sur www.espacenoir.ch

Jeux

Sudoku Inscrivez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case, chaque chiffre ne peut apparaître qu'une fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3. **Mot mêlé** Rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens: de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

	5	3					8	
8			7					1
			5	9	8			3
		7	3		6	8	1	
		1		7		3		
	4	8	1		9	7		
9			6	4	7			
1					5			9
	7					2	6	

R	O	Y	K	T	D	R	S	J	Z	R	H	Y	Q
C	E	T	E	L	E	B	O	G	B	I	S	I	A
R	K	Z	I	I	P	O	U	C	W	K	E	N	R
D	Z	S	S	L	V	D	R	K	Z	N	T	F	P
N	P	S	E	N	E	C	R	R	Q	L	T	A	W
S	O	U	R	K	I	Q	H	A	U	G	E	N	M
D	Y	C	T	F	J	V	B	U	U	P	N	T	O
A	X	B	I	W	N	F	H	S	B	O	I	O	W
Z	S	E	T	K	D	B	D	U	F	D	D	M	G
N	H	A	I	A	O	U	I	Y	W	I	A	E	M
B	L	L	F	S	R	S	L	S	H	K	N	Z	J
P	B	Y	U	P	S	B	A	X	D	H	S	V	T
I	H	N	E	O	J	E	H	B	Y	O	K	J	
P	L	H	N	Q	U	Q	V	S	K	B	L	G	B

- BUISSON
- DINETTE
- DOSSIER
- EDOUARD
- FANTOME
- GOBELET
- NADINE
- NEUF
- SOL
- TARBES
- TITRE
- VESSIE

Solutions Ci-dessus, les solutions du dernier numéro.

1	5	4	8	6	7	2	3	9
7	6	9	1	2	3	8	4	5
2	8	3	9	4	5	1	7	6
9	4	2	5	7	1	3	6	8
6	7	5	4	3	8	9	1	2
8	3	1	2	9	6	4	5	7
4	2	7	6	1	9	5	8	3
3	1	8	7	5	2	6	9	4
5	9	6	3	8	4	7	2	1

L	R	M	N					
C	H	E	L	E	M	E	M	U
O	E	U	F	A	N	A	L	
N	I	A	I	S	E	R	I	E
L	I	E	N	S	E	S	E	
C	L	E	S	T	R	E	S	S
E	F	A	R	A	R	I	S	
A	R	I	A	N	A	I	S	E
T	E	S	T	L	I	E	S	
S	A							

AMATEUR

Rubrique offerte par



Claudio Gabbarini
079 679 45 59

ARMÉE DU SALUT

Des vies transformées

Six occasions d'entendre le témoignage de personnes qui ont vu leur vie transformée par la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ du 8 au 12 octobre

Je m'appelle Pascal Donzé et je suis officier de l'Armée du Salut depuis 23 ans. Après 15 années dans l'industrie, j'ai souhaité que ma vie et mes actions aient plus d'impact positif sur mon entourage. Depuis 23 ans, j'essaie d'être disponible pour les personnes qui ne vont pas bien : des couples en conflit, des requérants d'asile déboutés, des personnes dépressives, des familles en deuil, des sans-logis, des hommes et des femmes souffrant d'addiction. Parfois, l'impact est minime, mais parfois les effets sont merveilleux. J'ai le privilège d'aimer facilement les gens, même ceux peu aimables. Mais ma première motivation, davantage encore que l'affection portée aux personnes en souffrance, c'est mon amour... pour Jésus. J'aime Jésus car il m'a aimé en premier. Je n'ai aucun mérite et je ne cherche aucune récompense, l'amour de Dieu me suffit et me motive. Je tente alors de vivre concrètement les paroles de Jésus : « chaque fois que vous avez accueilli un étranger, c'est à moi que vous l'avez fait » (La Bible, Mt. 25:35).



Le footballeur Gilles Yapi-Yapo

Plus encore qu'à l'aide pratique apportée aux gens, je crois à l'impact miraculeux de l'action directe de Jésus-Christ par la prière. Mais ce qui m'attriste, c'est que tant de personnes malheureuses et souffrantes ne connaissent pas Jésus et se privent ainsi des réelles transformations, libérations et guérisons qu'il accorde gratuitement.

Léa Voutat, Gilles Yapi-Yapo, Jacqueline Frésard, André Raoilson, Noris Ndaye, ces noms ne vous disent peut-être rien, et pourtant ces personnes ont toutes vécu des changements de vie inouïs, elles ont été délivrées de l'alcool, de la drogue, de la mutilation, de l'occultisme, de la violence, de la dépression et même de la maladie par la prière et l'action miraculeuse de Jésus. Ce sont leur témoignage saisissant que je vous invite à venir écouter lors de quatre soirées exceptionnelles du 8 au 11 octobre à Tramelan et Tavannes. En plus de ces soirées, les amateurs de foot sont conviés à un partage touchant et vrai

avec l'ex-star internationale Gilles Yapi-Yapo à la buvette du FCTT le jeudi 9 octobre.

Programme

- Mercredi 8 octobre, 20 h, Armée du Salut, Tramelan, Grand-Rue 58: *témoignage*
- Jeudi 9 octobre, 17 h, buvette du FCTT: *partage avec Gilles Yapi-Yapo*
- Jeudi 9 octobre, 20 h, Centre évangélique, Tavannes, Combe 10: *témoignage*
- Vendredi 10 octobre, 20 h, Armée du Salut, Tramelan, Grand-Rue 58: *témoignage*
- Samedi 11 octobre, 20 h, Centre évangélique Tavannes, Combe 10: *concert de Gospel*
- Dimanche 12 octobre, 9 h 45, Centre évangélique Tavannes, Combe 10: *célébration*

ARMÉE DU SALUT



Entrée libre, chapeau
tramelan.armeedusalut.ch

TRACTIS

Solidarité ukrainienne

La communauté ukrainienne de Tramelan et environs se mobilise pour la Fondation Digger

Touchée par l'initiative des écoles du Grand Chasseral et de Bienne qui se mobilisent pour trouver les fonds nécessaires à acquérir une machine de déminage qui sera envoyée dans son pays d'origine, la communauté ukrainienne de Tramelan a souhaité apporter sa pierre à l'édifice par l'organisation d'une fête ukrainienne.

Les bénéfices seront reversés en faveur du projet.

La journée se déroulera le samedi 4 octobre dès 14 h dans les locaux de l'Armée du Salut (Grand-Rue 58, 2720 Tramelan). Tout au long de l'après-midi, vente de pâtisseries ukrainiennes sucrées et salées, bonbons ukrainiens et artisanat local

(bougie, etc.) – Atelier bricolage pour les enfants.

Programme

- 13 h 45 Ouverture des stands
- 14 h Mot de bienvenue à 14 h en présence de Frédéric Guerne, directeur de la Fondation Digger.
- 14 h 10 Tout au long de l'après-midi concerts improvisés de Thomas Loosli et Diana Sitnitchenko.
- 14 h 20 Atelier de bijoux personnalisés.
- 15 h Atelier de lecture pour enfants et adultes en ukrainien et en russe.
- 16 h 30 Danse d'enfants.
- 17 h Danses traditionnelles adultes.

BR



Samedi 4 octobre, dès 14 h
Dans les locaux de l'Armée du Salut
Grand-Rue 58, 2720 Tramelan



Spectacle gratuit

La commission des Affaires sociales et générations organise en collaboration avec la commission Culture, un spectacle gratuit sur le thème de la violence conjugale. CM

Mardi 25 novembre à 19 h 30
CIP Tramelan
Réservations: 076 427 78 58

En ligne

Retrouvez le journal
de la semaine dernière
bechtel-imprimerie.ch



AGORA

Ambiance d'Europe du Nord à Tramelan

L'association Agora invite les groupes Rowan et Gros Celte pour un voyage musical en terres nordiques, le samedi 4 octobre à l'Atelier Surmely

Rowan est le nom que les Anglo-Saxons donnent au sorbier européen. Cet arbre aux propriétés vivifiantes symbolise la vitalité et la force. Rowan, c'est aussi la voix unique de Lara Wedekind, portée par les arrangements et les interprétations dynamiques de trois musiciens passionnés. Avec leur nouvel album Picking Berries, sorti au mois de juin, le quatuor Rowan mêle les traditions du folk celtique à des sonorités contemporaines et emmène l'auditeur dans une fantasmagorie de paysages nordiques et de légendes mystiques.

Des histoires intemporelles

Le groupe crée également de nouvelles couleurs sonores en racontant des histoires intemporelles, alliant passé et présent avec légèreté. En concert, Rowan présente un répertoire de chansons traditionnelles anglaises, françaises, suisses, irlandaises et écossaises, toujours associé à

des mélodies plus contemporaines ou plus personnelles. Un voyage musical où chaque note évoque un sentiment insaisissable, une impression familière pourtant difficile à décrire avec des mots. De juillet à novembre, Rowan est en tournée en Lettonie, Estonie et en Suisse pour présenter son nouvel album.

Picking Berries sera l'occasion pour Rowan de faire découvrir sa musique aux amateurs de folk sensible, de paysages mystiques et de belles mélodies.

Lara Wedekind: chant; Vincent Millioud: violon; Valentin von Fischer: contrebasse; Cyprien Rochat: guitare.

Pour terminer la soirée, le groupe régional de folk celtique Gros Celte ravira les oreilles du public présent!

MR

Samedi 4 octobre à 20 h 30
Chemin des Combes 5
2720 Tramelan
Entrée à prix libre

Le clin d'œil
www.dessindepresse.ch

MANQUE DE JOUEURS DANS LES PETITES LIGUES

LIONS CLUB GRAND CHASSERAL

Le Lions Club casse sa tirelire... et change de nom pour son 70^e anniversaire

À l'image de bien d'autres institutions, associations, banques, assurances, etc. de la région, le Lions Club jurassien a décidé récemment de changer de nom. Il s'intitulera désormais Lions Club Grand Chasseral. Un changement de nom effectué en marge de son 70^e anniversaire et de sa traditionnelle soirée de bienfaisance.

D'une pierre... trois coups

Fondé le 3 septembre 1955, le Lions Club jurassien compte à ce jour 24 membres dont une femme. Il fait partie des 274 clubs présents en Suisse et au Liechtenstein.

Au cours de ses 70 ans d'existence, le Lions Club jurassien a mené de très nombreuses actions de bienfaisance, dans le domaine de l'aide humanitaire, du diabète, de l'environnement, de la jeunesse, du cancer infantile, de la vue, etc. De 1955 à 2025, il a ainsi versé au total quelque 1,6 mio de francs soit une moyenne de 24 000 francs par année.

Pour son 70^e anniversaire fêté comme il se doit au Restaurant du Cerf à Sonceboz (pour la partie officielle) et dans la grande salle de la Couronne pour la partie festive, le Lions Club... désormais dénommé Lions Club Grand Chasseral a cassé sa tirelire. Comme il l'avait fait voici vingt ans pour son cinquantième anniversaire, il a décidé de verser une somme de 50 000 francs à répartir entre quatre institutions de la région.

Les heureux bénéficiaires de ce geste

L'Association Jurassienne d'Aide aux Familles d'Enfants atteints de Cancer: l'AJAFEC est une association apolitique, confessionnellement neutre,

sans but lucratif, active sur le territoire du Jura historique. La mission de l'association: le soutien aux familles (les parents, mais aussi les frères et sœurs); les activités destinées à favoriser les échanges entre les familles en souffrance; la sensibilisation au cancer chez l'enfant.

La société Prélude SA: fondée en 2017, Prélude SA s'engage pour l'accompagnement de personnes en situation de handicap ou en difficulté sociale. Elle est active en différents lieux du Grand Chasseral et accueille environ 110 collaboratrices et collaborateurs. Prélude propose des places de travail ou des travaux d'occupations adaptées aux difficultés de chacun. Grâce au savoir-faire de ses encadrants, la vocation sociale de l'entreprise s'accorde aux missions de production ou de services confiées par les entreprises, les communes, les institutions ou les particuliers de la région.

Les scouts Pierre-Pertuis: le groupe scout Pierre-Pertuis Tavannes et environs est une association sans but lucratif à caractère non politique et ouvert à toutes et tous sans distinction de genre, d'origine, de race ni de croyance. Le groupe scout Pierre-Pertuis fut fondé en 1913, six ans après la fondation du mouvement scout en 1907. Il compte actuellement une septantaine de membres actifs.

La Fondation du centre scout de Tavannes gère le bien immobilier du groupe scout, afin que celui-ci puisse se consacrer pleinement aux activités du scoutisme. La Loi et la Promesse scoutistes constituent le fondement moral de toutes les activités mises sur pied. Le scout veut: ... être vrai... écouter et respecter les autres... être attentifs et aider autour de nous... choisir de



Christophe Bourquin, président du club remet les chèques aux représentants des quatre bénéficiaires

notre mieux et nous engager... protéger la nature et respecter la vie... affronter les difficultés avec confiance.

Et enfin, Grand Chasseral Tourisme pour son projet *Espace Combe-Grède à Villeret*: Grand Chasseral Tourisme est une association sans but lucratif, politiquement et confessionnellement neutre dont une des missions est de contribuer à la réalisation de produits touristiques La Combe Grède, célèbre gorge d'accès à Chasseral, fait partie de incontournables touristiques de la région Grand Chasseral Le projet: réaménager l'ancien parking au pied du site en créant un espace de présentation de ce joyau naturel dans un environnement ludo-éducatif pour les familles.

Soirée conviviale agrémentée d'un magicien mentaliste exceptionnel

Chaque année, le Lions club organise une soirée de bienfaisance au profit d'une institution de la région. L'occasion pour ses membres d'inviter un couple d'amis et de partager une soirée conviviale.

Cette année, pour son 70^e anniversaire, il a mis les petits plats dans les grands et a cassé sa tirelire au profit des bénéficiaires rappelés ci-dessus. Symboliquement organisée dans la grande salle de la Couronne, cette soirée de bienfaisance réunissait plus d'une cinquantaine de personnes.

Agrémentée par une prestation exceptionnelle de Patrick Ray... magicien mentaliste, elle restera sans doute gravée dans les mémoires... Prochain rendez-vous... le 75^e anniversaire.

■ MICHEL WALTHERT,
MEMBRE DU LC JURASSIEN

Adieux

REMERCIEMENTS

La famille de

Gabrielle Kneuss

vous remercie pour les marques de sympathie que vous nous avez témoignées lors de son décès.

AVIS MORTUAIRE

« Vous donc aussi, vous êtes maintenant dans la tristesse; mais je vous reverrai, et votre cœur se réjouira, et nul ne vous ravira votre joie. » Jean 16; 22

C'est avec un profond chagrin que le Conseil de la paroisse réformée de Corgémont-Cortébert fait part du décès inattendu d'un de ses membres,

Monsieur Pierre-André Stuck

Fidèle, dévoué et à l'écoute, il aura contribué pendant de nombreuses années au bon fonctionnement de la paroisse. Le Conseil adresse à sa famille ses plus sincères condoléances et toute sa sympathie.

AVIS MORTUAIRE

J'irai par tous les chemins de forêt de montagne pour vous retrouver. Sachez que mon cœur sera toujours avec vous et j'y veillerai éternellement.

Son épouse: Marceline
Sa fille: Marlyse et son époux Jimmy
Ses petites-filles: Alexandra
Audrey et son époux Philippe
Ses arrière-petits-enfants: Indiah, Wendy, Naël
Son frère: Francis et son épouse Vreni
ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Félix Zbinden

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, parent et ami qui nous a quittés dans sa 98^e année.

Corgémont, le 26 septembre 2025

Adresse de la famille: Marlyse Strahm
Chemin des Planchers 21
2606 Corgémont

Le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part

BUGNETS-SAVAGNIÈRES

L'Association Avenir Savagnières-Bugnenets est née

Depuis quelques mois déjà, un groupe de réflexion est au travail afin d'imaginer des activités 4 saisons pour la région des Bugnenets Savagnières. Le dérèglement climatique et son impact certain sur l'avenir des stations de ski de moyenne altitude ont été le détonateur de cette démarche lancée par la société des Bugnenets Savagnières SA.

Être proactif... plutôt que réactif

Il ne faut pas rêver et rester inactif, l'avenir de la pratique du ski à moyenne altitude est sombre. En Suisse, à moyen terme, il se jouera au-dessus de 1800 mètres. Face à cette évidence, les communes de Saint-Imier et Val-de-Ruz, la Société des Bugnenets-Savagnières et le Parc Chasseral se sont rencontrés voici quelques mois déjà et ont mis sur pied un comité de pilotage afin d'imaginer le futur du site des Bugnenets-Savagnières. Une première étape importante vient d'être franchie avec la constitution d'une association.

Dénommée *Avenir Savagnières-Bugnenets* et regroupant les 4 acteurs précités, cette association a essentiellement pour objectifs de

- promouvoir le développement du site de manière coordonnée et dans le respect d'un développement raisonné;
- agir en relation étroite et en harmonie avec les autres organisations publiques et privées intervenant sur le territoire, les organismes de promotion touristique (Grand Chasseral tourisme et Tourisme neuchâtelois et Jura bernois.Bienne);
- développer et gérer des offres touristiques innovantes et inédites pour la région;
- soutenir les acteurs locaux et les membres de l'Association dans le développement et la mise en œuvre de projets;

- créer des liens, favoriser les échanges et faire circuler les informations entre les membres de l'Association et les acteurs locaux;
- veiller à garantir un accueil touristique de qualité.

La zone d'activité de l'association est clairement délimitée par l'aire d'exploitation hivernale des Bugnenets-Savagnières SA située sur les communes de Val-de-Ruz et Saint-Imier, et ce à cheval sur les cantons de Neuchâtel et de Berne. Une zone communément intitulée... la patate bleue sur le plan ci-dessous.

Il convient de relever que cette démarche est totalement indépendante de celle menée actuellement par le Parc Chasseral (Objectif Chasseral) sur mandat de Jb.B, Grand Chasseral tourisme et de la Fondation Grand Chasseral et ayant trait à l'avenir du site de Chasseral.

Des projets et des idées à des degrés d'avancement différents...

Les représentants des quatre membres fondateurs de cette nouvelle association ont reçu mercredi dernier une brochette d'acteurs intéressés par l'avenir du site. Étaient notamment présents des représentants des

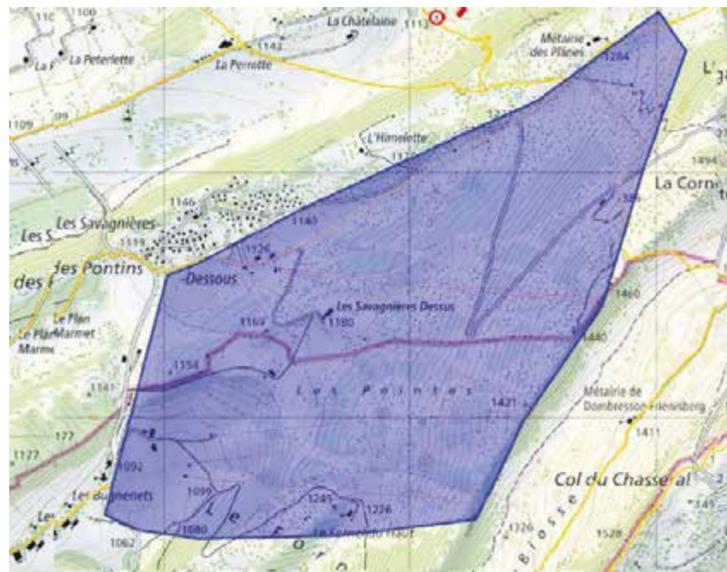
métairies et restaurants, des sociétés actives dans le domaine du ski, des transports, de l'hébergement, des instances touristiques et économiques, des ONG et des services cantonaux. L'occasion de présenter les statuts de la nouvelle Association *Avenir Savagnières-Bugnenets* qui a vu le jour récemment, mais aussi de parler des travaux effectués depuis mars dernier, date de la dernière rencontre avec les intéressés.

Cette rencontre avait également et surtout pour but d'informer tout un chacun des projets en route ou en gestation.

Au stade actuel du processus, ce sont essentiellement des projets proposés par la Société des Bugnenets-Savagnières.

Certains sont déjà connus et sont déjà au bénéfice d'un permis de bâtir, d'autres sont en bonne voie et enfin, certains sont particulièrement innovants et sont à l'état d'idée. Dans l'ordre, relevons notamment:

- projet d'enneigement technique (de fabrication de neige artificielle pour les pistes du Plan Marmet) le permis de bâtir a déjà été octroyé;
- résurrection du caravaneige à savoir création d'une place pour l'accueil des camping-cars. Contrairement



au caravaneige de l'époque, ce projet est une version toutes saisons;

- projet de *bike-parc* ou *kart-parc* (*Devalkart* ou *trottinettes*) un projet qui a pour but la valorisation de l'axe Plan/Petit Marmet/Les Pointes (projet intercantonal);
- aménagement d'une piste de ski synthétique – une idée qui se veut innovante et originale qui a été imaginée par l'école de ski du canton de Neuchâtel (ESSNR). Le tracé est entièrement situé du côté neuchâtelois. L'idée a déjà été présentée à la commune de Val-de-Ruz et aux services du canton de Neuchâtel et aux ONG. À l'heure actuelle, les réflexions se poursuivent.

Cette 3^e rencontre s'est déroulée à la Maison Chasseral. Elle réunissait une vingtaine de personnes représentant tous les milieux concernés notamment les services cantonaux. Elle a également donné l'occasion à Katia Chardon, chargée de projets auprès d'objectif: ne de dresser l'état des réflexions menées à la suite des ateliers organisés lors de la dernière réunion. Les communes étaient représentées par Gisèle Tharin,

conseillère municipale à Saint-Imier et Roby Tschopp, conseiller communal à Val-de-Ruz. La société des Bugnenets-Savagnières était notamment représentée par Jean-Marie Hommel et Stéphanie Voutat. Michel Walthert président et Géraldine Guesdon, directrice adjointe représentaient le Parc Chasseral.

À relever que Grand Chasseral tourisme et Neuchâtel Tourisme sont tous les deux intéressés par cette démarche. Responsable du *marketing touristique de notre région*, ils étaient représentés à cette rencontre par Geneviève Ravezzani pour le canton de Neuchâtel et par Valentin Roll du côté bernois.

Comme le disait Henri Ford, « se réunir est un début, rester ensemble et un progrès; travailler ensemble est la réussite ». Le message a été entendu et plusieurs personnes présentes se sont déclarées ouvertes à aller de l'avant et apporter leur soutien à la démarche.

Fort de cet élan, il reste à présent au comité de la nouvelle association de poursuivre ses travaux. Le chemin sera à la fois long et passionnant. ■ MW



La rencontre était présidée conjointement par Jean-Marie Hommel et Michel Walthert

GYMNASSE BIENNE-JURA BERNOIS

Des étudiants intègrent l'orchestre du TOBS le temps d'un concert



Pour la huitième fois, le Gymnase de Bienne et du Jura Bernois (GBJB) a organisé un projet musical d'exception en partenariat avec le Gymnasium Biel-Seeland (GBSL): l'accueil du TOBS – Théâtre Orchestre Bienne-Soleure – dans ses murs avec une formule unique: un orchestre professionnel intègre des élèves invités à jouer, soit au sein de l'orchestre, soit en tant que soliste.

Ce projet repose sur une collaboration étroite entre les deux gymnases et les écoles de musique de la région, notamment l'École de musique de la Ville de Bienne. Les élèves qui y participent travaillent leur partie avec leurs professeurs d'instrument, en préparation de cette rencontre de haut niveau.

Des expériences musicales uniques pour les élèves

Cette année, quatre élèves ont eu l'occasion rare de jouer en solistes avec le TOBS. Parmi eux, Janaël Rickli s'est produit à la guitare classique. « C'est une expérience unique, parce que la guitare est un instrument qui se joue rarement en soliste avec un orchestre symphonique, » explique-t-il. « Ça m'a donné envie d'aller encore plus loin dans mon instrument. » D'autres élèves, comme Emily Racine, ont intégré directement l'orchestre. Elle confie: « C'était à la fois stressant et très enrichissant. Les musiciens du TOBS connaissaient déjà parfaitement les partitions. Ça change complètement du fonctionnement d'un orchestre amateur. On entre tout de suite dans un vrai travail

musical. » Pour la Direction de l'établissement, il s'agit de mettre en valeur la musique et surtout d'élargir l'horizon des élèves. Le spectacle n'était malheureusement pas ouvert au public. « Malheureusement, notre aula ne peut pas accueillir l'ensemble de nos 1200 élèves, seuls environ 400 élèves ont pu y participer cette année, le but est que chaque élève puisse assister à ce concert de musique classique, où ils voient leurs camarades jouer, au moins une fois dans leur formation » nous explique Fabian Aellig, recteur du GBJB.

Un public attentif et engagé

Le public était composé d'élèves des trois filières du gymnase, à savoir la filière gymnasiale, l'École de Culture Générale et l'École Supérieure de Commerce. Les élèves ont offert une écoute particulièrement attentive et respectueuse. Cette qualité d'écoute s'explique sans doute par le fait que les musiciens sur scène étaient leurs propres camarades, révélant une facette méconnue de leurs talents.

Fabian Aellig estime qu'il s'agit bien plus qu'un simple moment musical. « Il s'agit d'une tradition vivante, d'une parenthèse culturelle précieuse dans l'année scolaire, et d'une collaboration entre institutions qui donne tout son sens non seulement à l'éducation artistique, mais à la formation en vue d'obtenir une maturité. » ■ FA

KIWANIS CLUB ERGUËL

Soutien aux Petites Familles

En 2025, le Kiwanis Club Erguël a participé pour la première fois à la foire de Tramelan *Traml'en fête*



La vocation de notre club service étant de soutenir des projets destinés à l'enfance et la jeunesse, c'est donc tout naturellement que nous avons décidé de dédier intégralement le bénéfice de notre stand à une cause qui nous est chère.

Ainsi, la générosité de chacun a permis de réunir la somme de 3000 francs qui a été remise à l'association des Petites Familles de Grandval afin de modestement contribuer à la reconstruction de leur foyer entièrement détruit lors de l'incendie de décembre dernier. Nous remercions chaleureusement

les organisateurs de *Traml'en fête* d'avoir permis à cette belle fête d'exister et pour leur parfaite collaboration.

Nous remercions également la population pour sa générosité envers la cause soutenue et les échanges chaleureux que nous avons partagés.

Enfin, nous remercions tous les membres du KCE qui ont soutenu et participé à cette grande première pour notre club, il est à relever que sur la durée des trois jours de manifestation, ce sont près de 200 heures de bénévolat qui ont été consacrées à cette noble cause. ■ RV

TEAM VALLON

De très belles performances de nos équipes

De nombreuses formations ont obtenu des victoires convaincantes en championnat et en Coupe

À Sonvilier, nos B avaient un beau défi à relever en affrontant le FC Val-de-Ruz, leader du championnat. Dès le coup d'envoi, nos jeunes ont montré qu'ils étaient prêts à se battre. Les 20 premières minutes ont été très plaisantes, avec un jeu fluide, une belle circulation du ballon et, surtout, deux superbes buts inscrits à bout portant à la suite de contres parfaitement menés. Logiquement, nous menions 2-0. Mais après ce très bon début, comme trop souvent, le rythme a commencé à baisser. Trop de ballons perdus, une équipe incapable d'effectuer plus de 3 passes. Tout naturellement, on redonne confiance à nos adversaires et, juste avant la pause, une erreur défensive combinée à une sortie hasardeuse de notre gardien permet à l'adversaire de revenir à 2-1. Rageant, surtout à moins d'une minute de la mi-temps. Le discours à la pause a été clair et franc. Avec deux changements de joueurs et un changement tactique, les garçons sont revenus sur le terrain avec une autre mentalité. Et cette fois, ils ont montré leur vrai visage: du sérieux, de l'envie et du jeu. À la clé, un magnifique coup franc à 18 mètres envoyé en pleine lucarne, qui nous permet de reprendre le large. Score final: 3-1. Une victoire méritée face à une solide équipe.

Juniors C1

En ce week-end des vendanges, nos C1 ont fait le job au propre comme au figuré. Gagnant 3-0 ce samedi contre Val-de-Ruz, nos jeunes ont vendangé une bonne dizaine d'occasions. Très adroits et rapides dans le jeu avec ballon, les Valloniens se sont montrés très maladroits face au but. 3-0 est le strict minimum dans un match à sens unique. Cette victoire permet au Team Vallon de se positionner en tête du groupe. Bravo à ces jeunes.

Juniors C2B Akanji

Une victoire symbole d'envie et de détermination. Merci aux joueurs, aux parents et aux supporters présents. Les Juniors C2B Akanji ont fait oublier les difficultés de leur dernier match en offrant une prestation pleine d'envie, de cœur et de discipline contre le Team Ajoie Centre (FC Alle). Avec un système en 1-4-5-1 bien en place, nos jeunes ont montré que, lorsqu'ils sont concentrés et solidaires, ils peuvent accomplir de grandes choses. Dès la 9^e minute, notre attaquant Aaron Heimann, aligné seul en pointe, a frappé deux fois coup sur coup. En feu, il a mis en valeur ses plus belles qualités: vitesse, sang-froid et efficacité devant le but, parfaitement servi par Raphaël Aschwanden. Ces deux buts



Team Vallon C2B Akanji

ont lancé l'équipe et enflammé le public venu nombreux à La Praye. Sérieux et appliqués, les joueurs ont ensuite enchaîné de magnifiques séquences de construction depuis l'arrière, preuve des progrès constants du groupe.

La fin de la première mi-temps a été plus difficile, le rythme baissant légèrement. Mais les ajustements donnés à la pause ont permis de repartir avec énergie et envie. La deuxième période a confirmé la supériorité de notre équipe: Jérémie Mottet, très inspiré, a ajouté deux buts supplémentaires et Théo Santoianni, dans son rôle de demi-droit, a débloqué son compteur grâce à un but magnifique, digne de ses qualités techniques et de son sang-froid.

En tant que coach, c'est une véritable fierté. Voir des joueurs progresser, appliquer les consignes, révéler leur potentiel et donner une telle image collective est la plus belle des récompenses. Ce match a prouvé que, lorsque le plan de jeu est respecté et que l'envie est au rendez-vous, cette équipe peut rivaliser avec les meilleures du classement. Un grand merci à João Oliveira pour son soutien. L'implication et la présence des parents sont une force inestimable qui pousse l'équipe à aller toujours plus loin. Aujourd'hui, les juniors C2B Akanji n'ont pas seulement gagné un match: ils ont montré leur véritable visage. Une équipe courageuse, solidaire et passionnée, qui joue avec le cœur.

Bravo à toute l'équipe! Le score final est de 5-2, mais il aurait pu être encore plus lourd en notre faveur si toutes nos occasions avaient trouvé le chemin des filets. L'apprentissage continue pour nous tous.

Juniors D1B Embolo

Une qualification bien méritée! Mercredi 24 septembre, les juniors D Embolo se rendaient à Reconviiler pour jouer leur 3^e match de coupe BCJ contre Birse FC a. La qualification pour les 1/8 de finale était déjà assurée, car nous avions gagné les deux premiers matchs; néanmoins, l'objectif était de remporter ce 3^e match pour faire le plein de points et assurer la 1^{re} place dans cette phase de poule.

Le début du match fut intense, avec un bon rythme, nous étions sur chaque ballon et pressions très haut. Il a fallu attendre la 18^e minute pour voir notre équipe inscrire le 1-0, bien mérité avant la 1^{re} pause. Nous avons attaqué le 2^e quart suite à 5 changements, avec un autre visage, des sorties de balles hasardeuses et des pertes de balles au milieu de terrain. Nous étions également trop légers dans les duels et avons permis à l'adversaire de se créer des occasions dangereuses. C'est là que notre gardien du jour, Abel, a sorti le grand jeu et nous a sauvés à plusieurs reprises, avec des arrêts de grande classe. Il nous a permis de rester dans la partie et c'est contre le cours du jeu que nous avons marqué le 2-0 à la 14^e minute.

Le 3^e quart fut le plus abouti, avec un beau jeu collectif et des attaques de tous les côtés, ce qui nous a permis d'inscrire encore 3 buts. Pour terminer, le 4^e quart nous a offert l'opportunité de faire quelques rotations et terminer ce match toujours sur la même intensité, en inscrivant encore un dernier but. Score final 6-0 pour le Team Vallon D Embolo, qui se qualifie suite à un brillant parcours dans cette phase de

poule. Bravo à nos jeunes qui ont tous tiré à la même corde et ont développé un beau jeu collectif et ont montré un bel état d'esprit.

À Courtelary, sur une belle pelouse, contrairement aux autres terrains du Vallon, à voir les matchs ou tournois renvoyés, les juniors D Embolo étaient opposés à ceux de SR Delémont a. Ce match se résumera à une histoire de penaltys. Début de match timide par rapport à notre adversaire. Après le premier quart, les Jurassiens mènent à la marque d'un petit but. Durant ces premières vingt minutes commence l'histoire des penaltys. Notre gardien Alessio stoppe celui de Delémont. Deuxième quart, notre équipe joue bien mieux et réussit à égaliser, c'est donc 1 partout au milieu de la partie. Troisième quart, l'histoire des penaltys continue, un de nos joueurs se protège le visage avec ses deux mains, décision tout à fait normale, mais l'arbitre n'est pas de cet avis, puisque le ballon lui arrive sur les mains et, pour le maître de jeu, c'est donc une faute de mains et donc penalty. Cette fois-ci, Delémont marque le 2-1. Dans le dernier quart, méchant tacle d'un joueur jurassien dans le carré du gardien, donc logiquement penalty. Mais non, l'arbitre en décidera autrement. Voilà en quoi se résumera cette rencontre. Malgré cela, on relèvera une bonne partie pour notre team, malgré un réveil quelque peu tardif. Pour gagner un match contre une équipe qui n'a pas montré un visage très fairplay, des tacles non contrôlés, des insultes et des provocations envers nos joueurs, bref pour une équipe qui se trouve en tête de groupe, ce n'est pas joli. Nos jeunes se seront bien battus durant deux quarts du match, mais voilà les trois points de la victoire se sont envolés, car une rencontre doit se jouer à fond durant les 80 minutes. Merci beaucoup aux toujours fidèles supporters pour les encouragements.

Juniors D1H Xhaka

Samedi passé, les D Xhaka se déplaçaient sur le terrain du FC Marin-Sports afin d'y affronter les D2 locaux. Enfin sur le papier, car en réalité, nous avons eu la surprise de constater que l'équipe était formée de D1 avec tous leurs joueurs qui ne jouaient pas avec l'Académie de Xamax. Au final, ils ont laissé toute une équipe (les D2) à la maison, privilégiant la victoire à tout prix. Pour notre part, c'était plus intéressant, étant que l'équipe D2 se prend des casquettes chaque week-end.

Cette rencontre a donné lieu à un match équilibré, qui a tourné sur la fin en faveur des juniors neuchâtelois qui ont bénéficié de quelques cadeaux pour s'assurer la victoire sur le score de 5-2.

Juniors D 2B Sommer

Première victoire du tour, à Corgémont, pour les D Sommer face à une faible équipe de Birse FC. Après plus de 2 mois de travail, les résultats ont enfin payé, même si, en face, l'opposition n'était pas très forte. Domination durant les 3 premiers quarts au terme desquels le résultat affichait 6-0. Le dernier quart fut plus compliqué, il a été perdu 3-1! Continuons le travail de fond: passes, contrôles et surtout jeu sans ballon et prises d'information. Bravo tout de même à ces jeunes qui ne baissent pas les bras.

Juniors D3H Zuber

Vendredi passé, les D3H Zuber se rendaient à Hauterive. Défaite 5-2 de nos juniors. Ils ont fait preuve de générosité et ont été la seule équipe sur le terrain à proposer du jeu. C'était plaisant à voir. Par contre, avec notre manque de concentration et de précision, nous avons offert des buts à notre hôte tout en galvaudant des occasions... ça ne pouvait que mal se goupiller. Restons sur le positif, le jeu se met en place. À suivre...

Juniors EB Schär

Le week-end dernier, le Team Vallon a participé à un tournoi riche en enseignements et en émotions. Trois matchs au programme, avec des adversaires variés et des prestations encourageantes pour la suite.

Défaite contre SR Delémont: nous avons affronté une équipe clairement au-dessus du lot. Malgré notre engagement, l'écart de niveau s'est fait sentir. C'est un match qui doit nous servir de référence pour continuer à progresser.

Défaite contre Birse FC: un match frustrant, car à notre portée. Nous avons montré de bonnes choses, mais manqué de constance. Avec plus de rigueur et de concentration, cette équipe est clairement battable dans le futur.

Victoire contre Porrentruy: un match bien maîtrisé, avec une belle cohésion de groupe. Cette équipe, qui nous posait des problèmes auparavant, devient de moins en moins difficile à manœuvrer, preuve de notre progression. Conclusion: il reste du travail, bien sûr, mais les bases sont là. L'envie, l'état d'esprit et les efforts collectifs doivent continuer à être au cœur de notre démarche. Chaque tournoi est une occasion de grandir, ensemble.

« Le plaisir dans le sport est le moteur du progrès. Quand on aime ce qu'on fait, on ne perd jamais – on apprend. » *Jérémy P. JML*

JB1 TV – Val-de-Ruz.....	3-1
JD1B Birse a – TV Embolo (coupe BCJ).....	0-6
JD2B TV Sommer – Birse b.....	8-4
JD3H Hauterive – TV Zuber.....	5-2
JC1 TV – Val-de-Ruz.....	3-0
JC2B TV Akanji – Team Ajoie Centre (Alle) b.....	5-2
JD1B TV Embolo – SR Delémont a.....	1-2
JD1H Marin-Sports – TV Xhaka.....	5-2

SAMEDI 4 OCTOBRE

JD-7 10h, Corgémont:
TV – Team GJV b (Courrendlin-Courroux)
JD-9 10h, Alle: Team Ajoie Centre (Alle) – TV b
JC 16h 30, Delémont:
SR Delémont b – TV 2B Akanji

MERCREDI 8 OCTOBRE

JB 19h, Delémont: Diaspora – TV 2



Team Vallon D1H Xhaka

COURSE À PIED

Après 6 mois de galère, Mickael est de retour

Oui cela fait bien longtemps qu'il n'y a plus eu d'article au sujet des résultats probants de Mickael, la dernière rubrique datait effectivement du 13 décembre 2024

Depuis novembre dernier, Mickael Marti de Sonceboz, désormais en catégorie Élite, avait de plus en plus mal à ses genoux, surtout lors des descentes. Résultat, il s'entraînait de moins en moins et ses résultats se sont vite ressentis négativement. Finalement la seule solution était de consulter un médecin du sport, ce qui n'est pas à la portée de tout le monde lorsque l'on ne fait pas partie d'une équipe nationale, même si l'école de sport de Macolin est tout proche de chez nous. Je pense que vous connaissez tous le temps d'attente que l'on peut avoir pour obtenir un rendez-vous chez un ophtalmologue ou un dermatologue, dans la spécialisation du sport c'est la même chose.

Finalement c'est grâce à sa participation, il y a quelques mois, à une conférence sur les blessures du sport à l'hôpital de Fribourg que Mickael a pu avoir une 1^{re} consultation, puis une seconde pour une radiographie, une 3^e pour finalement effectuer une IRM et enfin une 4^e où un médecin a pu lui donner des explications quant à ses maux. Autant dire une éternité pour un sportif à l'arrêt total.

Le diagnostic tombe: syndrome de Good-Schlatter, qui est une inflammation au niveau du cartilage de croissance sous le genou. Cette douleur est plutôt réservée aux adolescents dont la cause en est les contraintes répétées sur le tendon rotulien, typiquement

lors d'activités sportives intenses impliquant la course et le saut.

Une fois que l'on parle autour de soi de ce mal, on constate que cette inflammation n'est pas si rare et que de nombreux coureurs ou footballeurs ont eu les mêmes symptômes.

Pour endiguer ses douleurs, Mickael a dû faire du renforcement musculaire en fitness, effectuer une période sans course puis petit à petit s'entraîner sans intensité avec des parcours plus restreints qu'à l'accoutumée. C'est d'ailleurs pour cette raison que cette année, Mickael a renoncé à sa participation à la course mythique de Morat-Fribourg. Un crève-cœur pour lui qui l'année passée, avait presque réussi à passer en dessous de l'heure (1h00'12).

Pour revenir à ses résultats de cette année 2025, malgré qu'il ne pût s'entraîner d'une façon soutenue, il avait décidé de participer tout de même à l'une de ses courses fétiches, le BCN Tour, ou tour du canton de Neuchâtel, en 6 étapes de 10 km. Les autres années, il se battait en général pour un Top 10 (sur 750 classés), mais cette fois par mesure de prudence il n'allait pas viser le classement général, mais tout simplement courir à un rythme modéré, 4'10/km (mais avec tout de même 16' d'avance sur son père à chaque étape). Les temps réalisés lui permettaient de terminer à chaque fois vers la 200^e place. Mais bien sûr son esprit de compétition ayant pris le dessus dès la 1^{re} étape, il a joué le jeu

de participer au classement sprint (sur une tranche de parcours de 80 m). Le meilleur à ce classement annexe avait le droit de porter un maillot distinctif (bleu).

Le 23 avril, lors de la 1^{re} étape à Marin, il termine 3^e sur 2581 concurrent(e)s. Une reconversion de sprinteur plutôt réussie. Et la première place n'était pas loin devant: 21 centièmes de trop. Une semaine plus tard, au Locle, il se classe à nouveau 3^e, puis à La Brévine, il réussit la perfection avec une 1^{re} place. Le 14 mai à La Chaux-de-Fonds, il termine à une frustrante 4^e place, mais n'est plus qu'à 0,5 s de la tête du classement général qui est très serré. Lors de l'avant-dernière étape aux Ponts-de-Martels, il gagne pour quelques centièmes et s'empare du maillot distinctif tant convoité.

Lors de l'étape finale à Neuchâtel, il ne faiblit pas et gagne pour la 1^{re} fois ce classement annexe du tour du canton de Neuchâtel. Au classement général des 10 km, il termine loin du top 10 en 51^e position avec pas moins de 34' de débours, mais cette année ce classement n'était pas son objectif. Son but était de rester actif sans forcer pour que l'inflammation se résorbe complètement. Les semaines suivantes, ayant en plus ses examens de 1^{re} année à l'école d'ingénieur, il a fait l'impasse, avec quelques regrets tout de même, sur toutes les compétitions de juin/juillet qu'il avait l'habitude de faire.



Mickael Marti est de retour!

Après quelques jours de repos au bord de la mer en juillet/août, il participe à la magnifique course de la Solidarité à Prêles où en terminant 2^e scratch, il gagne sa catégorie d'âge (20-30 ans) avec panache.

Le voilà à nouveau en piste pour de beaux exploits au tour du canton de Fribourg en 5 étapes d'août à

septembre, mais ceci fera l'objet du prochain article. Il est utile de préciser que pour cette course, il aura quelques pressions puisqu'en 2024, il avait tout simplement gagné le classement général Élite dont fut très fier son sponsor David Giradet, gérant du magasin de sport Trilogie à Belfaux.

■ SON COACH

FOOTBALL CLUB ERGUËL

Patience et frustration

Entre un match repoussé pour cause d'intempéries et des rencontres serrées, mais perdues de peu, les équipes du FC Erguël affrontent une période délicate. Malgré de belles phases de jeu et des occasions, les seniors et la seconde garniture peinent à transformer leurs efforts en résultats.

Fête des vendanges oblige, le match opposant Lignières le néo promu et le FC Erguël I avait été avancé de quelques jours. Malheureusement, les trombes d'eau tombées avant la grande fête du vin et la désalpe de Lignières ont contraint à un report de la rencontre, qui a été refixée au mardi 14 octobre sur le coup des 20 h 15.

Un point qui aurait mérité mieux pour la seconde

Une fois encore, il est rageant de perdre des points alors que l'on avait tout pour bien faire. Sur le terrain du Stand de Sonvilier, la seconde garniture du FC Erguël, opposée au FC Les Bois a fait tout juste dans la première moitié de la rencontre. Menant trois buts à un au moment du thé, l'optique d'un succès se profilait. Mais ce fut sans compter sur l'abnégation des Jurassiens qui en cinq minutes gommèrent leur retard. Plus rien ne bougea jusqu'au moment de l'ultime coup de sifflet.

Les seniors, comme un sentiment d'impuissance

En recevant le leader Courrendlin-Courroux, les seniors du FC Erguël



Une seconde période qui n'était pas de tout repos pour le portier Basil Beutler

n'ont pas vraiment eu le droit au chapitre. Les Jurassiens ont pris dans un premier temps l'avantage après vingt minutes de jeu, puis le large au fil que l'horloge s'écoulait. Rien ne put freiner

la marche en avant des visiteurs. La hiérarchie a ainsi été respectée.

■ GD

3^e I. Erguël II – Les Bois 3-3
Sen. Erguël – Courrendlin-Courroux 0-7

SAMEDI 4 OCTOBRE

2^e I. 17h30: Le Parc – Erguël I
3^e I. 17h30: Erguël II – Le Parc II

SAMEDI 11 OCTOBRE

2^e I. 17h30: Erguël I – Kosova NE

MARDI 14 OCTOBRE

2^e I. 20h15: Lignières I – Erguël I

La buvette du Stand à Sonvilier cherche repreneur

Un ou des tenanciers sont recherchés afin de faire vivre ce petit établissement au rythme du football ou d'autres sports selon les intérêts de chacun. Le calendrier des matchs est à respecter pour des ouvertures fixes. Pour le reste, qui pourrait être plus important, une exploitation est possible selon votre imagination. Pour tous renseignements, merci de s'informer par courriel à infrastructure@fcerguel.ch ou au 076 311 08 21.

CS VALLON

La première doit se contenter d'un seul point

et lourde défaite pour la 2 et l'équipe féminine

Le CS Vallon jouait contre le FC Franches-Montagnes, aux Breuleux, le samedi 27 septembre. Après une semaine passée difficile en termes de résultats, l'objectif était de se remettre sur les rails en remportant la victoire.

Ce fut finalement plus dur que prévu puisque le match se termine par un score nul et vierge. En effet, malgré un tir sur la barre de Damien Weingart en première mi-temps, il n'y a pas grand-chose à se mettre sous la dent d'un côté comme de l'autre.

Ce point pris est malheureusement insuffisant pour rester au contact avec

le haut du classement. Classé sixième sur douze, à 10 et 7 points des deux rouleaux compresseurs qui occupent les premières places, le CS Vallon peut revoir ses objectifs en visant au mieux la troisième place.

■ RG/JML

3^e I. F. CS Vallon – Femina Kickers Worb a.. 0-6
4^e I. Franches-Montagnes – CS Vallon 0-0
5^e I. CS Vallon – Courfaveir 2-6

SAMEDI 4 OCTOBRE

4^e I. 16h, Stade de la Courtine, Corgémont: CS Vallon – La Neuveville-Lamboing
5^e I. 16h, Place des Sports, Belprahon: CS Belprahon – CS Vallon

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

D M16 Val Terbi – Tramelan 0-3
D 3^e I. Rossemaison – Tramelan 1-3
D 5^e I. Val Terbi 2 – Tramelan 1-3
H 4^e I. Val Terbi – Tramelan 1-3

VENREDI 3 OCTOBRE

D 4^e I. 20h, Maurice Lacroix Arena B: Volleyball Franches-Montagnes – Tramelan
D 5^e I. 20h45, CIP: Tramelan – Péry
H 4^e I. 21h, La Marelle: Tramelan – La Suze



Photo: Unsplash.com

CLUB ATHLÉTIQUE COURTELARY

Dernières compétitions de la saison

Le Club athlétique de Courtelary termine sa saison en beauté: de belles performances pour ses jeunes aux compétitions nationales, interclubs et courses locales, avec podiums et records personnels à la clé



Laëtitia Tinet, Eloane Costoya, Liv Blanchard Mollier, Lenny Amez-Droz, Noah Loffroy et au centre Ylena Blanchard Mollier, coach de la journée

Noah Loffroy s'est rendu à Bâle pour participer au Grand Meeting pour les Petits. Cette compétition est réservée aux jeunes athlètes des catégories U12 et U14.

En ce samedi 13 septembre sous un soleil radieux, notre jeune athlète s'est lancé dans deux disciplines, le javelot et le 1000 m. Au javelot 400 g il lance à 14,70 m et court le 1000 m en 3'38"05.

Dans toutes les disciplines du programme, la concurrence était très forte, mais ce fut une expérience très enrichissante pour Noah.

Finale suisse Mille Gruyère

Samedi 20 septembre, c'est à Lausanne que s'est courue la finale suisse du Mille Gruyère. Les jeunes talents du pays qui ont entre 10 et

15 ans couraient pour le titre national du 1000 m. Ils étaient plus de 320 jeunes de toute la Suisse à se disputer le titre dans leurs catégories respectives.

Ce sont Liv et Ylena Blanchard Mollier qui représentaient le CAC lors de cette grande finale. Liv, 12 ans, court son 1000 m en 3'48"38 et bat son record personnel. Il en va de même pour sa sœur Ylena, 15 ans, qui elle établit aussi un record personnel en 3'25"60.

Toutes les courses étaient très rapides et pas de médailles pour les filles, mais par contre une belle expérience vécue qui leur a apporté de la motivation pour le futur.

Grand Match interclubs

Les catégories U10, U12 et U14 se sont réunies à Moutier dimanche



Eloane Costoya et Liv Blanchard Mollier

21 septembre pour le Grand Match interclubs Jeunesse. Nous avons une équipe U14 Mixte en compétition, composée de Eloane Costoya, Laëtitia Tinet, Liv Blanchard Mollier, Lenny Amez-Droz et Noah Loffroy.

Chaque athlète devait participer à un 60 m, du saut longueur, lancer la balle et terminer par un relais 5x libre, soit un 400 m. Au final et après l'addition des points par disciplines, notre jeune équipe termine au 3^e rang.

Pour tous, ce fut un beau moment de partage et de solidarité.

Meeting Jeunesse

Pour la dernière compétition sur piste de cette saison 2025, Eloane Costoya et Liv Blanchard Mollier ont décidé de partir en Valais.

Samedi 27 septembre et organisé par le CA Sierre sur le stade Ecosia Pont-Chalais nos deux jeunes filles côtoyaient des athlètes de tout le Valais. La concurrence était forte, mais cela a permis aux deux de voir qu'il y a encore du travail à faire. Mais sans regrets, car au final, elles ont couru dans les temps qu'elles réalisent

habituellement lors de cette saison 2025. Eloane court le 60 m en 9"30, saute 3,87 m à la longueur et lance la balle à 24,98 m. Quant à Liv, elle effectue son 60 m en 9"43 et fait 3,61 m à la longueur. Bravo à toutes les deux pour votre motivation sans faille durant toute cette saison sur piste.

Corrida de Malleray-Bévilard

C'est un bon début de saison de cross pour Noah Loffroy. Pour sa dernière saison en tant que U14, Noah a décidé de se consacrer à des courses hors stade pour mieux performer l'année prochaine sur des distances plus longues dans sa nouvelle catégorie U16.

C'est donc le 27 septembre qu'il a participé à la Corrida scolaire de Malleray Bévilard. Un parcours de 500 m en boucles à effectuer 3 fois dans les rues du village. À l'arrivée Noah termine son parcours dans un temps de 6'09" et monte sur la deuxième marche du podium.

De bon augure pour toutes les autres courses à venir.

■ AKS



Liv et Ylena Blanchard Mollier



Noah Loffroy et son podium

AMICALE MICHEL FROIDEVAUX

Votre soutien est précieux

Michel Froidevaux aurait 85 ans le 25 octobre prochain. Passionné de sport, il a toujours soutenu le développement des jeunes en les encourageant par divers moyens.

L'amicale qui porte son nom s'est donné comme objectif de poursuivre cette volonté dans les différents sports qu'il a côtoyés, et plus précisément pour les 24 ans et plus jeunes. Un prix d'encouragement leur est attribué grâce aux dons collectés dans le courant de l'année.

Pour cette sixième année, la remise des mérites ainsi que le repas de soutien auront lieu à la buvette du télésiège de Tramelan le 24 octobre dès 19 h. Au menu, pour 60 francs : apéro, plancha et fondue au fromage. Événement ouvert à tous, les amateurs peuvent s'inscrire au moyen du coupon (voir annonce). Pour tous renseignements, appeler le 079 418 95 66.

Les dons sont toujours les bienvenus sur le compte IBAN No CH86 0624 0575 1073 8750 5.

Les lauréats 2024

Steven Sollberger (football), Sam Schär (tir), Maxime Zerndt (haltérophilie), Mathis Maire (tennis), Lara Meylan (volleyball).

Les lauréats des éditions précédentes étaient pour le football: Noah Tessier (2023), Wayan Ducommun (2022), Cyril Brunner (2021), Florian Devoille (2019); pour le tir: Jérémie Massart (2023), Timéo Gerber (2022),



De gauche à droite, Mathis Maire, Steven Sollberger, Lara Meylan, Maxime Zerndt et Sam Schär

Mickaël Bögli (2021 et 2019); pour l'haltérophilie: Catherine Andrey (2023), Jonas Aufdenblatten (2022), Laila Miarelli (2021), Yannick Tschan (2019); pour le tennis: Maxime Humair (2023), Nathanaël Droz (2022).

Buts et objectifs de l'Amicale

L'amicale poursuit la philosophie de Michel Froidevaux, soutenir de jeunes sportifs méritants de 24 ans et

plus jeunes, de Tramelan et sa région, par un soutien financier ou autre. Le soutien est conditionné par des critères établis par le comité de l'Amicale. Les disciplines sportives ne sont pas limitées, mais les concernées actuelles sont le tir, le football, l'haltérophilie, le tennis et cette année l'intégration en cours du volleyball. La contribution est directement remise à l'athlète lors d'un événement organisé à ce but. ■ MT

Réclame

Inscription

REPAS DE SOUTIEN

et remise des mérites de
l'Amicale Michel Froidevaux

Buvette du télésiège Tramelan, le vendredi 24 octobre 2025 dès 19h00

Au menu :

Fondue fromage avec plancha (viande séchée)

Dessert

Thé ou café

au prix de CHF 60.- (boissons aux frais des participants)

Oui, je suis intéressé et je m'inscris au repas de soutien.

Non, je ne suis pas intéressé au repas de soutien, par contre, vous pouvez me contacter pour une remise de don.

Nom : _____

Prénom : _____

Nombre de personnes participant au repas : _____

Adresse : _____

NP / Localité : _____

No tél / Courriel : _____

Vous pouvez retourner ou déposer le présent formulaire à l'adresse indiquée ci-dessous ou par courriel à tedeschi.danilo@gmail.com.

Merci de nous le retourner avant le 20.10.2025

Papeterie FM Tschan, Grand-Rue 140, 2720 Tramelan fm.tschan@bluewin.ch

Amicale Michel Froidevaux : Le secrétaire : Danilo Tedeschi
Amicale Michel Froidevaux CEC/Clientis Tramelan IBAN No CH86 0624 0575 1073 8750 5

FSG SAINT-IMIER GROUPEMENT ATHLÉTISME

La saison se termine en beauté

Les jeunes de la FSG Saint-Imier terminent une saison 2025 brillante, marquée par de nombreux podiums et de belles progressions

Cette année encore, notre terrain d'athlétisme a accueilli la quatrième manche de la CJAJB. Samedi 30 août, plus de 50 athlètes, accompagnés de leurs parents, sont venus fouler notre terrain. Cette matinée s'est déroulée malheureusement sous la pluie, mais l'ambiance était quand même au rendez-vous. Kaynā Moraïtinis et Serenity Chibuïke ont participé à la finale suisse de l'UBS Kids Cup, qui a eu lieu à Zurich le 30 août. Le 7 septembre s'est déroulée la cinquième manche de la CJAJB à Tavannes. Et pour finir, le 27 septembre, à Alle, les championnats multiples ont bouclé cette saison d'athlétisme.

Tous les résultats

- **Quatrième manche de la CJAJB,** Filles U10: 2^e Louane Châtelain; U12: 1^{re} Kaïla Müller, 2^e Mujing Boaventura Rifa; U14: 4^e Loriane Boegli, 8^e Anaisa Dos Santos; U16: 1^{re} Lara Magalhães Ribeiro, 7^e Serena Müller, 8^e Précieuse Guei. Garçons U10: 7^e Timéo Dias, 9^e Martin Perret; U12: 1^{er} Joseph Henri, 6^e Jérémy Dias, 7^e Henry Perret; U14: 2^e Maxime Saccol; U16: 1^{er} Merlin Delémont, 6^e Léandro Dias; Open: 3^e Aloïs Augsburg.
- **Finale suisse de l'UBS Kids Cup,** Filles W9: 30^e Kaynā Moraïtinis; W12: 16^e Serenity Chibuïke.
- **Cinquième manche de la CJAJB,** Filles U8: 2^e Melika Shukurica; U10: 1^{re} Kaynā Moraïtinis, 2^e Louane Châtelain; U12: 1^{re} Kaïla Müller,



Premier rang de gauche à droite: Kaynā Moraïtinis, Kerim Sinanovic, Melika Shukurica, Timéo Dias, Martin Perret, Louane Châtelain, Jérémy Dias, Joseph Henri
Deuxième rang: Amy-Lou Terraz, Loriane Boegli, Kaïla Müller, Maxime Saccol, Lara Magalhães Ribeiro, Jérémy Dias, Séverine Dias (entraîneur)
Troisième rang: Brigitte Rosselet et Marc Pasquier (entraîneurs), Serena Müller, Camille Racine, Précieuse Guei, Serenity Chibuïke, Merlin Delémont, José Dias (entraîneur)

Malgré la pluie et la rigueur des compétitions, nos jeunes athlètes ont brillé tout au long de la saison, enchaînant performances et podiums avec passion et persévérance.

2^e Mujing Boaventura Rifa; U14: 1^{re} Serenity Chibuïke; U16: 1^{re} Lara Magalhães Ribeiro, 7^e Précieuse Guei, 9^e Serena Müller; Open: 1^{re} Amy-Lou Terraz, 2^e Swana Boaventura. Garçons U10: 7^e Timéo Dias, 8^e Martin Perret; U12: 6^e Jérémy Dias, 7^e Henry Perret; U14: 2^e Maxime Saccol; U16: 2^e Merlin Delémont, 5^e Léandro Dias.

▪ **Classement général de la CJAJB (participation à 4 concours sur 5),** Filles U14: 9^e Loriane Boegli; U16: 1^{re} Lara Magalhães Ribeiro, 8^e Serena Müller, 9^e Précieuse Guei. Garçons U10: 7^e Timéo Dias, 9^e Martin Perret; U12: 5^e Jérémy Dias, 6^e Henry Perret; U14: 2^e Maxime Saccol; U16: 2^e Merlin Delémont, 5^e Léandro Dias.

▪ **Championnats multiples, Filles U12:** 6^e Kaïla Müller, 12^e Louane Châtelain.

▪ **Class. général de la ligue des pépites AJA, Fille: U10:** 8^e Louane Châtelain.

Les entraîneurs félicitent tous les athlètes pour leur persévérance, leur assiduité et leurs belles performances tout au long de cette saison 2025. ■ BR

TENNIS CORTÉBERT-COURTELARY

Tournoi des écoliers

Dimanche matin, 28 septembre, le Tennis Club Cortébert-Courtelary a accueilli son traditionnel tournoi des écoliers. Cette année, pas moins de 14 jeunes joueurs et joueuses se sont affrontés avec enthousiasme sur les deux courts de Cortébert. Les enfants étaient répartis en trois catégories: deux groupes de tennis (l'un de cinq participants et l'autre de quatre), ainsi qu'un groupe de mini-tennis destiné aux plus jeunes. La matinée a débuté sous un temps couvert et frisquet, mais vers 11 h le soleil a fait son apparition, offrant des conditions idéales pour les derniers échanges.

Dans le groupe de cinq joueurs, la victoire est revenue à Bastien, tandis que le groupe de quatre joueurs a été remporté par Anne. Le mini-tennis a, quant à lui, consacré Charlyze au terme de belles parties pleines d'énergie. Après les efforts sur le court, tous les participants ont eu le plaisir de partager un moment convivial autour de délicieux croque-monsieur préparés par Élodie, très appréciés par petits et grands. Le club tient à adresser ses chaleureux remerciements aux sponsors Camille Bloch, Visana et Clientis Caisse d'Épargne, dont le soutien a largement contribué à la réussite de cette journée sportive et festive. ■ AC



Les écoliers ayant participé au tournoi du 28 septembre

TENNIS CLUB MONT-SOLEIL-VILLERET

Une nouvelle ère pour le tennis régional

Issu de la fusion des clubs de Mont-Soleil et de Villeret, le Tennis Club Mont-Soleil-Villeret veut renforcer le tennis régional en unissant ses forces et en dynamisant la vie associative

Réunis en assemblée générale extraordinaire le 24 septembre, les membres du Tennis Club Mont-Soleil et du Tennis Club Villeret ont validé à l'unanimité la fusion des deux associations. Dès à présent, les deux entités poursuivront leurs activités sous une seule et même bannière: le Tennis Club Mont-Soleil-Villeret. Cette décision, accueillie sous les applaudissements des membres présents, marque une étape importante pour le développement du tennis dans la région. Elle permettra notamment de regrouper toutes les licences et cotisations sous une identité unique auprès de Swisstennis; renforcer l'offre sportive et les équipes engagées en interclub; mutualiser les ressources et simplifier la gestion administrative; dynamiser l'organisation de manifestations sportives et conviviales destinées à promouvoir le tennis localement. Le comité central nouvellement élu a également confirmé la volonté de poursuivre des projets concrets, tels



Debout, de gauche à droite: Greg Schneider, Jason Zihlmann, Caroline Jeanrenaud, Catherine Eicher, Arnaud Houriet, Jonathan Richard; assis, de gauche à droite: Zach Schneider, Ken Schindler, Scott Jecker, Valentin Lüthi

que la rénovation des courts et l'adoption de nouveaux outils numériques (dont la solution suisse Plugin et le paiement via Twint) afin de faciliter la vie des membres.

Le TC Mont-Soleil-Villeret ambitionne de devenir un acteur fort du tennis régional, tout en restant fidèle à ses valeurs de convivialité, de passion et d'engagement bénévole. ■ NJM

Agenda

VENDREDI 3 OCTOBRE

- Foire d'automne, Saint-Imier
- Vernissage exposition aquarelles B. Schneider, M. Zaugg, CIP, Tramelan, 18h
- Concert des Chambistes, *Beethoven & Cie*, Nouveau Musée Bienn, 18h
- Vernissage exposition *MOA-Regards*, Quai 29, gare, Sonceboz
- Concert de Kkaan, Espace noir, St-Imier, 20h

SAMEDI 4 OCTOBRE

- Les petits z'ateliers de la médiathèque *Tissu récup' - à vos torchons!* CIP, Tramelan, 10h-12h
- Spectacle de Gilbert et Oleg, salle communale, Courtelary, dès 16h
- Gros Celte, celtic Folk, Atelier Surmely, chemin des Combes 5, Tramelan
- Concert des Chambistes, *Beethoven & Cie*, Temple, Tramelan, 18h30
- Journée de solidarité ukrainienne, locaux Armée du Salut, Tramelan, dès 14h

DIMANCHE 5 OCTOBRE

- Journée de visite de la maison Robert au Jorat, 10h-17h, exposition d'été *Papillons du Brésil*, visite atelier, maison et jardin
- Concert violon-piano, grande salle, EEMT, Tavannes, 17h
- Concert des Chambistes, *Beethoven & Cie*, chapelle de la Maladière, Neuchâtel, 11h15 et temple de Bevaix, 17h
- Finissage en musique de l'exposition *Empreintes*, CCL, Saint-Imier, 16h

MERCREDI 8 OCTOBRE

- Mercred'histoires, CIP, Tramelan 15h30

VENDREDI 10 OCTOBRE

- Vernissage exposition La Décade, centre communal, Péry, 19h-22h

SAMEDI 18 OCTOBRE

- Théâtre Les Tréteaux d'Orval, *Fallait pas le dire!* CCL, Saint-Imier, 20h30
- Agora-Tech, Loge de la Chaux, Les Reussilles, 20h30

DIMANCHE 19 OCTOBRE

- Théâtre Les Tréteaux d'Orval, *Fallait pas le dire!* CCL, Saint-Imier, 17h30

SAMEDI 25 OCTOBRE

- Théâtre Cie en Boîte, *Les Précieuses ridicules*, CCL, Saint-Imier, 20h30

DIMANCHE 26 OCTOBRE

- Bourse-exposition timbro-cartes, expo Rives du Doubs côté suisse, salle de spectacles, Saint-Imier, dès 9h

EXPOSITIONS

- Exposition *Empreintes*, CCL, Saint-Imier, jusqu'au 5 octobre, vendredi 14h-18h, samedi-dimanche 14h-17h
- Exposition de la Fondation Héritage Anabaptiste, *Ici il n'est pas interdit d'être anabaptiste*, chapelle du Jeanguisboden, jusqu'au 2 novembre. Mercredi, samedi et dimanche 14h-17h, vendredi 17h-20h
- Œuvres de Valentina Patthey et peintures de Ruth Braun, cimaises de La Roseraie, Saint-Imier, jusqu'au 10 octobre
- MOA-Regards*, exposition de Manuela Piasio, Quai 29, gare, Sonceboz, jusqu'au 31 octobre, heures d'ouverture
- Exposition d'aquarelles, B. Schneider et M. Zaugg, CIP, Tramelan, jusqu'au 8 novembre, lundi-vendredi 8h-20h, samedi 14h-20h, dimanche 14h-17h
- La Décade, exposition d'art contemporain, centre communal, Péry, du 10 au 19 octobre, lundi-vendredi 19h30-21h30, samedi 15h-17h30, dimanche 10h-12h et 15h-17h30
- Dessins de Alain Auderset, restaurant de l'hôpital de St-Imier, jusqu'au 31 décembre

Communes

Pour les horaires particuliers (fin d'année, vacances), veuillez vous référer aux avis ou aux sites internet.

AGENCE AVS

■ **DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 53, avs@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

■ **CORGÉMONT** Lundi: 8h30-11h30 et 17h-18h, mardi-jeudi: 8h30-11h30 et 16h-17h. Accueil téléphonique: lundi-jeudi: 10h-11h et 15h-17h, vendredi: 10h-11h, Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. ■ **CORMORET** Lundi: 15h-18h, mercredi: 14h30-16h30, jeudi: 9h30-12h, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. ■ **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 16h-18h, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. ■ **COURTELARY** Lundi-jeudi: 8h-11h45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. ■ **LA FERRIÈRE** Lundi: 16h-18h, mercredi et jeudi: 10h-12h; permanence téléphonique: lundi et jeudi: 9h-12h et 14h-17h, mardi et mercredi: 9h-12h, rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. ■ **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16h-18h, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. ■ **ORVIN** Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h30-18h30), mercredi: 10h30-12h, vendredi: 10h30-12h, La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. ■ **RENAN** Lundi: 8h-12h et 13h30-18h30, mardi-vendredi: 8h-12h, rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. ■ **ROMONT** Mercredi: 11h-13h et 16h-18h, route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. ■ **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9h-11h30 et 14h-17h, mardi: 14h-17h, jeudi: 14h-18h, vendredi: 9h-11h30 et 14h-16h, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. ■ **SAUGE** Mardi et jeudi: 15h-17h, Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. ■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8h-12h et 16h-18h, mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h et 16h-17h30, vendredi: 8h-12h, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secrétariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. ■ **SONVILIER** Mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h et 13h30-17h30, permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 13h30-15h30, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche *Les Razmokets*: 032 940 14 86. École de Sonvilier: 032 941 16 66. École de Mont-Soleil *Aux Pruats*: 032 961 15 49. ■ **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h45 et 14h-16h45, mercredi: fermé le matin (rendez-vous uniquement) et 14h-16h45, jeudi: 9h-11h45 et 14h-18h, vendredi: fermé (rendez-vous uniquement), Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. ■ **VILLERET** Lundi: 9h-12h, 15h30-17h30, mardi-jeudi: 9h-12h, vendredi: fermé, également sur rendez-vous par téléphone, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Loisirs

BIBLIOBUS UPJ

■ **CORGÉMONT** Mardi 28 octobre: 14h45-17h, gare. ■ **FRINVILLIER** Mardi 14 octobre: 16h15-17h, entrée du village. ■ **LA FERRIÈRE** Samedi 4 octobre: 9h45-11h45, commune. ■ **ORVIN** Mardi 14 octobre: 17h45-19h30, place du village. ■ **PLAGNE** Vendredi 17 octobre: 17h30-19h15, ancienne école primaire. ■ **ROMONT** Vendredi 17 octobre: 16h-17h, entrée du village. ■ **SONCEBOZ** Mardi 21 octobre: 16h30-19h30, commune. ■ **VAUFFELIN** Vendredi 17 octobre: 14h30-15h30, place du village, www.bibliobus.ch.

BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES

■ **CORMORET Bibliothèque** Mardi: 17h-18h30, collège, 2612 Cormoret. ■ **CORTÉBERT Bibliothèque** Mercredi: 13h30-14h et 19h30-20h, école, rez-de-chaussée, 2607 Cortébert. ■ **COURTELARY Bibliothèque** Lundi: 15h-17h30, mardi: 16h-19h, mercredi: 15h-17h, jeudi: 15h-16h30, vendredi: 9h30-10h30, collège, 2608 Courtelary. ■ **PÉRY-LA HEUTTE Bibliothèque** Mardi: 15h15-17h15, jeudi: 17h-19h, collège, 2603 Péry-La Heutte. ■ **SAINT-IMIER Bibliothèque régionale** Mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h-19h. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliotheque, catalogue en ligne: nouveautés. ■ **Ludothèque** Mercredi et vendredi: 15h-18h, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, info@ludothèquesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludothèque. ■ **SONVILIER Bibliothèque** Lundi: 17h30-19h30, mercredi: 16h-18h, collège, 2615 Sonvilier. ■ **TRAMELAN Médiathèque du Centre inter régional de perfectionnement (CIP)** 1^{er} samedi du mois: 9h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, mercredi: 13h-20h, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch. ■ **VILLERET Bibliothèque** Mardi: 9h-10h et 15h-17h, mercredi: 17h-19h30, rue principale 20, 2613 Villeret.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

■ **LA TANNE Archives et Bibliothèque de la Conférence Mennonite Suisse** Visite guidée sur demande (15 francs par personne), chapelle du Jean Gui, Jean-Gui 53, 2720 Corgémont, 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE)** Sur rendez-vous, en principe, lundi et mercredi: 9h-17h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. ■ **Mémoires d'ici** Lundi et jeudi: 14h-18h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHOCOLATERIES

■ **COURTELARY Chez Camille Bloch** Parcours Découverte: mardi-dimanche 9h30-18h (dernière entrée à 16h30). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche 9h30-18h. La place de jeux: mardi-dimanche 9h30-18h. Grand-Rue 21, 2608 Courtelary, 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch. ■ **Christophe Chocolatier** Lundi-vendredi: 8h30-12h15 et 13h30-18h30, samedi: 8h30-16h, dimanche: 10h-12h. Grand-Rue 48, 2608 Courtelary, 032 944 30 68, info@christophe-chocolatier.ch, www.christophe-chocolatier.ch.

GYMNASTIQUE

■ **CORGÉMONT** Gym Seniors: mercredi, dames 9h-10h, messieurs 10h-11h, mixtes 14h-15h, halle de La Combe, 2606 Corgémont,

079 105 40 34 (Danielle Beraldo). ■ **CORMORET** Gym des aînés Bel Automne: mardi 9h-10h15, salle de gym, 2612 Cormoret, 032 944 18 02 (Fifi). Gym-parents: mercredi 10h-11h, salle de gym, 2612 Cormoret, 079 713 01 84 (Catherine Huguélet). ■ **COURTELARY** Gym dames: lundi 19h30-20h30, salle de gym, 2608 Courtelary. Volley dames: mercredi 20h-22h, salle de gym, 2608 Courtelary, feminasportsfsc@gmail.com. Gym des aînés: mercredi 14h-15h, 032 944 18 02, salle de gym, 2608 Courtelary. ■ **ORVIN** Lundi: 16h30, halle, 2534 Orvin. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14h15, halle de Péry, 2603 Péry-La Heutte. Fit Challenge: samedi ou dimanche (variable): 11h-12h, place rouge, 2603 Péry-La Heutte, 079 580 79 16, gratuit. ■ **PLAGNE** Lundi: 19h45 (sauf vacances scolaires), centre communal, 2536 Plagne. ■ **SONCEBOZ** Ladyfit (femmes): mardi 19h30-20h30, halle de gym, 2605 Sonceboz, ladyfit-sonceboz@gmail.com, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an. ■ **VILLERET** Gym des aînés: lundi 17h-18h, halle de gym, 2613 Villeret.

JEUNESSE

■ **PÉRY-LA HEUTTE Centre Animation jeunesse (CAJ)** Mardi et jeudi: 15h-18h30, mercredi: 13h-18h30, vendredi: 15h-22h30, centre communal, rue du Collège 10, 2603 Péry, 079 137 65 41, www.pery-laheutte.ch. ■ **SAINT-IMIER Espace Jeunesse Erguël** Mardi: 16h-18h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi: 14h-18h, animations (voir programme sur le site internet). Deux mercredis par mois: 13h30-17h, animations pour enfants de la 2^e à 5^e Harmos, dans les locaux de la Maison d'ici et d'ailleurs, rue de La Chapelle 2, 2610 Saint-Imier, 2 francs par enfant (dates sur le site internet et réseaux sociaux). Jeudi: 15h15-18h30, animations (voir programme sur le site internet). Vendredi: 15h15-21h30, animations et un repas communautaire par mois (voir programme sur le site internet). Jeunes dès la 6^e Harmos jusqu'à 20 ans qui sont domiciliés à Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Saint-Imier. Rue d'la Zouc 1, 2610 Saint-Imier, 032 940 12 17, ☎ 077 481 71 34, espace-jeunesse@saint-imier.ch, 📍 espacejeunesse.erguel, 📍 Espace Jeunesse D'Erguel eje_2610. ■ **TRAMELAN Action Jeunesse Régionale (AJR)** Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h, rue du Pont 20, 2720 Tramelan.

MUSÉES

■ **ORVIN Maison des Sarrasins** Ouvert sur demande, entrée libre, au cœur du village, 2534 Orvin, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Musée Longines** Lundi-vendredi: 9h-12h et 14h-17h, réservation recommandée, Les Longines 8, 2610 Saint-Imier, 032 942 54 25, www.longines.com/fr-ch/universe/museum. ■ **Musée de Saint-Imier** rue Saint-Martin 8, 2610 Saint-Imier, 032 941 14 54, musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch.

MERCREDI, RANDONNÉE

■ **COURTELARY Ski club** Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer! Gardiennage: 4 et 5 octobre assurés par Joseph et Pablo Muriset.

Services

CARTONS DU CŒUR

■ **JURA BERNOIS** Mercredi: 8h30-11h30, 079 656 36 00, dates de fermeture sur www.cartons-du-coeur-jb.ch.

NEZ ROUGE

■ **SUISSE** 0800 802 208, www.nezrouge.ch.

TABLE COUVRE-TOI

■ **SAINT-IMIER** Mardi: 10h-10h45, 032 942 44 94, www.tischlein.ch.

Urgences

Attention: des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour les appels vers les numéros indiqués sur cette page.

Ambulance 144

Centre antipoison 145

Feu 118

Police 117

DENTISTE DE GARDE

■ **JURA BERNOIS** 032 466 34 34.

DÉPANNAGE

■ **DISTRICT DE COURTELARY** 032 489 28 28 (centrale). **Touring Club Suisse (TCS)** 0800 140 140.

HÔPITAUX

■ **Réseau de l'Arc** Moutier: 032 494 39 43, Saint-Imier: 032 942 24 22, www.reseaudelarc.net.

MÉDECINS DE GARDE

■ **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24, 032 941 37 37. ■ **ORVIN, SAUGE ET ROMONT** 24 heures sur 24: 0900 900 024 (numéro surtaxé), www.cabinetdurgencesbienne.ch. ■ **TRAMELAN** 0900 93 55 55 (numéro surtaxé), en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PHARMACIES DE GARDE

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée. ■ **SAINT-IMIER** Du 3 octobre au 9 octobre: pharmacieplus du vallon, 032 942 86 86. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45. ■ **TRAMELAN** Du 3 octobre au 9 octobre: pharmacieplus Schneeberger, 032 487 42 48. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 18h30-18h45.

PSYCHIATRIE

■ **Pôle santé mentale** 032 484 72 72. Site internet: www.reseaudelarc.net.

SERVICES FUNÉBRES (PERMANENCE)

■ **VALLÉE DE TAVANNES Par8** 0848 77 88 88. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER Paroisses réformées de l'Erguël** 0800 225 500.

SOINS À DOMICILE

■ **BAS-VALLON Service d'aide et de soins à domicile** route de Sonceboz 1, 2604 La Heutte, 032 358 53 53, téléphone national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER SAMIDD Service d'aide et de maintien à domicile** rue Neuve 52, 2613 Villeret, 079 439 28 95, samidd@hin.ch, www.samidd.com. ■ **Service d'aide et de soins à domicile** rue de Jonchères 60, 2610 Saint-Imier, 032 941 31 33, info@sasdoval.ch, www.sasdoval.ch.

Délai utile

Lundi soir
fac@bechtel-imprimerie.ch

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil

Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

Impressum

Journal d'annonces et d'information, 12500 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Éditeur:** Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary. **Heures d'ouverture:** lundi-jeudi: 7h30-12h et 13h30-17h, vendredi: 7h30-12h. **L'équipe** Rédacteur en chef: Stéphane Bechtel. Mise en pages: Coraline Bolle, Claude Sansonnens, Nathalie Rose. Maëva Lauber, Béthanie Sigg (apprenties). Correction et facturation: Nicole Lorient. Publicité: Franziska Bechtel. Impression: Druckzentrum Bern. Distribution: La Poste.

Contact: 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechteli-imprimerie.ch. **Tarifs:** rédactionnel: voir charte éditoriale (QR-code ci-dessus), annonces: www.bechteli-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise). **Délais de remise des publications:** sport, paroisses, divertissement et utile: lundi soir. *Feuille Officielle du District de Courtelary:* mardi 12h. Rédactionnel et annonces: mercredi 9h. Adieux: mercredi 9h ou sur demande.

Grand Chasseral imprimé en suisse

CYCLISME

Un départ en force pour le Grand Prix Chasseral!

La première édition du Grand Prix Chasseral cycliste, organisée le 24 août dernier à l'occasion des 100 ans de l'Hôtel-Restaurant, a rencontré un franc succès: 157 participantes et participants, des vainqueurs comblés, de superbes trophées et plus d'une centaine de spectateurs enthousiastes. L'événement laisse également une trace durable dans la région grâce au versement d'un don significatif au Pumptrack Bas-Lac.

Cette course, marquée par ses panoramas exceptionnels et son dénivelé impressionnant, a été organisée par l'Hôtel-Restaurant Chasseral, en collaboration avec le Club Cycliste du Littoral et White Carpet GmbH. Grâce au soutien des sponsors Cycles Prof Lüthi Sàrl, Forest Jump et TCS Training Lignièrès, les trois premiers de chaque catégorie ont reçu de magnifiques trophées en cristal, gravés en 3D à l'effigie de l'émetteur. D'autres prix tout aussi attractifs ont récompensé les efforts des plus rapides.

Avec 157 inscriptions réparties dans les catégories Juniors Dames, Dames, Juniors Hommes, Hommes, Masters Hommes, Plus de 80 kg et Populaire Vélo musculaire, cette première édition a largement dépassé les attentes des organisateurs.

Il n'aura suffi que de 32'15" au plus rapide – et de 34'34" à la première femme – pour atteindre le sommet du Chasseral. Une performance remarquable, rendue possible sans doute grâce aux encouragements de la centaine de spectateurs enthousiastes, présents du centre TCS de Lignièrès jusqu'à l'Hôtel-Restaurant Chasseral.

Le bénéfice de l'événement, soit 2200 francs, sera reversé par l'Hôtel-Restaurant Chasseral et le Club Cycliste du Littoral au projet de Pumptrack Bas-Lac, porté par l'association du même nom à Saint-Blaise. ■ **EV**



Photo: www.blaurockpix.ch

PRO SENECTUTE

Sortie vélo

Lundi 6 octobre, 13 h 30-16 h, Saignelégier, VTT aux Franches (JU) Niveau: sortie difficile. Casque et phare avant obligatoires. Rendez-vous: 13 h 30, Saignelégier, halle cantine. Distance: 30 km, chemin blanc, sentier, VTT sans assistance. Inscription obligatoire pour les nouveaux participants auprès du responsable de la sortie, et pour les anciens participants, possibilité de s'inscrire sur place. En cas de météo incertaine, contacter le responsable de la sortie: Jean-Pierre Maeder, 032 951 10 77.

Mardi 7 octobre, 13 h 30-16 h, Tavannes Plus d'info via email par le responsable de la sortie quelques jours avant. Inscription obligatoire pour les nouveaux participants auprès du responsable de la sortie, et pour les anciens participants, possibilité de s'inscrire sur place. En cas de météo incertaine, contacter le responsable de la sortie: Christian Masini, 079 276 66 81. Casque et phare avant obligatoires.

Mercredi 8 octobre, 13 h 30-16 h, Cornol, Le château de Morimont (JU et France) Niveau: sortie difficile. Distance: 37 km, asphalté, chemin blanc, VTT, VTTae. Rendez-vous: 13 h 30, Terrain de football à Cornol. Casque et phare avant obligatoires. Inscription obligatoire pour les nouveaux participants auprès du responsable de la sortie, et pour les anciens participants, possibilité de s'inscrire sur place. En cas de météo incertaine, contacter le responsable de la sortie: Pierre Jobé, 032 475 54 52.

Mercredi 15 octobre, 14 h-16 h, Delémont, Journée de la personne âgée, illusion ou pas (JU) Niveau: sortie moyenne. Casque et phare avant obligatoires. Rendez-vous: 14 h. Lieu: à définir. Sortie gratuite et repas organisé dans le cadre de la Journée de la personne âgée. Prix du repas: 5 francs. Inscription obligatoire. En cas de météo incertaine, contacter la personne responsable de la sortie jusqu'au 8 octobre: Joseph Beuchat, 032 475 54 52.

Gymnastique

Tous les lundis, 10 h-11 h, Sonceboz Une heure de gymnastique hebdomadaire permet d'améliorer la tenue du corps, de développer la force, l'endurance et la souplesse. Un cours adapté à tous et près de chez vous! Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 86.

Gym'Équilibre

Tous les jeudis, 9 h-10 h, Tavannes Se tenir debout et marcher avec assurance garantit la mobilité et l'autonomie au quotidien. Pour cela, il est nécessaire d'avoir de la force, notamment dans les jambes, et un bon sens de l'équilibre. Grâce à une heure de gymnastique hebdomadaire, venez développer ces deux capacités. Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 86.

Les gants de la vitalité

Du 29 septembre au 1^{er} décembre, Tavannes Activité physique adaptée pour les seniors, elle est inspirée des arts martiaux comme la boxe. Elle renforce la santé physique et mentale dans un cadre sécurisé et bienveillant. Exercices doux et encadrés par un coach, axés sur le plaisir, la confiance en soi et l'autonomie. Initiation de 10 séances, activité non violente. Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 86. ■ **PRO SENECTUTE**

Jura: 032 886 83 20, Jura bernois: 032 886 83 86, Neuchâtel: 032 886 83 02
Email: prosenectute.activites@ne.ch
Inscription en ligne: <https://aj.prosenectute.ch/activites>

BOCCIA CLUB CORGÉMONT

La main enchantée de Mozart au Bocciodrome du Vallon

Le 37^e tournoi populaire de boccia en triplette s'est déroulé du 8 septembre au 26 septembre au Bocciodrome du Vallon à Corgémont, les matchs au programme pendant les cinq soirées (25 triplettes inscrites) se sont déroulés avec un grand fair-play.

Pour les matchs finaux, qui ont eu lieu le vendredi 26 septembre, les 6 triplettes qualifiées se sont affrontées pour finalement voir une équipe se retrouver sur la plus haute marche du podium.

En finale, l'équipe Les Boules de Mozart composée par Doris Gugel, Sylvia Marchand, Pierre Marchand

et Antje Kunze est sortie vainqueur contre l'équipe du Männerchor 2 composée par Dario Kocher, Daniel Kocher, Walter Kocher après une passe supplémentaire sur le score de 6-5.

Durant la soirée des finales, Rosmarie et Roland ainsi que leur personnel nous ont servi un excellent risotto aux bolets accompagné d'une salade, que tous les participants ont bien apprécié.

Classement final du tournoi

1. Les Boules de Mozart (Corgémont et Sonceboz); 2. Männerchor 2

(Corgémont); 3. Les Tri-boules (Enfants de Corgémont); 4. Les Barons (Vallée de Tavannes); 5. Union 1 (Corgémont); 6. Frauenchörli (Corgémont).

À vos agendas

La Société remercie les participants, les sponsors, les spectateurs et les membres du Boccia Club Corgémont pour la réussite de ce tournoi et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour le 38^e tournoi populaire de boccia. ■ **VT**

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

On va rentrer dans le sérieux

Le championnat va reprendre ce samedi sur la glace du Centre de Loisirs de Saignelégier. Les Imériens vont donc rentrer dans leur compétition avec l'assurance de pouvoir gérer un match comme bon leur semble, ou presque!

Lors de leur dernière confrontation en match de préparation, face au HC Vendlincourt, ils ont subi les ardeurs offensives des Ajoulots. Menés de deux à rien à la mi-match, les jaunes et noirs ont enclenché la vitesse supérieure pour prendre le dessus. On n'en attendait pas moins pour une formation qui peut afficher de l'ambition. Celle-ci est certes mesurée, mais elle peut apporter des satisfactions à découvrir tout au long de la saison.

Viens essayer le hockey!

Que tu sois fille ou garçon, le HC Saint-Imier et son école de hockey t'offrent des essais gratuits pour que tu puisses faire connaissance avec un sport qui fait rêver. Tous les mercredis de 17 h 30 à 18 h 30 et les samedis de 10 h 30 à 11 h 30, tu es attendu(e) à la Clientis Arena pour venir t'amuser sur glace. Du matériel sera à ta disposition, et des renseignements complémentaires peuvent être obtenus par courriel à moju@sainti-bats.com ou par téléphone aux 078 783 63 12 ou 079 280 25 66. N'hésite pas, viens nous rejoindre.



Avec trois filets à son actif, Yoan Vallat est l'une des fines gâchettes du HC Saint-Imier

Abonnements en ventes

Les abonnements de saisons sont en ventes, ils peuvent être obtenus auprès des joueurs et dirigeants ou simplement à la buvette de la patinoire. ■ **GD**

2^e I. Vendlincourt – St-Imier... 2-4 (préparation)

SAMEDI 4 OCTOBRE

2^e I. 20 h 15: Franches-Montagnes – St-Imier

SAMEDI 11 OCTOBRE

2^e I. 20 h: Neuchâtel Young Sprinter – St-Imier

MARDI 14 OCTOBRE

2^e I. 20 h 30: St-Imier – Star Chau-de-Fonds



Les finalistes du tournoi populaire de boccia 2025 avec les responsables du Boccia Club Corgémont

District



SERVICE D'ACTION SOCIALE COURTELARY

Assemblée générale

Le jeudi 13 novembre 2025 à 19 heures
au Centre communal de Plagne
(Champs du Châble 10)

Ordre du jour

- Ouverture de la séance par la présidente de l'assemblée
- Contrôle des présences et désignation d'une scrutatrice ou d'un scrutateur
- Procès-verbal de l'assemblée générale du 5 juin 2025
- Compte-rendu de la rencontre des Autorités sociales du Jura bernois du 25 septembre 2025
- Approbation du budget 2026
- Nomination(s) au sein du comité
- Réponses aux questions des communes (plateforme du 11 septembre 2025 annulée)
- Information du comité et de la direction
- Divers et imprévus

Courtelary, le 3 octobre 2025

Le Comité

SYNDICAT SCOLAIRE

DE COURTELARY-CORMORET-VILLERET

Convocation

Les délégués du Syndicat scolaire de Courtelary Cormoret-Villeret sont convoqués à l'assemblée générale qui aura lieu le

mercredi 5 novembre 2025 à 20 h
Salle communale de Courtelary

Ordre du jour

- Ouverture de la séance
- Discuter et approuver le procès-verbal de la séance du 7 mai 2025
- Discuter et approuver le règlement sur le statut du personnel
- Discuter et approuver le budget 2026 présenté par M^{me} Vuille et M. Liechti
- Rapport de la présidente de la commission d'école
- Divers

Courtelary, le 3 octobre 2025

La Secrétaire

SYNDICAT SCOLAIRE SECONDAIRE DU BAS-VALLON

Assemblée des délégué(e)s

Mercredi, 19 novembre 2025, à 19 h
À l'École secondaire du Bas-Vallon

Ordre du jour

- Salutations
- Discuter et approuver le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 21 mai 2025
- Approuver l'investissement de 30 000 francs pour le parc informatique
- Discuter et approuver le budget 2026
- Présentation du plan financier
- Divers

Corgémont, le 29 septembre 2025

Au nom de la Commission d'école
Le Président: D. Flury
La Secrétaire: C. Molla

SYNDICAT DES COMMUNES POUR UNE STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DU BAS-VALLON DE SAINT-IMIER

Assemblée des délégués

Mercredi 5 novembre 2025 à 20 h
Salle Jeanbrennin à Corgémont

Ordre du jour

- Procès-verbal de l'assemblée du 11 juin 2025
- Rapport du président
- Budget 2026
- Dossiers en cours
- Fonctionnement de la STEP
- Divers

Corgémont, le 3 octobre 2025

SEBV

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES, JURA BERNOIS

Fermeture au trafic

Route cantonale N° 248.1 Front. BE/JU Mont-Tramelan – Les Reussilles. Communes: Courtelary, Mont-Tramelan, Tramelan. 430.02615 / Correction et élargissement – Chaussée: Front. JU/BE – Les Reussilles.

Tronçon: route cantonale N° 248.1 Les Breuleux – Les Reussilles, sur un tronçon d'environ 900 mètres, depuis l'est du carrefour giratoire (non compris) avec la route N° 248.2 Saint-Imier – (Mont-Crosin) - Mont-Tramelan jusqu'à la sortie est de Mont-Tramelan (coord. entre 2°57'096 / 1°228'490 et 2°57'0895 / 1°228'904).

Durée: fermeture au trafic du vendredi 10 octobre 2025 à 6 h au samedi 11 octobre 2025 à 6 h.

Dérogations: aucune.

Guidage du trafic: les signalisations réglementaires de chantier et de déviation seront mises en place. Depuis Les Breuleux et Les Reussilles un itinéraire de déviation est prévu par Saignelégier (pour les 2 sens de circulation). Depuis Saint-Imier il est possible d'atteindre Les Breuleux normalement (pour les 2 sens de circulation). L'accès au village de Mont-Tramelan est possible par Tramelan et Les Fontaines; la géométrie du parcours restreint son usage aux véhicules dont le gabarit y est adapté.

Motif de la mesure: travaux de renouvellement et d'aménagement de la chaussée.

Restrictions: pour des raisons de sécurité, le tronçon fermé sera interdit à tous les usagers de la route (véhicules, cyclistes, cavaliers, piétons). **Informations juridiques:** en vertu des articles 65 et 66 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes (LR, RSB 732.11) et de l'article 43 de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR, RSB 732.111.1), la route mentionnée sera fermée au trafic.

Les travaux de pose de revêtements routiers étant dépendants des conditions météorologiques, il est possible que les périodes de restrictions doivent être reportées ou modifiées à court terme. Le cas échéant, des communiqués diffusés par la radio renseigneront les usagers. Dans tous les cas, le début, respectivement la fin des restrictions, seront déterminés par la mise en place, respectivement l'enlèvement, de la signalisation routière temporaire.

Nous remercions les personnes concernées pour leur compréhension.

Loveresse, le 26 septembre 2025

Office de ponts et chaussées du canton de Berne
Arrondissement d'ingénieur en chef III

Cormoret



Avis de construction
ebau 2025-9761, dossier 246 613

Requérants: Marlyse et Nicolas Binggeli, Le Petit-Bâle 1, 2612 Cormoret.
Propriétaires fonciers: Florian Binggeli, chemin de la Borcairde 5, 2612 Cormoret. Thierry Binggeli, chemin de Bretin 1, 2612 Cormoret. Mélanie Augsburger, Le Côté 18, 2054 Les Vieux-Prés.

Auteurs du projet: Marlyse et Nicolas Binggeli, Le Petit-Bâle 1, 2612 Cormoret.

Projet: démolition du garage existant et reconstruction d'un nouveau garage.

Emplacement: Le Petit-Bâle 1a, 2612 Cormoret, parcelle N° 12, zone Village ancien.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 26 octobre 2025 au secrétariat municipal ou les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Cormoret, le 26 septembre 2025

Le Conseil municipal

Cortébert



Élection municipale

Suite à la démission de Manfred Bühler, maire, et en application de l'article 28 du règlement communal concernant les élections et les votations aux urnes, les citoyennes et citoyens habilités à voter en matière communale sont convoqués le dimanche 30 novembre 2025 pour procéder, par le système majoritaire aux urnes, à l'élection d'un maire pour l'actuelle période de législature prenant fin le 31 décembre 2026.

Ouverture du scrutin

Bureau de vote: le 30 novembre 2025 de 10 h à 12 h à l'école primaire.

Par correspondance: les enveloppes de vote peuvent être déposées dans la boîte aux lettres de la commune jusqu'au samedi 29 novembre 2025 à 18 h.

Les élections se feront en application des dispositions du *Règlement concernant les élections et les votations aux urnes* qui prévoit notamment ce qu'il suit:

Les listes de candidat(e)s peuvent être déposées auprès du secrétariat communal jusqu'au 38^e jour avant le scrutin, à savoir le 23 octobre 2025 à 12 h. Chaque liste doit être signée par au moins 10 électeurs(rices). Les candidat(e)s ne sont pas autorisés à signer la liste sur laquelle ils(elles) se trouvent. Les électeurs(rices) ne peuvent pas signer plus qu'une liste de candidat(e)s. Ils(elles) ne peuvent pas non plus retirer leur signature après le dépôt de la liste.

Cortébert, le 30 septembre 2025

Le Conseil municipal

La Ferrière



Élections communales du 30 novembre 2025

(En application du règlement concernant les élections aux urnes)

Les électeurs et électrices ayant le droit de vote en matière communale sont appelés à procéder par les urnes et selon le principe de vote majoritaire aux élections communales suivantes:

Pour la période de fonction 2026-2027

- Un membre du conseil communal
 - Julien Walther, démissionnaire

Pour la période de fonction 2026-2029

- Trois membres du conseil communal
 - Jocelyne Perucchini, inéligible
 - Valéry Graber, rééligible, mais ne se représente pas
 - Detlev Augsburger, rééligible

Le vote aura lieu à la Halle polyvalente, dimanche 30 novembre 2025 de 10 h à 12 h heures.

Dépôt des listes

- Les listes de candidats et candidates doivent être déposées au secrétariat municipal jusqu'au **vendredi 24 octobre 2025 à midi** dernier délai.
- Chaque liste sera signée par au moins dix électeurs et électrices et portera une dénomination appropriée qui la distingue des autres.
- Une liste de candidats et candidates ne doit pas contenir plus de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir.
- Les listes doivent indiquer le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession et l'adresse des candidats et candidates ainsi que leur accord signé.
- Le premier signataire de la liste ou, s'il est empêché, le deuxième a le statut de mandataire auprès des organes communaux. Les mandataires ont le droit et l'obligation de donner toutes les indications nécessaires à la mise au point de leur liste.

Élections tacites

Lorsque le nombre des candidats et candidates se trouve être égal au nombre de sièges à pourvoir, le conseil communal proclame élus tacitement tous les candidats et candidates. L'élection tacite doit être publiée dans la prochaine *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Deuxième tour de scrutin

Si un nombre insuffisant de candidats et candidates a obtenu la majorité absolue au premier tour, un deuxième tour de scrutin aura lieu le 14 décembre 2025, aux mêmes heures et dans le même local.

La Ferrière, le 3 octobre 2025

La Commune

Avis de construction
ebau 2025-14137

Requérant: Patrick Kaufmann, Le Cerisier 101, 2333 La Ferrière.

Auteur du projet: Lack Cheminées SA, chemin de la Foule 13, 2740 Moutier.

Projet: installation d'un poêle avec conduit en toiture.

Parcelle: 463.

Zone: agricole.

Dérogation: -

Emplacement: Le Cerisier 101, 2333 La Ferrière.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande

La demande et les plans sont déposés publiquement auprès du Secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*, soit jusqu'au 2 novembre 2025.

Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Les éventuelles demandes de compensation de charges selon les arts. 30ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

La Ferrière, le 3 octobre 2025

Le Secrétariat municipal

Actuel. Proche. Essentiel.

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

Orvin



Avis de construction

Requérant: Daniel Wenger, Les Vernes 11, 2534 Orvin.

Auteur du projet: Itreas GmbH, représenté par Thomas Furrer, Freiestrasse 24, 2502 Biemme.

Propriétaire foncier: Daniel Wenger, Les Vernes 11, 2534 Orvin.

Projet: construction d'un hangar, installation d'une clôture avec portail au nord de la parcelle et réfection du chemin.

N° de parcelle: 2058.

Adresse: Les Vernes 11, 2534 Orvin.

Dimensions: selon plans déposés.

Zone: zone d'habitation HI.

Objet/zone protégé(e): aucune.

Dérogation demandée: aucune.

Autorité directrice: Commune municipale d'Orvin.

Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 2 novembre 2025 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 3 octobre 2025

Le Secrétariat municipal

Élections municipales du 8 décembre 2025 Législature 2026-2029, dépôt des listes

Lors de la prochaine assemblée municipale du 8 décembre 2025, le Corps électoral sera invité à élire les postes suivants:

- Le maire;
- Les membres du Conseil municipal (6 postes);
- Le président de l'assemblée municipale, son vice-président et son secrétaire.

La possibilité de candidature pour les postes ci-dessus est donc ouverte.

Conformément aux dispositions du règlement d'organisation de la Commune municipale d'Orvin, les listes des candidats doivent être déposées aux guichets de l'administration municipale, La Charrière 6, 2534 Orvin au plus tard jusqu'au lundi 27 octobre 2025 à 18h.

Les listes de candidature peuvent dès maintenant être retirées auprès de l'administration municipale d'Orvin.

Chaque liste de candidat(e)s doit être signée par au moins 10 citoyens de la commune d'Orvin, habilité(e)s à voter en matière communale. La liste des candidats sera publiée ultérieurement dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Cette élection a lieu selon le système majoritaire. Lorsque le nombre de candidats et candidates de toutes les listes se trouve être égal au nombre de sièges à pourvoir, il sera proclamé tous les candidats et candidates élus tacitement.

Si plusieurs candidatures sont déposées durant le délai ci-dessus, les électeurs et les électrices pourront élire les nouveaux membres lors de l'assemblée du lundi 8 décembre 2025.

Orvin, le 3 octobre 2025

Le Conseil municipal

Péry-La Heutte



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction 132/2025 eBau 2025-10919

Requérante: Ciments Vigier SA, ZI de Rondchâtel, 2603 Péry.

Emplacement: parcelle N° 172, au lieu-dit: *Pâturage du Châtel 214f*, Péry, commune de Péry-La Heutte.

Projet: construction d'une station de pompage hors sol à l'intérieur d'un nouveau bâtiment métallique au nord des silos existants.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: zone d'activités A1

Dérogation: art. 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 2 novembre 2025, inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 3 octobre 2025

La préfète: *Stéphanie Niederhauser*

Saint-Imier



Restrictions en matière de stationnement

En se fondant sur l'art. 3 al. 2 de la loi fédérale sur la circulation routière du 19.12.1958, et sur l'art. 44 al. 1 et 2 de l'ordonnance cantonale sur les routes du 29.10.2008 (OR), le Conseil municipal de Saint-Imier arrête la décision suivante en matière de circulation routière:

Cases marquées en jaune réservées aux véhicules d'intervention de la police cantonale: rue Saint-Martin, entre rue d'la Zouc et rue des Jonchères.

Conformément à l'art. 63 al. 1, let. a et à l'art. 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), la présente décision peut être attaquée par voie de recours administratif devant le préfet du Jura bernois dans les 30 jours à compter de sa publication. Le recours administratif doit être formé par écrit et en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e).

Saint-Imier, le 26 septembre 2025

Le maire: *Corentin Jeanneret*
La chancelière: *Annick Chatelain*

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES
ARRONDISSEMENT D'INGÉNIEUR EN CHEF III

Plan de route entré en force

La Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne a édicté le plan de route suivant au sens de l'article 32 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes. Le plan de route est à présent entré en force. Toute personne peut consulter les documents approuvés à titre informatif pendant la durée du dépôt public. Il n'est plus possible de former des oppositions et des recours.

Route cantonale N°: 248.2, Saint-Imier – col du Mont Crosin – Mont Tramelan.

Commune: Saint-Imier.

Projet: 430.20188 / Renouveau - Chaussée: Saint-Imier, route de Tramelan.

Plan de route: Saint-Imier, route de Tramelan Renouveau - Chaussée.

Édicté le: 15 août 2025.

Lieu de mise à l'enquête: Commune municipale de Saint-Imier, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

Durée du dépôt: du 1^{er} au 31 octobre 2025.

Loveresse, le 29 septembre 2025

Office des ponts et chaussées
Arrondissement d'ingénieur en chef III
Cédric Berberat
Chef du service pour le Jura bernois

Avis de construction 25-63 eBau 2025-13080, dossier eBau 245149

Adresse du projet: BF 1213, rue du Midi 36, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: aménagement d'un laboratoire de boulangerie et pâtisserie, exploitation d'un Tea room sans patente catégorie B (sans alcool), commerce de détail.

Maître d'ouvrage: As de Trèfle SA, rue Baptiste-Savoie 16, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: idem maître d'ouvrage.

Zone d'affectation et de construction: zone mixte M2 C3c.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 3 octobre 2025 au 3 novembre 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 3 octobre 2025

Le chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

Avis de construction 25-68 eBau 2025-13794, dossier eBau 246009

Adresse du projet: BF 1030, Mont-Soleil 133, 2610 Mont-Soleil.

Description du projet: assainissement, transformation du chalet et construction d'un couvert à voitures.

Maîtres d'ouvrage: Marjorie Todeschini et Mike Todeschini, rue Plein-Soleil 18, 2616 Renan.

Auteurs du projet: Espace Plan Sàrl et Eddy Jeanbourquin, Vers l'Église 15, 2333 La Ferrière.

Zone d'affectation et de construction: HZ.

Dérogation: 24 LAT (conformité à l'affectation).

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 3 octobre 2025 au 3 novembre 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 3 octobre 2025

Le chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

Avis de construction 25-70 eBau 2025-14333, dossier eBau 247427

Adresse du projet: BF 1724, Les Savagnières 50, 2610 Les Pontins.

Description du projet: changement d'agent énergétique (chauffage électrique → PAC extérieure).

Maître d'ouvrage: Patrick Donzelot, Les Savagnières 50, 2610 Les Pontins.

Auteur du projet: Faivre Énergie SA, Sarah Piquerez, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.

Zone d'affectation et de construction: PQ Les Savagnières.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 3 octobre 2025 au 3 novembre 2025 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en

double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 3 octobre 2025

Le chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

Avis de construction 25-71 eBau 2025-14338, dossier eBau 247425

Adresse du projet: BF 1764, Les Savagnières 60, 2610 Les Pontins.

Description du projet: changement d'agent énergétique (chauffage électrique → PAC extérieure) et nouvelle distribution de chauffage.

Maître d'ouvrage: Luc Donzelot, Les Savagnières 60, 2610 Les Pontins.

Auteur du projet: Faivre Énergie SA, Sarah Piquerez, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.

Zone d'affectation et de constructions: PQ Les Savagnières.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 3 octobre 2025 au 3 novembre 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 3 octobre 2025

Le chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction 154/2025 eBau 2025-13747

Requérante: Maison Chasseral Les Savagnières, Case postale 219, 2610 Saint-Imier.

Emplacement: parcelle N° 1046 (DS 2077), au lieu-dit: *Savagnières Dessus 54g*, commune de Saint-Imier.

Projet: changement d'affectation du kiosque et du local attenant à ce dernier en un espace de restauration (autorisation du type A LHR).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: PQ Savagnières Sud.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 2 novembre 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 3 octobre 2025

La préfète: *Stéphanie Niederhauser*

Sonceboz-Sombeval



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 76/2025 eBau 2025-5082

Requérant: Garage Auto-Relais SA, rue de Pierre-Pertuis 16, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: parcelle N° 629, au lieu-dit: *rue de Pierre-Pertuis 16*, commune de Sonceboz-Sombeval.

Projet: aménagement de deux places de stationnement le long de la route cantonale et réalisation d'une terrasse en pavés (10 places assises) avec rampe d'accès pour le shop du Pierre-Pertuis.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: zone d'activités A.

Dérogation: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 26 octobre 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 26 septembre 2025

La préfète: *Stéphanie Niederhauser*

Tramelan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction 159/2025 eBau 2025-13976

Requérante: Commune de Tramelan, Grand-Rue 106, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Bureau d'ingénieurs ATB SA, rue de la Promenade 22, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelles N° 1465, 2124, 3256 et 3280, au lieu-dit: *rue du Chalet*, commune de Tramelan.

Projet: réalisation d'un pousse-tube afin de réaliser un bouclage sur le réseau d'alimentation en eau potable.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: H2 et domaine ferroviaire.

Dérogation: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 2 novembre 2025 inclusivement auprès des Services techniques de la Commune de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 3 octobre 2025

La préfète: *Stéphanie Niederhauser*

Villeret



Annulation décision

Le Conseil municipal, dans sa séance du 15 septembre, a décidé de renoncer aux mesures en matière de circulation routière nécessitant l'accord de l'OPC publiée le 22 août et le 5 septembre 2025.

Selon l'article 63, alinéa 1, lettre a et l'article 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), la présente décision peut être attaquée par voie de recours administratif devant la préfète de l'arrondissement administratif du Jura bernois dans les 30 jours à compter de sa publication. Le recours administratif doit être formé par écrit en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e).

Villeret, le 30 septembre 2025

Le Conseil municipal

Canton de Berne



COMMUNICATION
DE L'ADMINISTRATION CANTONALE

Sports Awards: vote en ligne pour la catégorie de la relève

Les athlètes bernoises et bernois fournissent chaque année d'excellents résultats dans diverses disciplines sportives. Le Conseil-exécutif leur rend hommage lors de la cérémonie des Sports Awards bernois, dont l'édition 2025 aura lieu le 10 novembre au Théâtre National à Berne. À cette occasion, le gouvernement bernois remettra différents prix à des personnes actives dans le monde du sport bernois, en plus des titres de sportif bernois et sportive bernoise de l'année. Depuis 2022, une plus grande place est accordée à la relève et au sport handicap.

Un jury composé de spécialistes élit une gagnante ou un gagnant dans chaque catégorie parmi les médaillées et médaillés nominés. Dans la catégorie dédiée à la relève, le public a de nouveau la possibilité d'élire dès à présent la sportive bernoise de l'année. En raison du nombre insuffisant de nominations cette année, il n'y aura en revanche pas de vote en ligne pour élire le sportif de l'année dans cette catégorie. Chaque personne participante dispose d'une voix. La décision du public sera considérée comme une voix supplémentaire qui sera additionnée aux voix du jury. Le résultat sera dévoilé lors de la cérémonie du 10 novembre 2025. Les Sports Awards seront couverts sur les réseaux sociaux et retransmis en direct sur Vimeo à partir de 18h.

 [Vote en ligne pour la catégorie Sportive bernoise de la relève de l'année](#)

Berne, le 29 septembre 2025

Direction de la sécurité (DSE)

Réclame

CHANCELLERIE D'ÉTAT

Résultat de la votation populaire cantonale du 28 septembre 2025

Les électrices et les électeurs du canton de Berne ont accepté l'initiative *Pour des loyers équitables et abordables grâce à des loyers précédents transparents (initiative sur les loyers)* avec 51,2% des voix. Le taux de participation s'est élevé à 46,6%.

 [Résultats de la votation du 28 septembre 2025](#)

Berne, le 28 septembre 2025

Chancellerie d'État

CHANCELLERIE D'ÉTAT

Retrait conditionnel de l'initiative populaire *Pour la régulation des grands prédateurs dans le canton de Berne!*

Le comité d'initiative a informé la Chancellerie d'État de sa décision de retirer conditionnellement l'initiative populaire *Pour la régulation des grands prédateurs dans le canton de Berne!* Durant la session d'automne (le 11 septembre 2025), le Grand Conseil avait rejeté cette initiative qui aurait nécessité une modification de la Constitution. Le Parlement a en revanche accepté un contre-projet entraînant des adaptations au niveau légal. L'entrée en vigueur des modifications de la loi sur la chasse et la protection de la faune sauvage (Lch) est prévue au 1^{er} février 2026 à condition que le vote populaire ne soit pas demandé (référendum) et qu'une telle demande n'aboutisse pas.

Berne, le 25 septembre 2025

Chancellerie d'État

CONSEIL-EXÉCUTIF

Le Conseil-exécutif souhaite une responsabilité accrue de la Confédération dans la lutte contre les espèces envahissantes

Le Conseil-exécutif rejette la modification de la loi sur la protection de l'environnement relative à des mesures de lutte contre les organismes exotiques envahissants proposée par la Confédération. Le projet mis en consultation délègue aux cantons des compétences dans la lutte contre les organismes exotiques envahissants sans attribuer de fonction de coordination à la Confédération. L'exécutif bernois estime que cette révision engendrera une hétérogénéité réglementaire entre les cantons, ce qui entravera fortement l'efficacité et l'efficience de la lutte contre les espèces envahissantes. Par ailleurs, la charge des cantons augmenterait considérablement en termes de finances et de personnel, sans garantir pour autant l'efficacité des mesures de lutte.

 [Voir la réponse à la consultation \(en allemand\)](#)

Berne, le 25 septembre 2025

Direction de l'économie, de l'énergie
et de l'environnement (DEEE)

Délai de remise des publications

Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch



**Pour un avenir
sans addictions**

Pensez à Addiction Suisse
en rédigeant votre testament
CCP 10-261-7
www.addictionsuisse.ch

 ADDICTION | SUISSE 